

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Aperçu de la situation économique de la Belgique — Législation économique — Statistiques

APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

INDUSTRIE

Le marché charbonnier belge a subi, au cours de l'été, une évolution qui a abouti à un véritable renversement des relations existant depuis la guerre entre l'offre et la demande de combustibles : en effet, le problème de l'approvisionnement a non seulement cessé de constituer une source de préoccupations pour l'économie nationale (dans l'ensemble tout au moins et exception faite pour certaines catégories de charbon), mais il a rapidement fait place à des difficultés d'écoulement qui ont commencé à se traduire par la contraction de nos importations et par la réapparition de stocks importants sur le carreau des mines.

Plusieurs facteurs, dont nous examinerons séparément l'influence par la suite, ont contribué à ce changement : accroissement des disponibilités four-

nies par l'extraction nationale (remarquons toutefois immédiatement qu'il a été plus que compensé par la diminution du volume des importations de charbons), resserrement des débouchés extérieurs et, surtout, décongestion de la demande intérieure. Ce dernier phénomène est d'origine à la fois saisonnière, conjoncturelle — les symptômes de malaise économique manifestés depuis assez longtemps déjà par plusieurs secteurs d'activité industrielle se sont, depuis quelques mois, accentués et généralisés —, et psychologique — le retour à une relative abondance des disponibilités a mis fin au mouvement de reconstitution des réserves qu'ont pu poursuivre au cours de l'hiver exceptionnellement tempéré de 1947-1948, la plupart des consommateurs industriels désireux de se couvrir contre une pénurie éventuelle —; il a eu pour conséquence de rendre les consommateurs plus difficiles quant aux qualités de charbon à acquérir.

TABLEAU 1

Production de houille

Source : Administration des Mines.

Période	Production mensuelle						Nombre de jours ouvrables	Production moyenne par jour ouvrable		Nombre de jours d'extraction	Production moyenne par jour d'extraction	
	Royaume		Bassin Sud		Bassin Campine			Chiffres absolus (Tonnes)	Indice		Chiffres absolus (Tonnes)	Indice
	Chiffres absolus 1.000 T.	Indice	Chiffres absolus 1.000 T.	Indice	Chiffres absolus 1.000 T.	Indice						
1936-1938 Moyenne mensuelle	2.423,3	100,0	1.884,7	100,0	540,6	100,0	25,3	95.947	100,0	24,0	101.042	100,0
1947												
Avril	2.184,4	90,1	1.526,4	80,9	658,0	121,7	25,-	87.377	91,1	24,4	87.728	86,8
Mai	2.081,3	85,9	1.466,4	81,-	614,9	113,7	24,-	86.722	90,4	23,9	87.071	86,2
Juin	2.010,7	83,-	1.411,9	74,9	598,8	110,8	25,-	80.428	83,8	24,5	82.082	81,2
Juillet	1.860,2	76,8	1.270,3	67,4	589,9	109,1	26,-	71.546	74,6	22,6	82.301	81,5
Août	1.827,5	75,4	1.293,6	68,6	533,9	98,8	25,-	73.099	76,2	23,4	78.077	77,3
Septembre	2.006,2	82,8	1.442,9	76,6	563,3	104,2	26,-	77.160	80,4	25,6	78.359	77,6
1948												
Avril	2.318,4	95,6	1.646,3	87,4	672,1	124,3	26,-	89.169	92,9	25,5	90.918	90,0
Mai	2.071,2	85,5	1.469,7	78,-	601,5	111,3	23,-	90.052	93,9	22,5	92.053	91,1
Juin	2.292,9	94,6	1.622,6	86,1	670,3	124,-	26,-	88.188	91,9	25,3	90.628	89,7
Juillet	1.987,-	82,-	1.340,8	71,1	646,2	119,5	26,-	76.423	79,7	22,2	89.505	88,6
Août	2.180,4	90,-	1.526,3	81,-	654,1	121,-	26,-	83.863	87,4	24,9	87.568	86,7
Septembre	2.338,9	96,5	1.662,1	88,2	676,8	125,2	26,-	89.958	93,8	25,8	90.655	89,7

Le relèvement de la production ressort mieux de la comparaison des chiffres actuels d'extraction avec ceux de la période correspondante de l'année 1947 que de la comparaison des chiffres de 1948 entre eux, l'évolution récente de ces derniers ayant été influencée, comme chaque année d'ailleurs, par l'octroi des vacances payées aux ouvriers mineurs.

Le progrès réalisé par rapport aux résultats obtenus l'année dernière apparaît mince lorsqu'on le

mesure à l'échelon mensuel, mais les augmentations accumulées n'en représentent pas moins, pour l'ensemble de la période étudiée, un supplément en disponibilités nationales déjà appréciable.

Malheureusement, le gonflement des effectifs ouvriers a joué, dans le relèvement du niveau de production, un rôle beaucoup plus actif que l'amélioration de la productivité ouvrière.

TABLEAU II

Nombre d'ouvriers inscrits à fin de mois dans les charbonnages

(en milliers)

Source : Administration des Mines.

Période	Fond et surface réunis						Fond (y compris les ouvriers à veine)					Ouvriers à veine						
	Total		Belges	Etrangers	Prisonniers de guerre	Inciviques	Total		Belges	Etrangers	Prisonniers de guerre	Inciviques	Total		Belges	Etrangers	Prisonniers de guerre	Inciviques
	Chiffres absolus	Indice					Chiffres absolus	Indice					Chiffres absolus	Indice				
1936-38 Moyen. mens.	140,3	100,-					97,9	100,-					42,5	100,-				
1947 Avril	167,8	119,6	96,2	33,9	34,8	2,9	120,3	122,9			34,4		24,1	56,7			6,6	
Mai	163,7	116,7	95,2	38,4	27,2	2,8	116,2	118,7	51,1	35,7	26,7	2,7	23,-	54,1	9,-	8,3	4,7	0,9
Juin	163,3	116,4	94,9	46,-	19,8	2,6	115,6	118,1	50,6	43,2	19,3	2,5	22,9	53,9	9,0	9,6	3,4	0,8
Juillet	162,3	115,7	95,-	51,1	13,8	2,4	114,4	116,9	50,6	48,1	13,4	2,3	22,4	52,7	8,9	10,4	2,4	0,7
Août	158,4	112,9	95,2	52,7	8,3	2,3	110,5	112,9	50,6	49,6	8,0	2,2	21,7	51,1	8,9	10,8	1,3	0,6
Septembre	155,5	110,3	95,4	53,4	4,7	2,-	107,4	109,7	50,7	50,2	4,5	2,0	21,1	49,6	8,7	11,1	0,7	0,6
1948 Mai	170,1	121,2	97,6	70,9		1,5	121,4	124,-	52,7	67,3		1,4	24,5	57,6	9,2	15,-		0,3
Juin	170,1	121,2	97,7	71,1		1,4	121,7	124,3	53,-	67,4		1,2	24,7	58,1	9,3	15,1		0,3
Juillet	170,8	121,7	97,6	72,-		1,2	122,3	124,9	52,9	68,3		1,2	24,6	57,9	9,2	15,1		0,2
Août	171,1	122,-	97,4	72,8		0,9	122,9	125,5	52,9	69,2		0,9	24,6	57,9	9,-	15,3		0,2
Septembre	172,5	123,-					124,2	126,9					24,8	58,4				

Le recrutement de la main-d'œuvre italienne et déplacée s'est poursuivi à un rythme modéré, mais à peu près continu.

Il a permis au total des inscrits de dépasser les 171.000 unités à la fin du mois d'août.

A la veille de l'entrée en application du plan de libération systématique des prisonniers de guerre (fin avril 1947), le total s'élevait à 167.751 unités, compte tenu des 34.800 Allemands à remplacer, à 130.000 envi-

ron, compte non tenu de ces derniers. L'effort accompli dans ce domaine a donc été sérieux.

Les effectifs d'ouvriers à veine ont progressé dans une mesure proportionnellement un peu moins importante que les effectifs globaux.

L'augmentation qu'ils ont réalisée d'avril 1947 à août 1948 représente, en effet, 1,69 p. c. de leur chiffre de départ, tandis que celle de l'ensemble du personnel s'élève à 2,02 p. c.

TABLEAU III

Nombre d'ouvriers présents dans les charbonnages

Période	Royaume				Bassin du Sud				Bassin de Campine			
	Fond et surface réunis		Veine		Fond et surface réunis		Veine		Fond et surface réunis		Veine	
	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice
1936-1938 Moyenne mensuelle	125.866	100,0	18.106	100,0	105.899	100,0	15.260	100,0	19.967	100,0	2.847	100,0
1947 Mai	143.270	113,8	19.371	107,0	107.088	101,1	13.835	90,7	36.182	181,2	5.540	194,6
Juin	137.313	109,1	18.245	100,8	102.862	97,1	13.205	86,5	34.451	172,5	5.040	177,0
Juillet	138.277	109,9	18.150	100,2	104.688	98,9	13.251	86,8	33.589	168,2	4.899	172,1
Août	133.404	106,0	17.550	96,9	100.536	94,9	12.921	84,7	32.868	164,6	4.629	162,6
Septembre	131.374	104,4	16.869	93,2	99.422	93,9	12.607	82,6	31.952	160,0	4.262	149,7
1948 Mai	148.021	117,6	19.956	110,2	111.922	105,7	14.690	96,3	36.099	180,8	5.266	185,0
Juin	146.752	116,6	19.518	105,8	111.124	104,9	14.518	95,1	35.628	178,4	5.000	175,6
Juillet	144.280	114,6	19.092	105,4	108.909	102,8	14.159	92,8	35.371	177,1	4.933	173,3
Août	142.016	112,8	18.993	104,9	107.008	101,0	14.150	92,7	35.008	175,3	4.843	170,1
Septembre	145.134	115,3	19.337	106,8	109.455	103,4	14.449	94,7	35.679	178,7	4.888	171,7

Si nous rapprochons, pour chacune des deux périodes avril-août 1947 et avril-août 1948, les chiffres des effectifs présents de ceux des effectifs inscrits, nous nous apercevons que le niveau de l'absentéisme n'a guère varié depuis l'année dernière.

Ne perdons pas de vue toutefois que ce niveau est

artificiellement haussé au cours des mois de juin, juillet et août sur lesquels s'échelonnent les vacances des mineurs, et qu'il ne constitue par conséquent pas une moyenne représentative de l'évolution normale de l'assiduité ouvrière.

TABLEAU IV

Production moyenne par ouvrier et par jour de présence

(en kg.)

Source : Administration des Mines.

Période	Ouvrier fond et surface réunis						Ouvriers à veine					
	Royaume		Bassin du Sud		Bassin de Campine		Royaume		Bassin du Sud		Bassin de Campine	
	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice
1936-1938 Moyenne mensuelle	777	100,0	718	100,0	1.083	100,0	5.576	100,0	5.165	100,0	7.790	100,0
1947 Mai	593	76,3	557	77,6	700	64,6	4.498	80,7	4.447	86,1	4.663	59,3
Juin	582	74,9	547	76,2	688	63,3	4.504	80,8	4.407	85,3	4.751	61,0
Juillet	568	73,1	527	73,4	682	63,0	4.526	81,2	4.440	86,0	4.722	60,6
Août	565	72,7	530	73,8	671	62,0	4.455	79,9	4.317	83,6	4.829	62,0
Septembre	583	75,0	554	77,2	673	62,1	4.641	83,2	4.489	86,9	5.083	65,3
1948 Avril	611	78,6	576	80,2	718	66,3	4.660	83,7	4.538	87,9	5.014	64,4
Mai	600	77,2	563	78,4	714	65,9	4.616	82,8	4.486	86,9	4.904	63,7
Juin	604	77,7	567	79,0	717	66,2	4.645	83,3	4.462	86,4	5.156	66,2
Juillet	590	75,9	579	80,6	717	66,2	4.678	83,9	4.469	86,5	5.211	66,9
Août	601	77,3	584	81,3	715	66,0	4.614	82,7	4.396	85,1	5.218	70,0
Septembre	612	78,3	598	83,3	724	66,9	4.681	83,9	4.631	89,7	5.326	68,4

Les données du tableau IV permettent de se rendre compte de la lenteur persistante du mouvement de redressement de la productivité ouvrière.

Celle-ci continue à évoluer selon la tendance dont nous avons déjà eu l'occasion de relever l'existence dans nos bulletins antérieurs : elle reste plus déprimée par rapport à son niveau d'avant-guerre dans le bassin de Campine que dans le bassin du Sud.

Le phénomène a été trop souvent déploré et commenté pour que nous nous attardions à en rappeler les causes. Nous nous bornerons à signaler que l'insuffisance du rendement constitue un des nombreux motifs pour lesquels le relèvement du volume de production n'a pas exercé sur les résultats d'exploitation de l'ensemble de l'industrie charbonnière l'influence salutaire qu'on en escomptait.

La diminution du volume global des ventes de charbon en est une autre. Le total des livraisons aux consommateurs intérieurs accuse, au cours de la période envisagée et par rapport à la période correspondante de l'année dernière, une contraction de l'ordre de 200.000 à 300.000 tonnes par mois.

Le volume des exportations a évolué dans le même sens : il s'est réduit de plus de la moitié, passant d'une moyenne mensuelle supérieure à 100.000 tonnes pour la période mai-août 1947 à une moyenne légèrement inférieure à 50.000 tonnes pour la période mai-août 1948.

L'offre est donc devenue surabondante bien que le tonnage global des disponibilités soit constamment resté, par suite des sévères restrictions apportées aux importations, inférieur, suivant les mois, de 100.000 à 250.000 tonnes, aux chiffres mensuels enregistrés au cours de l'été de 1947. Les stocks accumulés sur le carreau des mines ont rapidement progressé, atteignant des proportions qui n'avaient plus été observées depuis le début de la guerre : vers la mi-juillet, ils dépassaient déjà le million de tonnes.

La contraction de la demande intérieure ne traduit pas une diminution quantitativement aussi importante de la consommation nationale de charbon.

La diminution des besoins consécutive au ralentissement d'activité des secteurs d'industrie actuellement en difficulté est certainement responsable, dans une mesure difficile à déterminer d'ailleurs, d'une partie des méventes.

Mais elle n'a pas constitué la seule cause de celles-ci ; de nombreuses entreprises industrielles ou d'utilité publique ont, en effet, pu assurer la couverture d'une partie de leurs besoins grâce aux stocks d'hiver qu'elles avaient constitués au cours de l'automne de 1947 et que la température exceptionnellement clémente de l'hiver leur a permis de conserver à peu près intacts.

L'intervention de ces entreprises sur le marché charbonnier en a été réduite d'autant.

Lorsque les conditions climatiques évoluent d'une façon normale, le retour de la mauvaise saison provoque un accroissement considérable de la consommation globale et, par voie de conséquence, des fluctuations accentuées des stocks et de la demande.

Par ailleurs, la disparition du déséquilibre à sens unique, qui avait plus ou moins persisté jusqu'ici entre les besoins et l'offre globaux, en même temps qu'elle permettait de rétablir la liberté des ventes à titre définitif (1) ou temporaire (2), rendait aux consommateurs la possibilité d'opérer à nouveau une certaine discrimination entre les diverses catégories de charbon offertes et de négliger dans une certaine mesure les qualités jugées par eux moins intéressantes.

A la fin août, le total global des stocks dans les mines comprenait près de 60 p. c. de combustibles de second ordre : schlamms, mixtes, poussières et bruts. Celui des charbons maigres, qui ne s'élevait d'ailleurs qu'à 160.000 tonnes, en comportait plus de 100.000.

Un contingent de 180.000 tonnes de charbons américains, dont la qualité laisse à désirer, restait également invendu.

La concentration de la demande sur des catégories déterminées de charbon a, dans certains cas où elle continuait à coïncider avec une insuffisance de production, nécessité le maintien du système de rationnement. Nous faisons ici allusion aux charbons à usage domestique classés 18/30 et 30/50, qui continuent à faire l'objet de sollicitations dépassant de loin en ampleur les disponibilités actuelles.

La faiblesse de nos exportations de combustibles ne constitue pas un phénomène récent. Mais elle s'est aggravée au cours des derniers mois et elle ne se justifie plus, comme pendant les deux ou trois premières années qui ont suivi la Libération, par la nécessité de réserver à la satisfaction de besoins intérieurs extrêmement amples une production elle-même déficiente et incapable de les couvrir entièrement.

Aujourd'hui, les difficultés procèdent surtout — la situation du marché national s'étant sensiblement modifiée dans le sens indiqué plus haut — de la réticence de la demande, réticence principalement motivée par le relèvement du volume d'extraction des divers pays consommateurs et exportateurs de combustibles, par le niveau de nos prix, trop élevé eu égard à celui de nos concurrents étrangers, et par les entraves apportées aux échanges internationaux par le système actuel des accords de paiements.

(1) Mixtes, schlamms, boulets, charbons à usages industriels (sauf ceux destinés aux grands secteurs d'utilité publique : S.N.C.F.B., centrales électriques, cokeries, usines à gaz, qui donnent toujours partiellement lieu à fixation de contingents officiels).

(2) Un arrêté ministériel du 10 juin 1948 a suspendu le rationnement des charbons classés 50/80 pour une période s'étendant du 15 juin au 31 août. Son application a été prorogée jusqu'au 31 novembre 1948 par arrêté ministériel du 31 août 1948.

La pénurie de devises constitue le principal obstacle à la reprise de nos expéditions vers la France qui restent dérisoires alors que ce pays constitue un de nos meilleurs débouchés naturels et que ses besoins en charbon continuent à excéder largement ses disponibilités.

Dans l'ensemble, les exportations ont peu varié depuis l'année dernière. Le fléchissement de leur volume global actuel par rapport au niveau atteint au cours du printemps et de l'été de 1947 est entièrement imputable à l'interruption des livraisons effectuées en Italie en application de l'accord de main-d'œuvre conclu en juin 1946. Ce sont, en effet, ces livraisons qui, bien qu'elles soient restées constamment inférieures au montant correspondant aux prestations de la main-d'œuvre italienne occupée dans les mines, avaient permis au total des exportations de dépasser les 100.000 tonnes depuis mars 1947, car elles s'étaient élevées à une moyenne de 70.000 tonnes par mois environ.

Elles ont pratiquement pris fin depuis novembre 1948, les livraisons de combustibles effectuées depuis ce moment par les Etats-Unis au titre de l'aide intérimaire Marshall ayant permis à notre cocontractante de se passer de notre contribution, extrêmement onéreuse pour elle.

L'évolution de nos ventes à l'étranger a déçu les espoirs conçus à ce sujet et concrétisés par l'accord charbonnier du 24 décembre 1947.

On se rappelle que le programme des ressources destinées à alimenter le « Fonds de solidarité des charbonnages » évaluait à 195 millions de francs le total des versements correspondant aux bénéfices supplémentaires procurés par les ventes à l'exportation pour l'ensemble de la période d'application de l'accord. Or, on peut dès aujourd'hui prédire qu'il ne dépassera pas les 60 p. c. de ce chiffre.

La contraction de la demande intérieure et extérieure a contribué dans une large mesure au changement d'orientation de la politique suivie, depuis la Libération, en matière d'importations de charbons.

Les restrictions de caractère volontaire ont, en effet, pratiquement commencé au printemps et elles ont essentiellement affecté les charbons américains, les moins appréciés par la clientèle et constituant par ailleurs une lourde charge pour l'Etat.

Elles indiquent que les charbons étrangers ayant cessé — on ne peut prédire pour combien de temps — de constituer le complément quantitativement indispensable à la couverture de l'ensemble des besoins, les transactions tendent à s'établir à nouveau sur le plan des échanges de qualité.

Le déficit que laissent plusieurs fois apparaître par rapport aux allocations les livraisons de charbons anglais et allemands est indépendant de notre volonté, les produits fournis par ces pays restant très demandés et les contingents attribués par le Bureau de répartition de Genève étant déjà considérés eux-mêmes par nous comme un strict minimum.

TABLEAU V

Importations de combustibles sous régie « European Coal Organisation »

(en milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons.

Mois	Total		Allemagne — Ruhr				Pologne		Etats-Unis		Grande-Bretagne	
	Alloca-tions	Expédi-tions	Charbons		Briquettes de lignite		Alloca-tions	Expédi-tions	Alloca-tions	Expédi-tions	Alloca-tions	Expédi-tions
			Alloca-tions	Expédi-tions	Alloca-tions	Expédi-tions						
1947 Mai	347.616	446.534	58.400	46.334	13.250	16.641	20.000	16.537	255.966	367.022	—	—
Juin	255.966	411.182	58.400	60.716	13.250	12.213	20.000	33.217	255.966	411.182	—	—
Juillet	531.815	401.828	57.505	60.216	14.310	15.688	60.000	36.240	400.000	289.684	—	—
Août	484.360	605.198	71.880	89.042	12.880	16.253	40.000	75.903	359.600	424.000	—	—
Septembre	484.360	518.710	71.880	62.716	12.880	15.188	40.000	22.746	359.600	418.062	—	—
1948 Janvier	539.932	474.961	97.933	71.570	15.000	11.562	66.666	49.946	359.833	341.887	—	—
Février	544.932	405.720	97.933	74.068	15.000	14.886	66.666	90.873	359.833	220.807	—	—
Mars	554.932	456.734	97.933	127.266	15.000	6.649	66.666	40.758	359.833	265.261	—	—
Avril	524.932	216.865	97.933	180.234	15.000	4.255	33.333	44.761	347.966	74.011	—	—
Mai	524.732	137.327	97.933	72.689	15.500	5.280	33.333	13.518	347.966	37.285	30.000	8.555
Juin	524.732	178.783	97.933	137.976	15.000	9.141	33.333	6.874	347.966	19.620	30.000	5.172
Juillet	131.199	129.494	98.866	109.974	13.000	6.400	—	5.036	—	—	19.333	8.084
Août	131.199	64.266	98.866	52.373	13.000	4.455	—	7.438	—	—	19.333	—
Septembre	229.663	147.659	92.066	135.740	4.666	4.515	22.000	7.364	92.433	—	18.498	—

La situation financière de l'industrie charbonnière continue à faire l'objet des préoccupations les plus sérieuses.

Le système d'encouragement à la production et de compensation partielle des pertes des charbonnages déficitaires instauré par l'accord charbonnier du 24 décembre 1947 (1) n'a pas apporté au problème une solution beaucoup plus satisfaisante que les expériences précédentes.

Bien que l'Etat ait couvert par voie de subventions directes toutes les charges d'exploitation intervenues après la conclusion de l'accord : primes d'assiduité, augmentation générale des salaires de 8 et 9 francs par jour, incorporation dans les salaires des allocations familiales, double pécule de vacances, octroi d'un treizième mois d'allocations familiales, le total des pertes à compenser dans le cadre de l'accord a fortement excédé les quotas prévus.

D'autre part, les ressources destinées à y faire face sont restées inférieures aux prévisions, et le fonctionnement du fonds se clôturera par un déficit dont on peut d'ores et déjà affirmer qu'il sera considérable, même après affectation à la compensation des bénéfices supplémentaires qu'a retirés l'industrie charbonnière des augmentations partielles des prix de vente consenties en mars 1948. L'accord, qui devait arriver à expiration à la fin du mois de septembre, a cependant été prorogé d'un mois et il le sera probablement, en fait, jusqu'à la fin de l'année, les parties intéressées n'étant pas arrivées encore à se mettre d'accord sur le régime à lui substituer et en particulier sur les prix de vente à adopter.

(1) Voir *Bulletin* d'avril 1948.

* * *

Abstraction faite des deux fléchissements de juin et septembre, consécutifs, le premier au freinage d'activité engendré par la grève des métallurgistes, le second aux difficultés d'écoulement de leurs produits auxquelles se heurtent les cokeries, la production de coke a évolué d'une manière satisfaisante au cours de la période étudiée.

TABLEAU VI

Production de coke et d'agglomérés

(en tonnes)

Source : Cobéchar.

Période	Coke		Agglomérés	
	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices
1936-38 Moyenne mens.	450.868	100,0	141.872	100,0
1947 Moyenne mensuelle	394.127	87,4	112.724	79,5
1948 Janvier	455.070	100,9	140.810	99,3
Février	437.300	97,0	80.490	56,7
Mars	447.240	99,2	91.520	64,5
Avril	459.770	102,0	63.920	45,1
Mai	474.350	105,2	54.750	38,6
Juin	412.100	91,4	55.080	38,8
Juillet	460.167	102,1	52.300	36,9
Août	470.760	104,4	65.070	45,9
Septembre	450.350	99,9	77.150	54,4

Le volume atteint en mai représente un maximum correspondant à 105,2 p. c. de la moyenne mensuelle de 1936-1938.

Les chiffres ultérieurs, partiellement influencés d'ailleurs par les congés payés, lui sont restés constamment inférieurs. Ils ont oscillé, dans l'en-

semble, aux environs des résultats atteints au cours des quatre premiers mois de l'année. Mais ils représentent, pour l'économie nationale et par rapport à ces derniers, une amélioration réelle que la simple comparaison, non interprétée, des données reproduites dans le tableau vi ne permet pas de déceler.

Jusqu'au mois d'avril, les chiffres de production incluent, en effet, chaque mois un contingent de 20 à 30.000 tonnes de coke appartenant à la France, c'est-à-dire produit pour le compte de ce pays avec du charbon américain importé par lui à cette fin et simplement travaillé par nous en application de l'accord dit « de cokéfaction », conclu en novembre 1946 et pratiquement entré en vigueur en mars 1947.

Fortement réduits déjà en mai, les enfournements opérés à ce titre ont cessé, à partir de juillet, d'influencer l'activité des cokeries, l'accord étant arrivé à expiration, et les chiffres de production ont donc désormais reflété exclusivement l'évolution de nos disponibilités propres, d'origine indigène.

L'expansion future de notre production de coke est partiellement subordonnée aux possibilités d'écoulement que nous offrira le marché extérieur.

Les difficultés sérieuses que nous rencontrons dans ce domaine procèdent de causes semblables à celles que nous avons observées dans l'industrie charbonnière : pénurie de devises des pays clients, concurrence étrangère (en l'occurrence de la Ruhr), niveau excessif de nos prix.

* * *

L'évolution de la production d'énergie électrique au cours de la période envisagée n'appelle guère de commentaires. Les fluctuations qui l'ont caractérisée sont normales et d'origine saisonnière. Le fléchissement observé d'avril à juillet a cependant été accentué en juin par l'intervention d'un facteur d'ordre accidentel : les grèves des ouvriers de la sidérurgie qui ont sensiblement affecté la production de courant des centrales industrielles.

TABLEAU VII

Production mensuelle d'énergie électrique

Centrales de 100 kW et plus

(en milliers de kWh)

Source : Ministère des Travaux publics.

Période	Sociétés de distribution et régies communales	Centrales industrielles	Total
1936-38 Moyenne mensuelle...	210.260	227.801	438.061
1939 Moyenne mensuelle	219 397	246 606	466 003
1946 Moyenne mensuelle	313 844	206 428	520 272
1947 Moyenne mensuelle	356.715	244.309	601.024
1948 Janvier	414 720	288.148	702.868
Février	355 680	275 586	631 266
Mars	379 255	294 117	673 372
Avril	260 670	290 732	651 442
Mai	331 510	282 954	614 464
Juin	329 635	260 138	589 773
Juillet	317 321	282 413	599 734
Août	389.109	285.863	634.972

Les importations de courant se sont maintenues constamment aux environs de 26 millions de kWh par mois, abstraction faite de celles du mois de juillet qui sont descendues à 20.193.000 kWh.

* * *

La conjoncture de l'économie mondiale favorise toujours l'industrie de l'acier. La sidérurgie belgo-luxembourgeoise est sans aucun doute le secteur dont la production s'écoule avec le plus de facilité sur les marchés extérieurs, car le caractère « essentiel » qu'ont acquis dans ces années de reconstruction les produits sidérurgiques évite aux exportations belgo-luxembourgeoises de ces produits de tomber sous le coup des mesures de sauvegarde que s'efforcent d'appliquer les pays dépourvus de devises belges.

Comme, d'autre part, les conditions techniques d'exploitation ne posent plus de problèmes exceptionnels, l'activité de la sidérurgie réalise de nouveaux progrès : c'est ainsi que le nombre des hauts fourneaux en activité est passé de 38 au début de l'année 1948 à 47 au mois de septembre. L'approvisionnement en coke s'est accru jusqu'à présent, parallèlement à l'extension des besoins des producteurs d'acier : les fournitures de combustibles, qui atteignaient mensuellement 240.000 tonnes environ au cours du premier trimestre de cette année, portent, pour les mois de juillet et d'août, sur des tonnages voisins de 265.000 et 285.000 tonnes.

Sur le marché des matières premières, l'offre est suffisante et si les expéditions de mitrilles allemandes n'atteignent pas encore le volume que l'on escomptait, il semble cependant que les disponibilités de ces matières de remploi s'équilibrent avec la demande des usines, puisque les cours restent plutôt stables.

Les fournitures de minerais de fer de la France, du Grand-Duché et de la Suède, les trois principales sources d'approvisionnement pour la sidérurgie belge, s'opèrent à un rythme normal. Les courants d'importation de minerais de fer des divers pays de provenance sont encore loin de présenter une importance relative comparable à celle d'avant-guerre; sans doute, l'utilisation de minerais suédois s'est-elle proportionnellement réduite par rapport à l'immédiat après-guerre. Néanmoins, les fournitures de la Suède interviennent encore pour près d'un quart dans les importations totales, alors qu'en 1937, par exemple, elles représentaient moins de 10 p. c. du total. Les arrivages de minettes grand-ducales également restent relativement plus importants qu'en 1937; d'ailleurs, la production et les exportations des minières luxembourgeoises, tout en étant loin en dessous du niveau d'avant-guerre, se sont sensiblement améliorées à partir du second semestre de 1947. Au contraire, les apports de la France dans l'approvisionnement de la sidérurgie belge en minerais de fer se sont sensiblement contractés : en 1937, près des trois quarts du tonnage global de ces matières premières arrivaient

des bassins de Briey et du Calvados; à l'heure actuelle, les fournitures de ces producteurs ne représentent plus que 50 à 60 p. c. des importations totales.

Il semble en outre que, dans l'ensemble, malgré les possibilités de reconversion technique offertes par l'amélioration du marché charbonnier, la consommation de minerais de fer par les usines sidérurgiques

belges reste bien moindre, par unité de fonte ou d'acier produite, que celle des années d'avant-guerre. Le lit de fusion est donc toujours composé, pour une part importante, de mitrilles. De cette indication, on peut être fondé de conclure que le souci premier de l'industrie de l'acier est de développer son activité et non pas encore de comprimer ses coûts de production.

TABLEAU VIII

Production de la sidérurgie belge

(tonnes)

Indice = base : Moyenne mensuelle 1937 = 100

Source : Administration des Mines.

Période	Production de fonte		Production d'acier						Production de fer fini	
	Chiffres absolus	Indices	Acier brut		Pièces moulées en première fusion		Acier fini		Chiffres absolus	Indices
			Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices		
1936 Moyenne mensuelle	263.445	83,1	258.676	82,2	5.355	75,3	205.796	85,5	3.732	93,0
1937 Moyenne mensuelle	316.979	100,0	314.772	100,0	7.110	100,0	240.831	100,0	4.014	100,0
1938 Moyenne mensuelle	202.178	63,8	184.369	58,6	5.565	78,3	146.852	61,0	3.748	93,4
1947 Moyenne mensuelle	234.982	74,1	235.047	74,7	5.339	75,1	206.305	85,7	2.592	64,6
1948 1 ^{er} trimestre. Moyenne mens.	308.760	97,4	305.160	96,9	6.201	87,2	259.010	107,5	2.640	65,8
2 ^e trimestre. Moyenne mens.	295.350	93,2	286.183	90,9	4.890	68,8	244.097	101,4	2.407	60,0
3 ^e trimestre. Moyenne mens.	341.809	107,8	334.964	106,4	5.428	76,3	269.126	111,7	2.334	58,1
1948 Avril	334.420	105,5	331.060	105,2	5.150	72,4	273.050	113,4	2.370	59,0
Mai	320.220	101,0	301.380	95,7	5.070	71,3	257.250	106,8	2.450	61,0
Juin	231.410	73,0	228.110	71,8	4.450	62,6	201.990	83,9	2.400	59,8
Juillet	324.666	102,4	312.053	99,1	4.914	69,1	237.737	98,7	1.772	44,1
Août	346.620	109,4	346.070	109,9	5.620	79,0	280.650	116,5	2.210	55,1
Septembre	354.140	111,7	346.770	110,2	5.750	80,9	288.990	120,0	3.020	75,2
Production record : Octobre 1929.	361.000		358.000				316.000			

Les chiffres du tableau VIII témoignent effectivement des nouveaux progrès de la production de la sidérurgie. Ce mouvement d'expansion est néanmoins interrompu au cours du deuxième trimestre de l'année : il faut voir dans cette récession temporaire surtout la conséquence d'un événement fortuit, à savoir les grèves qui sévirent au cours du mois de juin, principalement dans la sidérurgie liégeoise. Cette grève d'une semaine environ, motivée par des revendications salariales, fit admettre l'octroi d'une prime aux ouvriers de la métallurgie; le financement du Fonds spécial destiné au paiement de ces primes sera assuré par le maintien jusqu'au 31 décembre 1948 de la taxe de transmission à l'exportation sur les produits sidérurgiques, métallurgiques et non ferreux (loi du 15 juillet 1948).

On constate en outre, au cours du troisième trimestre, que la production de juillet, bien qu'elle témoigne d'une reprise de l'activité, reste encore, dans l'ensemble, en dessous du niveau atteint avant les événements de juin. Il faut voir là l'incidence des congés payés dont se ressent plus spécialement la production d'acier fini.

Quoi qu'il en soit, la production moyenne mensuelle

du troisième trimestre de l'année constitue un nouveau maximum; sauf pour les produits d'importance secondaire — pièces moulées en première fusion et fer fini —, elle dépasse largement le niveau de l'année 1937, celle des dernières années d'avant-guerre pendant laquelle l'activité de la sidérurgie avait été la plus intense. D'ailleurs, les chiffres afférents au mois de septembre rejoignent presque, pour la fonte, les niveaux-records de l'année 1929 (361.000 tonnes en octobre 1929) et se rapprochent, pour les aciers lingots et finis, des maxima de cette année exceptionnelle (respectivement 358.000 tonnes et 316.000 tonnes en octobre 1929).

La production de fonte des sidérurgies belge et luxembourgeoise étant, en principe, liée conventionnellement par une certaine proportion, l'activité des usines luxembourgeoises s'accroît parallèlement à celle du groupe belge; la production de fonte et d'acier brut de l'Union économique belgo-luxembourgeoise parvient donc à des chiffres particulièrement élevés; dans ces tout derniers mois, ils dépassent même la moyenne mensuelle de l'année 1929.

TABLEAU IX

**Production de fonte et d'acier brut
de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise**

(en tonnes)

Sources : Administration des Mines et Sybelac.

Période	Production de fonte	Production d'acier brut
1929 Moyenne mensuelle ..	578 885	560 432
1937 Moyenne mensuelle ..	526 354	523 939
1947 Moyenne mensuelle ..	386 496	377 776
1948 1 ^{er} trim. Moyenne mens.	500 141	482 264
2 ^e trim. Moyenne mens.	506 461	483 732
3 ^e trim. Moyenne mens.	569.740	547.617
Juillet	538 760	510.086
Août	578.816	563 686
Septembre	591.644	569.079

Cet accroissement du volume de produits finis disponibles permet à la sidérurgie de l'Union économique belgo-luxembourgeoise de développer ses ventes aux marchés étrangers. Si l'on se réfère aux données du tableau X, on observe en effet que, depuis

le dernier quart de l'année 1947, les fournitures au marché intérieur, qui s'étaient étendues jusque-là, paraissent plafonner. Il est vraisemblable que, globalement, ce marché est actuellement saturé; néanmoins, les besoins de certains produits spécifiques d'acier pour lesquels la production suit moins facilement le développement de la demande — essentiellement les tôles fines et les tôles fortes — sont toujours, de l'avis des industries consommatrices, difficilement couverts.

Le système des prix en marché intérieur n'a pas été modifié depuis plusieurs mois et les modalités de ce système, que le numéro d'avril de ce *Bulletin* avait rappelées avec quelques détails, paraissent être toujours d'application.

Les exportations de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise ont atteint, pour la première fois au cours du second trimestre de 1948, par rapport à l'écoulement total, la proportion de 60 p. c. officiellement admise (cfr. tableau X).

TABLEAU X

**Expéditions de produits finis de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise sur le marché intérieur
et à l'exportation directe**

(tonnes)

Source : Sybelac.

Période	Groupe belge				Groupe luxembourgeois				Les deux groupes			
	Marché intérieur		Exportations		Marché intérieur		Exportations		Marché intérieur		Exportations	
	Quantité	p. c. du total	Quantité	p. c. du total	Quantité	p. c. du total	Quantité	p. c. du total	Quantité	p. c. du total	Quantité	p. c. du total
1946 Moyenne mensuelle	80 883	54,7	66 877	45,3	27 322	33,8	53 546	66,8	108 200	47,3	120 423	52,7
1947 Moyenne mensuelle	96 056	47,9	104 662	52,1	40 052	37,2	67 610	62,8	136 108	44,1	172 272	55,9
1947 4 ^e trimestre, Moyenne mens.	113 804	49,2	117 681	50,8	53 643	41,7	74 953	58,3	167 447	46,5	192 634	53,5
1948 1 ^{er} trimestre, Moyenne mens.	115 880	46,5	133 070	53,5	50 155	39,7	76 130	60,3	166 035	44,2	209 200	55,8
2 ^e trimestre, Moyenne mens.	104 539	41,3	148 619	58,7	52 884	37,8	86 959	62,2	157 423	40,1	235 578	59,9
Juillet	86 727	40,0	129 893	60,0	44 519	33,3	89 017	66,7	131 246	37,5	218 910	62,5

Au cours du mois de juillet, ce pourcentage a même été dépassé. Ce dépassement doit être considéré comme un élément très favorable de la situation de l'économie nationale, pour autant — il va de soi — que l'état de saturation se maintienne sur le marché intérieur et sous la réserve que cet équilibre s'étende à toutes les catégories de produits sidérurgiques.

Suivant les statistiques douanières dont les données, regroupées par *Sybelac*, figurent au tableau XI ci-après, le tonnage des exportations de l'industrie belgo-luxembourgeoise de l'acier, passé de 946.048 t. au premier semestre de 1947 à 1.052.296 tonnes au second semestre de 1947, s'est encore largement accru pendant les six premiers mois de 1948 et atteint au cours de cette période 1.352.500 tonnes. La valeur de ces expéditions du premier semestre de l'année en cours dépasse 7.300 millions : c'est dire l'importance

qu'a prise la sidérurgie parmi les industries exportatrices de l'Union économique.

Parmi les débouchés extérieurs, c'est toujours l'Europe qui vient au premier plan : elle absorbe près de 70 p. c. des ventes à l'étranger de produits sidérurgiques des six mois; et parmi les pays européens, les Pays-Bas, la Suisse et la Suède restent les marchés les plus importants; les fournitures au Royaume-Uni dépassent nettement leur volume de 1947.

L'Afrique, parmi les autres continents et, parmi les pays américains, l'Argentine, absorbent les plus gros contingents des ventes outre-mer. La politique d'achat de l'Argentine s'est encore modifiée au cours de cette période : en 1947, on avait constaté une chute des exportations vers ce pays d'un semestre à l'autre, soit de 72.000 tonnes à 50.000 tonnes; au contraire, les importations argentines d'acier de l'Union

économique belgo-luxembourgeoise portent sur plus de 100.000 tonnes pour les six mois envisagés de 1948 ; le gonflement de ces achats s'est encore accentué, comme on le sait, au cours du mois de juillet.

TABLEAU XI

Exportations des produits sidérurgiques par principaux pays de destination

Aciers bruts et laminés, à l'exclusion des produits des aciéries de moulage

Source : Sybelac.

Continents et pays	1 ^{er} semestre 1947		2 ^e semestre 1947		1 ^{er} semestre 1948	
	Quantité (tonnes)	p. c. du total	Quantité (tonnes)	p. c. du total	Quantité (tonnes)	p. c. du total
EUROPE :						
<i>Europe septentrionale</i> (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande, îles Féroë)	237.508	25,1	283.382	26,9	277.051	20,5
dont : Danemark	59.191	6,3	73.918	7,0	60.208	4,5
Suède	82.512	8,7	104.612	9,9	155.818	11,5
Norvège	60.630	6,4	64.650	6,1	21.558	1,6
<i>Europe orientale et Balkans</i> (U.R.S.S., pays baltes, Pologne, Roumanie, Hongrie, Yougoslavie, Bulgarie, Tchécoslovaquie)	203	—	1.030	0,1	19.030	1,4
<i>Allemagne et Autriche</i>	1.269	0,2	716	0,1	6.528	0,5
<i>Europe occidentale</i> (Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, France, Suisse)	383.293	40,5	399.126	37,9	539.411	39,9
dont : Pays-Bas	182.778	19,3	145.187	13,8	255.674	18,9
Suisse	159.414	16,8	159.381	15,1	195.869	14,5
Royaume-Uni	18.866	2,0	37.597	4,5	55.442	4,1
<i>Europe méridionale</i> (Espagne et îles Canaries, Portugal, Grèce, Italie, Malte)	49.028	5,2	70.293	6,7	85.581	6,3
Turquie	5.676	0,6	8.310	0,8	11.103	0,8
Total pour l'Europe...	676.977	71,6	762.857	72,5	938.704	69,4
ASIE	73.522	7,8	104.377	9,9	109.530	8,1
AFRIQUE	74.885	7,9	117.379	11,2	154.673	11,4
AMÉRIQUE	120.476	12,7	67.402	6,4	144.537	10,7
dont : Argentine	72.003	7,6	49.910	4,7	100.482	7,4
Océanie	188	—	281	—	5.098	0,4
Total	946.048	100,0	1.052.296	100,0	1.352.542	100,0

Les quelques chiffres dont il vient d'être fait état confirment la fermeté de la demande sur le marché mondial de l'acier. Si certains pays comme le Danemark ou la Norvège ont réduit leurs achats, d'autres courants d'exportation s'élargissent encore et ceci compense largement cela. A la lecture des données numériques concernant le premier semestre de l'année en tout cas, on ne constate nullement que les ventes globales à l'étranger de la sidérurgie se ressentent de la pénurie de devise belge dont sont atteints divers pays européens.

Cette inélasticité de la demande mondiale d'acier se traduit, au point de vue prix, par une remarquable stabilité des cotations sur les divers marchés. Sans doute a-t-on observé certains fléchissements de telle ou telle spécification bien déterminée sur certains débouchés : ce fut le cas par exemple, en juillet, du cours des ronds à béton sur les marchés libres. Mais semblables phénomènes restent exceptionnels et sont

d'ailleurs passagers, leurs effets étant généralement compensés par des mouvements inverses des prix d'autres spécifications ou sur d'autres marchés.

D'ailleurs, le relèvement sensible des prix nord-américains de l'acier dans le courant du mois de juillet est révélateur de l'allure que conserveront à brève échéance les cotations mondiales des produits sidérurgiques.

Il n'est pas sans intérêt de chercher à dégager la signification concrète de la physionomie conjoncturelle du marché de l'acier, c'est-à-dire de relever le niveau des prix qui peuvent y être pratiqués ; cet examen est d'autant plus judicieux, dans le cas de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, que, comme on l'a vu, les exportations prennent une importance toujours croissante dans le total des ventes de la sidérurgie.

On sait que les prix des produits sidérurgiques se situent à un étiage très différent suivant qu'il

s'agit — selon l'expression des sidérurgistes — d'un marché organisé ou d'un marché libre. Ce n'est d'ailleurs pas l'existence d'un accord commercial entre l'Union et un pays étranger qui confère à ce dernier le caractère de marché organisé suivant la conception des sidérurgistes, et ceux-ci n'ont jamais défini publiquement les critères suivant lesquels ils considèrent un marché comme organisé.

Dans le tableau XII ci-dessous, le regroupement des contrées géographiques a donc été fait en se basant

sur le niveau moyen des prix pratiqués à l'exportation et, de la sorte, ont été considérés avec approximation comme marchés organisés : l'Europe septentrionale, occidentale et centrale et le Congo belge. Ce tableau a été établi à partir des données du premier semestre de 1948 fournies par les statistiques douanières : les éléments relevés dans celles-ci, groupés par grandes zones géographiques, ont permis de déterminer les prix unitaires.

TABLEAU XII

Prix unitaires à l'exportation des produits de la sidérurgie belge calculés sur base des exportations des six premiers mois de 1948

Continents et pays	Total			Prix intérieur : fr. 3.050/3.150			Prix intérieur : fr. 3.250			Prix intérieur : fr. 3.250 à 4.150		
				701a1 et 701a2 et 701b			702a1 et 702a2			703a1 et 703a2		
	Tonnes	1.000 francs	Francs par tonne	Barres en fer ou acier. — Usage indéterminé, défini ou non. — Laminées à chaud.			Fils en fer ou acier. — Laminés à chaud.			Tôles en fer ou acier. — Tôles brutes. — Laminées à chaud.		
Tonnes	1.000 francs	Francs par tonne	Tonnes	1.000 francs	Francs par tonne	Tonnes	1.000 francs	Francs par tonne	Tonnes	1.000 francs	Francs par tonne	
1° Europe septentrionale (Danemark, Suède, Norvège, Finlande)	274.183	1.330.561	4.853	149.940	670.845	4.474	35.926	160.023	4.454	37.414	202.655	5.417
2° Europe occidentale (Pays-Bas, Royaume-Uni, France, Suisse) ..	516.718	2.671.424	5.170	238.203	1.132.286	4.753	33.395	164.938	4.939	95.382	583.507	6.118
3° Europe centrale (Allemagne, Autriche) ..	7.899	41.506	5.255	4.591	20.632	4.494	331	1.406	4.248	241	1.244	5.162
4° Congo belge et Ruanda-Urundi ...	29.749	152.999	5.143	12.096	59.073	4.884	275	1.542	5.607	6.973	40.073	5.747
Total ...	828.549	4.196.490	5.065	404.830	1.882.836	4.651	69.927	327.909	4.639	140.010	827.479	5.910
Pourcentage ...	62,4 %			56,9 %			75,6 %			60,7 %		
5° Europe :												
a) orientale (U.R.S.S., Yougoslavie, Bulgarie, Tchécoslovaquie)	23.141	159.143	6.877	12.345	68.839	5.576	1.443	9.017	6.249	2.997	26.446	8.824
b) reste de l'Europe (Portugal, Italie, Turquie, Espagne, Grèce, Gibraltar, Malte, Islande, Irlande) ...	110.444	625.925	5.667	70.858	390.539	5.512	8.787	47.556	5.412	14.422	90.003	6.241
6° Asie	103.899	629.729	6.061	78.187	450.156	5.757	2.745	17.519	6.332	17.350	121.988	7.031
7° Afrique (Autres que Congo belge) ...	111.543	671.573	6.021	79.100	463.956	5.865	2.439	16.286	6.677	10.738	77.280	7.197
8° Amérique du Nord :												
a) U.S.A.	4.286	28.008	6.535	3.066	19.123	6.237	—	—	—	820	7.263	8.857
b) Autres	2.840	14.341	5.050	—	—	—	—	1	—	—	—	—
9° Amérique centrale et méridionale ...	137.003	922.428	6.733	58.762	342.024	5.820	6.747	43.182	6.400	44.269	361.700	8.171
10° Océanie	5.214	33.261	6.379	4.200	24.628	5.864	—	—	—	—	—	—
Total ...	498.370	3.084.408	6.189	307.152	1.762.378	5.738	22.515	136.209	6.050	90.596	684.680	7.558
Pourcentage ...	37,6 %			43,1 %			24,4 %			39,3 %		
	1.326.919	7.280.898	5.487	711.982	3.645.214	5.120	92.442	464.118	5.021	230.806	1.512.159	6.557

Dans la première colonne du tableau figurent les chiffres globaux concernant les exportations de produits sidérurgiques de toute nature. Les indications ainsi obtenues ne peuvent être appréciées sans de sérieuses réserves, car il est évident que la valeur unitaire globale des fournitures à un marché est fonction non seulement des prix absolus qui y sont pratiqués, mais également de la proportion des différentes spécifications de produits fournis à ce marché.

C'est ainsi notamment que le chiffre de 5.050 francs correspondant au prix unitaire des livraisons aux « autres pays de l'Amérique du Nord » est dépourvu de toute valeur comparative, car ces livraisons sont restées limitées et ont porté sur des produits de valeur spécifique peu élevée.

Cette colonne fournit cependant une indication intéressante quant à la répartition des expéditions de produits sidérurgiques entre les marchés organisés et

les marchés libres : les premiers ont absorbé, au cours de la période envisagée, plus de 62 p. c. de l'écoulement total vers les débouchés extérieurs.

Mais pour pouvoir opérer un rapprochement plus valable entre les cotations pratiquées sur chacune des deux catégories de marchés, on a déterminé à titre exemplatif les prix unitaires de spécifications correspondant à quelques positions tarifaires concernant des produits que l'on peut considérer comme fongibles : ont été retenues à cet égard, les barres en fer ou acier laminées à chaud (n^{os} 701a1, 701a2 et 701b du tarif douanier), les fils en fer ou acier laminés à chaud (n^{os} 702a1 et 702a2) et les tôles en fer ou acier laminées à chaud (n^{os} 703a1 et 703a2 du tarif douanier). Le résultat de ce calcul figure aux colonnes 2, 3 et 4 du tableau XII et est donné à titre purement exemplatif. Malgré toutes les imprécisions qui peuvent la vicier, la comparaison des prix unitaires à l'exportation ainsi obtenus avec les prix intérieurs des mêmes produits révèle des écarts suffisamment importants pour qu'on puisse admettre que cette comparaison est fondée. Cependant, on tiendra compte de ce que les prix calculés pour les produits exportés sont — sous réserve de fraudes éventuelles — des prix *FOB* réellement pratiqués, tandis que les prix intérieurs belges des barèmes légaux sont des cotations de base théoriques auxquelles s'ajoutent en réalité les extra d'importation indirecte et autres suppléments.

Toutes ces données concernant, rappelons-le, la situation au cours du premier semestre de 1948.

L'importance quantitative des exportations de barres en fer ou en acier laminées à chaud rend les comparaisons particulièrement pertinentes. Le prix intérieur est de 3.050 francs (profilés) ou de 3.150 fr. (aciers marchands); le prix moyen sur les marchés organisés, de 4.651 francs; les marchés organisés n'absorbent ici que 56,9 p. c. des ventes, contre 43,1 p. c. aux marchés libres; sur ceux-ci, le prix moyen unitaire est de 5.738 francs (avec un maximum de 6.237 francs pratiqué sur le marché des U.S.A.). Ces ventes aux U.S.A. sont fort peu importantes (3.000 tonnes) et il s'agit peut-être d'une ou de quelques opérations isolées effectuées aux conditions du *grey market* dont on signale parfois l'apparition aux U.S.A., favorisée par la pénurie de l'acier dans l'économie nationale. Quant au prix intérieur américain, il se fixait, à fin juillet, à 3.935 francs pour les profilés et à 4.050 francs pour les aciers marchands et se situait donc à un niveau intermédiaire entre le prix intérieur belge et le prix sur les marchés organisés.

Au cours des mois ultérieurs, on a signalé un certain tassement de la demande des aciers marchands belgo-luxembourgeois sur les marchés libres; en revanche, les commandes des Etats-Unis prirent plus d'extension; sur ce marché, ces produits sidérurgiques s'écoulaient, à fin octobre, à des cours voisins de 4.900 francs la tonne.

Les prix auxquels s'est écoulée la production des fils en fer ou acier laminés à chaud sont assez voisins des précédents. Le prix intérieur belge est de 3.250 francs; les ventes à l'exportation portent sur 92.500 tonnes, dont plus de 75 p. c. vont aux marchés organisés à un cours moyen de 4.689 francs. Les ventes sur les marchés libres s'effectuent en moyenne à 6.050 francs.

Les tôles laminées à chaud présentent peut-être moins le caractère de produits fongibles. Les prix intérieurs belges sont les suivants :

Tôles fortes et moyennes	fr. 3.250
Tôles fines recuites en four ouvert (2 à 2,90 mm.)	» 3.900
Tôles fines recuites en vases clos (2 à 2,99 mm.)	» 4.150

Les ventes à l'étranger de ces produits au cours du premier semestre ont constitué un contingent important des exportations totales d'acier de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (230.000 tonnes pour 1,5 milliard environ). On sait que ce produit fait l'objet d'une demande mondiale particulièrement pressante. Les marchés organisés n'absorbent que 60,7 p. c. de ces exportations, à un prix moyen de 5.910 francs, et les marchés libres 39,3 p. c. à un prix moyen de 7.558 francs. Ici également, le prix moyen le plus élevé (8.857 francs) a été pratiqué sur le marché des Etats-Unis, mais encore une fois, il s'agit de quantités dérisoires. Les livraisons à l'Europe orientale sont aussi fort onéreuses (8.824 francs). Les prix intérieurs américains correspondants s'établissaient à fin juillet à 4.080 francs pour les tôles fortes et 3.935 francs pour les tôles fines 18 g.; ce dernier est voisin des cotations imposées au marché intérieur belge.

Ces quelques données mettent en lumière les avantages qu'offre à la sidérurgie la conjoncture actuelle du marché mondial. Tous les prix pratiqués à l'exportation — même vers les marchés organisés — sont largement supérieurs aux prix imposés en marché intérieur. Sans doute ceux-ci étaient-ils reconnus comme non rentables au moment où fut menée l'enquête sur les prix de revient dans la sidérurgie; mais, à cette époque — soit à la fin de 1946 —, la production d'acier fini ne représentait encore que 85 p. c. de la moyenne 1936-1938; ce niveau d'avant-guerre est aujourd'hui très largement dépassé et il est certain qu'à l'expansion de l'activité a correspondu une contraction des coûts de production.

* * *

Les secteurs industriels groupés en Belgique dans la Fédération et sous le nom de l'*Industrie des Fabrications métalliques* ont poursuivi dans leur ensemble une activité soutenue au cours des neuf premiers mois de 1948. Mais il importe de préciser immédiatement

simulent, en fait, des divergences sensibles dans l'évolution des diverses branches qui la composent. On sait, en effet, que les producteurs de biens de consommation ou, plus généralement, de biens considérés comme moins essentiels, se heurtent à des difficultés d'écoulement, certains débouchés extérieurs s'étant rétrécis par suite de pénurie de devises, et les marchés ouverts étant, en conséquence, l'objet d'une concurrence d'autant plus intense. Dans d'autres cas, les prix commencent à être, pour les acheteurs étrangers, un critère discriminatoire. Quelques secteurs voient le développement de leur activité contrarié par le manque de certains approvisionnements, notamment des tôles.

Néanmoins, malgré ces circonstances défavorables sur lesquelles l'industrie des fabrications métalliques ne manque pas d'insister, les données statistiques traduisant les résultats concrets de l'activité reflètent une évolution particulièrement favorable. Sans doute les effectifs ouvriers ont-ils plutôt tendance à se con-

tracter depuis le premier trimestre de 1948, au cours duquel ils ont atteint un maximum de 192.650 unités; comme l'indique le tableau XIII ci-après, le nombre des travailleurs redescend à 191.549 au second trimestre et à 190.959 au troisième trimestre. Mais on observe, au contraire, que le nombre moyen des heures de travail prestées continue à s'accroître: d'une moyenne de 35,6 millions par mois pour le quatrième trimestre de 1947, il passe à 35,7 millions au premier trimestre de 1948; les grèves de juin font redescendre la moyenne des trois mois suivants à 35,5 millions; mais, au cours du troisième trimestre de l'année, malgré les congés payés, le nombre mensuel moyen des heures prestées s'établit à 35,9 millions.

Les recensements opérés chaque mois par voie d'enquête auprès des affiliés de *Fabrimétal* et relatifs au volume des expéditions du mois, constituent également l'indice d'une évolution toujours favorablement orientée pour l'ensemble de l'industrie.

TABEAU XIII

Industrie des fabrications métalliques
Evolution de l'activité industrielle

Source : *Fabrimétal*.

Période	Main-d'œuvre (ouvriers et ouvrières)	Heures de travail (1.000)	Commandes inscrites (millions de francs)	Expéditions totales (millions de francs)	Exportations (millions de francs)
1947 Moyenne mensuelle	181.638	33.429	3.082	2.661	798
1948 1 ^{er} trimestre. Moyenne mensuelle	192.650	35.710	3.263	2.931	939
2 ^e trimestre. Moyenne mensuelle.	191.549	35.516	2.974	3.146	1.064
3 ^e trimestre. Moyenne mensuelle.	190.959	35.904	3.161	3.168	1.098

Les expéditions totales s'étaient contractées dans le premier quart de l'année: de 3.084 millions de francs belges pour le quatrième trimestre de 1947, elles étaient retombées à une moyenne mensuelle de 2.931 millions au début de 1948. Mais, au cours des deux trimestres ultérieurs, la tendance ascendante reprend et les chiffres sont respectivement de 3.146 et 3.168 millions. Les ventes opérées au cours du mois de septembre 1948 notamment constituent un nouveau maximum de 3.544 millions de francs: il s'agit là cependant d'un niveau exceptionnel des expéditions, temporairement accrues par des fournitures importantes effectuées au cours du mois par les chantiers navals.

Pour ce troisième trimestre de 1948, pendant lequel les expéditions d'ensemble (donc marché intérieur et exportation) ont atteint la moyenne mensuelle de 3.168 millions, les expéditions les plus importantes ont été opérées par les constructions électriques (538 millions contre 449 millions pour l'année 1947); les entreprises travaillant la tôle (337 millions contre 335 millions pour l'année 1947); les tréfileries et laminoirs à

froid (311 millions contre 230 millions pour l'année 1947); les constructions navales (314 millions contre 179,3 millions pour l'année 1947) et les ateliers fabriquant du matériel roulant pour chemins de fer et tramways (263 millions contre 188 millions pour l'année 1947).

Ces quelques chiffres témoignent donc des progrès réalisés dans ces activités par rapport à la moyenne de l'année 1947. L'expansion la plus considérable s'observe dans les constructions navales, dont les carnets de commandes s'élevaient au 1^{er} janvier 1948 à près de 3 milliards dont 60 p. c. environ émanant de l'étranger. La construction électrique également réalise une nouvelle et considérable avance: la demande des produits d'équipement que cette industrie fournit reste pressante. On remarque également le développement de l'activité des tréfileries et des ateliers d'étrépage et de laminage à froid, bien que ces derniers voient l'accroissement de leur production contrarié jusqu'à un certain point par l'insuffisance de l'approvisionnement en feuillards à chaud.

Il faut encore citer parmi les branches bénéficiant de la conjoncture présente, les constructeurs de machines-outils : grâce à l'amélioration de la qualité de leurs produits et grâce à la spécialisation de chaque entreprise dans quelques types, l'industrie belge de la machine-outil est parvenue à produire dans l'ensemble plus du double — et, dans certaines spécialités, près du quadruple — de sa production de 1939 : les expéditions totales du troisième trimestre de 1948 se mesurent en moyenne par 169,5 millions par mois.

Dans les aciéries de moulage, le niveau d'activité ne dépasse guère 80 p. c. de la moyenne d'avant-guerre; au contraire, les fonderies de fer ont pu porter leur production à plus de 110 p. c. de cette même période de référence, mais, à mesure qu'elles perdent sur les marchés étrangers l'avantage des délais de livraison plus courts, elles ressentent les effets de la concurrence étrangère dont les prix sont inférieurs à ceux des fonderies belges.

L'activité des boulonneries atteint environ 90 p. c. de celle de 1937.

La situation de toutes les branches qui viennent d'être citées s'est améliorée en 1948 par rapport à l'année précédente. Au contraire, dans l'importante activité du travail de la tôle, on observe un fléchissement de la production : les expéditions totales, qui se chiffraient à 335,7 millions de francs en 1947, se sont accrues dans les premiers mois de 1948 jusqu'à atteindre 405,5 millions en mars; mais, par la suite, le volume des ventes se contracte au point que la moyenne du troisième trimestre n'est plus que de 337 millions; il faut voir là les effets de la période de récession que traversent actuellement les fabriques d'articles ménagers en tôle et notamment les émailleries. Les difficultés auxquelles se heurte l'industrie de l'automobile, de la moto, du cycle et de leurs accessoires sont bien plus sérieuses encore : la plupart des débouchés normaux de cette industrie se sont entourés de mesures de sauvegarde et, en outre, le marché intérieur est fortement sollicité par la concurrence étrangère qui s'est trouvée, pour divers articles, favorisée par l'introduction du nouveau tarif douanier : les expéditions totales de ce secteur sont tombées de 245,5 millions en 1947 à 156,7 millions pour le troisième trimestre de 1948.

D'autre part, la répartition des ventes totales entre marché intérieur et marchés étrangers montre que l'écoulement sur ceux-ci est à l'origine du progrès constaté dans l'ensemble; au contraire, les expéditions au marché intérieur plafonnent; après une récession passagère au cours du premier trimestre de 1948, elles ont rejoint à peu près le niveau atteint au cours du quatrième trimestre de 1947, qui constituait d'ailleurs un maximum pour cette année, et accusent une tendance nette à la stagnation.

Sans doute serait-il possible d'accroître encore le volume des fournitures à l'étranger, notamment dans

(Millions de francs)

Moyenne mensuelle	Marché intérieur	Exportations
Du quatrième trimestre 1947.	2.080	1.004
Du premier trimestre 1948...	1.992	939
Du deuxième trimestre 1948.	2.082	1.064
Du troisième trimestre 1948.	2.070	1.098

les branches où, par suite des difficultés d'écoulement actuelles, la capacité de production installée est loin d'être utilisée intégralement. Mais, en tout état de cause, on ne peut faire mention d'une contraction des exportations de l'industrie des fabrications métalliques.

Cependant, si tel n'est pas le cas de l'ensemble de l'industrie, on doit constater le fait dans certains secteurs particuliers.

C'est ainsi que les industries produisant les articles de ménage ou travaillant la tôle — à l'exception peut-être de la tôle galvanisée — ont vu le volume de leurs ventes à l'étranger tomber jusqu'à 45 p. c. du niveau d'avant-guerre; les entraves aux échanges internationaux handicapent également les fabrications d'accessoires métalliques pour le bâtiment, les productions d'autos, motos et cycles, l'armurerie — bien que, pour ce dernier secteur, on constate une amélioration au cours des récents mois —, la production de machines pour l'agriculture, les boulangeries, charcuteries et blanchisseries.

Au contraire, les ventes à l'étranger des produits des tréfileries, des produits du groupe : « Ponts, charpentes et grosse chaudronnerie », des constructions navales, de matériel roulant de chemins de fer et tramways, des machines-outils atteignent à des niveaux records. Les chiffres suivants, empruntés aux Statistiques *Fabrimétal* et relatifs aux expéditions à l'étranger au cours du troisième trimestre de 1948, donnent une idée de l'ordre de grandeur des courants de ventes extérieurs des secteurs qui sont les principaux exportateurs parmi les industries des fabrications métalliques :

(3^e trimestre 1948)

Moyenne mensuelle des exportations totales	1.097 millions
Moyenne mensuelle des exportations de produits de tréfilerie	199 »
Moyenne mensuelle des exportations de produits de constructions électriques	163 »
Moyenne mensuelle des exportations de produits de constructions navales	140 »
Moyenne mensuelle des exportations de matériel roulant	121 »
Moyenne mensuelle des exportations de produits du travail de la tôle ..	119 »
Moyenne mensuelle des exportations de machines-outils	103 »

De cet examen rapide de l'activité passée de l'industrie des fabrications métalliques, on peut conclure que, en dehors des exceptions qui ont été citées, les résultats sont très satisfaisants. Mais cette activité était alimentée essentiellement par des commandes passées antérieurement et requérant souvent de longs délais d'exécution. De la même façon, le niveau de production des mois prochains sera déterminé par le volume des commandes passées au cours de l'année 1948. Les données statistiques fournies par *Fabrimétal* comportent une indication des commandes inscrites au cours de chaque mois; ce renseignement n'a que la valeur d'une indication, car il s'agit de chiffres couvrant l'ensemble de l'industrie; en outre, il est impossible de préciser jusqu'à quel point les déclarations individuelles des entreprises, sur lesquelles il est basé, excluent celles des commandes pour lesquelles le client étranger n'est pas en possession d'une licence d'importation délivrée par ses instances nationales.

De quelque incertitude que soient viciées les données numériques du tableau XIII ci-dessus quant à la signification concrète des indications relatives aux « commandes inscrites », il faut bien admettre que les ordres passés à l'industrie belge ont eu tendance à décliner depuis le premier quart de l'année. Au cours de ce premier trimestre, les commandes inscrites avaient porté, en moyenne, par mois, sur 3.263 millions, c'est-à-dire un chiffre qui se rapprochait du maximum de 3.349 millions enregistré au cours du second trimestre de 1947. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 1948, le montant moyen des nouvelles commandes passées (respectivement 2.974 et 3.161 millions) est resté inférieur aux expéditions réalisées au cours des périodes correspondantes, et c'est évidemment là l'indice d'une diminution des carnets de commandes encore à exécuter.

L'orientation des courants d'exportation des produits des fabrications métalliques ne s'est guère modifiée au cours du second semestre. Suivant les renseignements provisoires que fournissent les statistiques douanières et *Fabrimétal*, les ventes globales à l'étranger de l'Union économique belgo-luxembourgeoise se sont élevées, au cours du premier semestre de 1948, à 7.134 millions (1) et, au cours du troisième trimestre, à 3.488 millions (1), soit, dans l'un et l'autre cas, près de 20 p. c. de la valeur des exportations de toute nature de l'Union économique.

On voit, d'après les données du tableau XIV, que l'Europe reste de loin le principal débouché et, parmi les pays européens, les Pays-Bas suivis de la France et des pays scandinaves. Le Congo belge est le principal des marchés d'outre-mer; d'ailleurs, le conti-

(1) Ces montants sont supérieurs aux chiffres des valeurs des exportations communiqués mensuellement par *Fabrimétal*: ces derniers sont recensés, en effet, sur base des déclarations des affiliés de la Fédération; or, une partie des entreprises de l'industrie des fabrications métalliques ne sont pas membres de cette dernière et, en outre, la déclaration statistique mensuelle n'est pas obligatoire pour les affiliés.

nant africain, dans son ensemble, est un débouché intéressant pour l'industrie des fabrications métalliques. Traditionnellement, l'Amérique du Sud — et principalement l'Argentine et le Brésil — constitue également un des marchés de l'industrie belge, tandis que les ventes à l'Amérique du Nord restent dérisoires.

TABLEAU XIV

Situation des principaux marchés

Source : Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques.

Principaux pays de destination	1948 1 ^{er} semestre p. c.	1948 3 ^e trimestre p. c.
<i>Europe</i>	56,8	55,50
dont : Pays-Bas	19,-	17,09
France	10,2	12,70
Royaume-Uni	2,9	2,29
Suisse	5,1	4,53
Pays Scandinaves ..	9,9	8,83
<i>Afrique</i>	20,2	18,26
dont : Congo Belge	10,2	9,78
<i>Amérique du Sud</i>	11,8	13,05
dont : Argentine	5,4	8,17
Brésil	2,8	1,43
<i>Amérique du Nord</i>	0,6	0,99
<i>Asie</i>	8,0	8,19
<i>Débouchés secondaires divers.</i>	2,6	4,01
	7.134 millions, soit 100 %	3.488 millions, soit 100 %

Les données fragmentaires dont on dispose quant à la répartition des exportations du troisième trimestre ne révèlent pas de modification importante des courants commerciaux, si ce n'est le gonflement rapide des fournitures à l'Argentine et un tassement des expéditions vers les Pays-Bas; de même, les obstacles aux importations mis par le Brésil se concrétisent par une diminution de la part prise par ce pays dans les fournitures de l'industrie belge. Au contraire, les ventes à la France, dont l'importance proportionnelle s'était contractée légèrement au cours du premier semestre, rejoignent un niveau relatif normal.

* * *

La situation de l'industrie textile belge, largement tributaire de l'étranger tant par ses approvisionnements que par ses débouchés, ne peut s'interpréter correctement qu'en fonction de l'évolution économique des pays avec lesquels elle commerce, soit à l'importation, soit à l'exportation. Les difficultés que cette industrie éprouve aujourd'hui ont pour origine principale la faiblesse du pouvoir d'achat de ses clients normaux. La désorganisation de la production à la suite de la guerre mondiale et de ses séquelles immédiates est, en effet, le mal profond autour duquel prolifèrent les restrictions quantitatives, les discriminations, les taux de change multiples et autres barrières réglementaires auxquels se heurtent presque

partout les efforts de nos exportateurs. Toutefois, si ces dispositions administratives n'ajoutent rien au fait brutal et malheureux de l'absence d'un pouvoir d'achat adéquat chez nos partenaires commerciaux, elles ont cependant pour effet d'en concentrer les répercussions sur l'industrie textile, dont les produits sont jugés moins indispensables par les gouvernements intéressés. Il va sans dire que les autorités belges ne sauraient manquer, en cours de négociation des accords commerciaux, de contrecarrer cette évolution dans toute la mesure du possible. Il serait, en effet, contraire à l'équité de laisser retomber sur notre main-d'œuvre et nos entrepreneurs tout le poids d'un effort de réadaptation économique — et monétaire — qu'en bonne justice nos partenaires commerciaux doivent partager avec nous.

Néanmoins, indépendamment de la pénurie de pouvoir d'achat chez ses clients, l'industrie textile recommence à sentir les effets d'une crise de structure dont les symptômes étaient déjà apparents avant la guerre. La politique protectionniste des pays en cours d'industrialisation, voire la réservation de leur matière première par certains pays producteurs, en sont notamment les causes.

La saturation du marché belge des textiles où la concurrence étrangère est, provisoirement du moins, plus vive qu'avant la guerre, a conjugué ses effets avec ceux des deux facteurs relevés plus haut pour provoquer le ralentissement d'activité qu'il nous reste à décrire.

Sur le marché des *lins*, les pailles de belles et même de moyennes qualités sont toujours assez vivement demandées. Les qualités inférieures sont, par contre, relativement abondantes et leurs prix sont faibles. L'approvisionnement en lin d'origine française rencontre de grosses difficultés du fait de la prime payée par le gouvernement français au lin traité en France. Ce procédé inélegant préjudicie gravement les entrepreneurs belges.

Sur le marché des lins teillés, la demande reste forte pour les qualités supérieures : elle est très faible pour les qualités moins bonnes et leurs prix fléchissent sensiblement.

L'exportation de lin teillé sera sans doute nettement plus faible cette année qu'en 1947. A en juger d'après les chiffres des huit premiers mois de l'année, les expéditions représenteront probablement quelque 335.000 balles en 1948, contre 443.000 en 1947. Ces chiffres permettent d'apprécier l'ampleur des difficultés qui affectent l'industrie de la préparation des lins.

En filature, la réduction du volume de la production s'est manifestée surtout depuis le mois d'avril ; elle a ramené l'indice sensiblement au-dessous du niveau moyen de 1938. Le dénouement défavorable que l'on craignait déjà depuis plusieurs mois s'est donc produit ; il s'ensuit que l'industrie ne travaille plus qu'à 40 p. c. environ de sa capacité totale.

En tissage, le mouvement de réduction de la production, déjà très prononcé au début de l'année, s'est poursuivi au printemps et a ramené le volume de la production à des proportions très modestes : moins de 400 tonnes en moyenne, de mai à juillet, soit 50 p. c. à peine de la production de 1938, année défavorable.

La situation réellement grave de ce secteur de l'industrie textile a sa cause dans la concurrence des lins irlandais, écossais et suisses sur le marché nord-américain, dans la concurrence indirecte des textiles artificiels et dans l'obstruction pratiquée par certains de nos partenaires commerciaux, en dépit des accords qu'ils ont signés. Un effort considérable de réorganisation de la production, à tous ses stades, et surtout un meilleur fonctionnement des services de vente et une publicité adéquate s'imposent d'urgence si l'on veut éviter une catastrophe. Des progrès ont d'ailleurs été accomplis déjà à cet égard et les ventes aux Etats-Unis se sont accrues au cours des derniers mois, sans toutefois atteindre une ampleur suffisante.

En conséquence des restrictions de crédit, les stocks ne se sont pas développés depuis janvier ; leur volume est cependant assez considérable pour causer des embarras de trésorerie.

Dans l'industrie cotonnière, le mois de mai a également été marqué par un tournant de la conjoncture. Sous l'action combinée du rétrécissement des marchés extérieurs, affectant surtout les produits achevés : tapis, couvertures, velours, tissus façonnés, et du ralentissement de la demande sur le marché intérieur, le volume de la production des filatures et des tissages s'est amoindri de façon très sensible, ainsi que le tableau ci-dessous permet de le constater.

TABLEAU XV

Nombres-indices de la production cotonnière en 1948
(1938 = 100)

Source : Institut national de Statistique.

Mois	Filature	Tissage (coton et fibranne)
Janvier	117,5	144,6
Février	118,0	133,2
Mars	121,3	140,4
Avril	130,8	140,4
Mai	104,3	115,7
Juin	109,8	125,8
Juillet	92,9	111,1
Août	92,2	110,5

Cette évolution défavorable s'est poursuivie au cours des mois d'été, ramenant la moyenne des indices approximativement au niveau de 1938, année de dépression modérée. Nombre d'entreprises ont procédé au licenciement d'une partie de leur main-d'œuvre, notamment du personnel recruté à grands frais à la campagne lorsque la conjoncture était à son sommet. D'autre part, on signale fréquemment le retour au travail à une seule équipe, voire au

travail intermittent. Le nombre d'ouvriers du textile en chômage complet à Gand, principal centre cotonnier, est en augmentation sensible : 274 unités au début de janvier, 666 au début de juillet.

L'industrie de la laine a réagi, au mois de mai également et spécialement en ce qui concerne la filature, par une réduction de sa production, au contingentement de ses ventes à l'extérieur et à l'affaiblissement du marché intérieur. Le nombre-indice de la production de fils peignés s'abaissait progressivement depuis le mois de janvier; toutefois, le mois de mai a été marqué par une brusque accentuation de cette évolution. La contraction de la production de fil cardé se poursuit depuis beaucoup plus longtemps, soit depuis août 1947; elle s'est aggravée dans le courant du premier semestre de 1948, sauf une brève amélioration en avril-mai. En août 1948, le nombre-indice moyen de la production des filatures de laine était ramené, à peu de chose près, au niveau de 1938.

En tissage, le premier trimestre de l'année avait été marqué par une légère augmentation de la production par rapport aux deux derniers mois de 1947. Toutefois, en mai, en juillet et en août, la production a été un peu plus réduite.

TABLEAU XVI

Nombres-indices de la production lainière en 1948

(1938 = 100)

Mois	Filature		Tissage
	peigné	cardé	
Janvier	176,5	148	126
Février	160,7	125,2	127,9
Mars	164,8	129,5	138,2
Avril	150,9	145,8	133,7
Mai	130,4	139,0	115,3
Juin	135,3	120,0	144,3
Juillet	107,1	101,4	115,0
Août	116,8	104,1	114,8

A l'inverse de ce qui s'était produit en 1947, il semble que le marché marque, cette année, une préférence pour les tissus en cardé. Les tissages ont pu se conformer à cette évolution de la demande et maintenir de la sorte un niveau d'activité relativement satisfaisant. Les statistiques douanières indiquent que le ralentissement de la production de filés cardés provient en ordre principal de la régression des exportations, et seulement à titre subsidiaire de la faiblesse du marché intérieur. Le contraire s'est produit en ce qui concerne les filés peignés.

Le chômage est moins étendu dans l'industrie de la laine que dans celle du coton. Peut-être faut-il voir dans cette différence le signe que cette dernière est davantage affectée par la concurrence indirecte des textiles artificiels.

TABLEAU XVII

Exportations de filés de laine en 1948

(chiffres arrondis)

Unité : Tonne

Source : Institut national de Statistique.

Mois	Fil peigné	Fil cardé
Janvier	460	470
Février	360	370
Mars	230	260
Avril	360	310
Mai	310	250
Juin	240	230
Juillet	370	240
Août	350	160

Dans l'industrie du jute, c'est encore la rareté relative de la matière première et son prix très élevé qui conditionnent la production. Les tissages n'ont pu dépasser l'indice 105 et les filatures l'indice 90.

En rayonne, la situation est demeurée bonne. La production de fibres s'est accrue légèrement au début de l'été et celle des tissus s'est maintenue à un niveau élevé, aux environs de l'indice 200.

Dans l'ensemble, la situation de l'industrie textile, qui s'était signalée après la Libération par l'extrême rapidité de son rétablissement, est devenue défavorable non seulement par rapport aux autres branches de l'économie belge, mais également eu égard à sa capacité normale de production. On peut s'étonner, dans ces conditions, que les prix des produits textiles n'aient pas décliné sensiblement. Il ne peut être question d'envisager ici tous les aspects de ce problème. Il semble cependant opportun d'indiquer parmi les facteurs qui se sont opposés à la baisse, la tension qui a subsisté sur les marchés mondiaux de matières premières et qui s'est traduite notamment par le prix élevé du coton et la hausse des cours de la laine. En outre, le jute est relativement rare et surtout cher et le lin est demeuré cher par suite des prix élevés des autres produits agricoles. En présence du ralentissement de la demande, l'industrie belge s'est donc heurtée à l'incompressibilité de ses coûts, tant du côté de la main-d'œuvre, ce qui est normal, que du côté de la matière première, ce qui est exceptionnel. Il convient de signaler également que le marché intérieur a manifesté une tendance vigoureuse à rejeter les articles communs et à rechercher des articles de meilleure qualité. C'est une conséquence de la haute prospérité qui a régné dans les autres branches de l'économie et c'est une réaction de méfiance à l'égard des produits très médiocres que les circonstances de guerre ont longtemps imposés au consommateur. Cette substitution partielle des articles de qualité aux produits communs sur le marché de la consommation a pu, jusqu'à un certain point, contribuer à entraver un recul des prix. Enfin, la rareté du crédit a puissamment freiné la constitution de stocks spéculatifs dont la liquidation forcée aurait pu provoquer

un effondrement des cours. Toutefois, certaines entreprises ont été amenées à immobiliser en marchandises une partie de leur fonds de roulement, soit qu'elles aient été surprises par l'évolution rapide de la conjoncture, soit que la fermeture imprévisible de leurs débouchés extérieurs, en violation des accords commerciaux, leur ait laissé un stock d'invendus.

Nonobstant les circonstances que nous venons d'indiquer, le marché des produits textiles est tendu et les prix actuellement pratiqués peuvent être, dans nombre de cas, considérés comme vulnérables.

L'emploi s'est réduit d'environ 6.500 unités dans l'ensemble de l'industrie textile, entre janvier et juillet. A cette dernière date, elle occupait 150.336 ouvriers.

En *bonneterie*, on constate une diminution sérieuse de la production de bas et chaussettes, et une chute très profonde de celle de vêtements de dessus. Par contre, la production de sous-vêtements et de tissus à mailles s'est maintenue à peu près au niveau moyen de 1947.

* * *

L'activité des industries productrices de *matériaux de construction* et des industries connexes reste, en général, satisfaisante. Plusieurs secteurs ont atteint, au cours d'un ou de plusieurs mois de 1948, un niveau de production supérieur à celui de n'importe quel mois des années 1945-1947. Rares sont les secteurs où la production soit tombée à un niveau sensiblement inférieur aux niveaux maxima atteints depuis la Libération.

Le temps n'est plus, cependant, où l'insuffisance de l'offre laissait une grande partie de la demande insatisfaite et où la pénurie de combustible et de matières premières barrait seule la voie à une augmentation importante de la production. Dans la plupart des secteurs, l'offre et la demande sont aujourd'hui approximativement en équilibre. Dans certains secteurs, les possibilités de production dépassent même la capacité d'absorption des marchés et certaines entreprises se sont vues dans l'obligation d'accumuler des stocks, de chômer un ou plusieurs jours par semaine ou de licencier une partie de leur personnel.

Il semble que la plupart des secteurs aient atteint un niveau de production que, faute de débouchés, il leur sera difficile de dépasser. Si les tendances défavorables qui influencent actuellement la demande pour leurs produits ne se modifient pas, ils pourraient même être contraints de ramener leur production à un niveau sensiblement inférieur aux maxima atteints depuis la Libération.

Cette transformation du marché des matériaux de construction d'un *sellers' market* en un *buyers' market* s'explique tant par l'augmentation de l'offre que par la contraction de la demande.

Toutes les industries productrices de matériaux de

construction ont graduellement augmenté leur production depuis la fin de la guerre, au fur et à mesure que les contingents de combustible et de matières premières qui leur étaient alloués devenaient plus importants. A l'heure actuelle, la question de l'approvisionnement en charbons ne se pose pratiquement plus dans aucun secteur et seules quelques rares matières premières (les terres extra-alumineuses pour la production de produits réfractaires, par exemple) ne sont pas encore disponibles en quantités suffisantes.

La demande étrangère pour les matériaux de construction belges s'est contractée sous l'influence de deux facteurs :

1° La paralysie du commerce international provoquée par la pénurie de monnaies fortes. L'industrie belge des matériaux de construction souffre particulièrement de ce facteur, car ses débouchés traditionnels sont, en général, les pays limitrophes de la Belgique : France, Pays-Bas, Grande-Bretagne, pays qui sont particulièrement à court de francs belges. Le plan Marshall et le plan de paiements inter-européens porteront sans doute remède, dans une certaine mesure, à cette situation ;

2° La concurrence étrangère commence à faire sa réapparition dans de nombreux secteurs et sur de nombreux marchés. Ses prix sont souvent inférieurs à ceux des producteurs belges qui essaient de compenser les prix, à leur sens insuffisants, qu'il leur faut accepter sur le marché belge, par les profits réalisés à l'exportation. Il n'est pas douteux que l'industrie belge doive compter de plus en plus avec la concurrence étrangère au cours des années à venir. Car les concurrents de la Belgique sont, en général, des pays, comme la Grande-Bretagne, qui s'efforcent par tous les moyens de redresser leur balance des paiements en accroissant le volume de leur production et de leurs exportations.

La demande intérieure de matériaux de construction se maintient, mais le marché est calme. La reprise saisonnière de l'industrie du bâtiment au printemps dernier n'a pas été aussi marquée qu'on aurait pu le souhaiter, comme le montre l'évolution du pourcentage de chômage dans l'industrie de la construction :

Chômage dans l'industrie de la construction (1)

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs*.

Mois	1947	1948
Mars	12,2	5,5
Avril	1,9	4,1
Mai	1,4	3,7
Juin	1,3	4,0
Juillet	1,6	5,1
Août	1,8	3,9

(1) Moyenne journalière du nombre total de chômeurs contrôlés en pour-cent du nombre d'assujettis à l'assurance-chômage, dans l'industrie de la construction.

C'est le manque de disponibilités des acheteurs éventuels qui freine l'activité de l'industrie de la construction. En ce qui concerne le secteur de l'habitation privée, une certaine amélioration résultera sans doute du vote de la loi de Taya qui accorde des primes à certaines catégories de personnes pour les encourager à bâtir ou à acheter des habitations à bon marché, et de la mise en application de la loi sur les dommages de guerre.

Par contre, la nécessité où se trouve l'Etat de limiter strictement ses dépenses extraordinaires ne permet pas d'espérer une augmentation prochaine de l'activité dans le secteur public.

La demande intérieure pour les produits de consommation durables des industries connexes aux industries productrices de matériaux de construction paraît saturée dans plusieurs secteurs. C'est le cas pour les produits des gobeletteries. De plus, les industries belges ont parfois à faire face à la concurrence d'entreprises étrangères sur leur propre marché : c'est le cas des bouteilleries et des faïenceries.

Après cet aperçu général de l'ensemble des industries productrices de matériaux de construction, nous passerons en revue l'évolution des secteurs les plus importants, au cours des premiers mois de 1948.

a) *Carrières*. — Grâce à la clémence de l'hiver 1947-1948, la production des carrières a été sensiblement plus élevée au cours du premier trimestre de 1948 qu'au cours du trimestre correspondant de 1947. En mars, elle atteint son niveau le plus élevé depuis la Libération. La production d'avril est à peine inférieure, une réduction assez importante de la production de dragueurs étant, dans une large mesure, compensée par les progrès réalisés dans d'autres secteurs. En mai, la régression est plus importante, mais elle s'explique entièrement par le petit nombre de jours ouvrables que comptait le mois. Par contre, les intempéries auraient provoqué une baisse sensible de la production du mois de juin si celui-ci n'avait compté un nombre particulièrement élevé de jours ouvrables.

En juillet-août, on enregistre dans tous les secteurs une régression à caractère saisonnier.

TABLEAU XVIII

Carrières

Source : Institut national de Statistique.

	Unités	Moyenne mensuelle 1946	Moyenne mensuelle 1947	Janvier 1948	Février 1948	Mars 1948	Avril 1948	Mai 1948	Juin 1948	Juillet 1948	Août 1948
I. Production de :											
Porphyre concassés	1.000 t.	80	141	159	142	187	196	180	201	191	149
Petit granit : extrait	1.000 M3	10	11	12	11	13	12	43	12	10	12
Marbre : tranches ram. à 20 mm.	1.000 M2	30	33	41	38	41	41	38	43	38	36
Grès : concassés	1.000 t.	47	65	82	63	97	94	88	89	80	82
Sablères	1.000 t.	146	178	191	130	205	203	193	204	173	171
Dragueurs : graviers et sables	1.000 t.	92	90	47	81	141	127	123	98	70	101
II. Personnel :											
Nombre d'ouvriers (y compris manœuvres et apprentis)		8.866	9.653	10.235	10.213	10.353	10.436	10.589	10.547	10.643	10.415

La production de la plupart des produits de carrières est demeurée, depuis la Libération, inférieure à celle d'avant-guerre. La cause en est la pénurie de main-d'œuvre, particulièrement de main-d'œuvre qualifiée. Pour remédier à cette situation, beaucoup de producteurs procèdent à la mécanisation de leurs entreprises.

Depuis février 1948, les exportations de produits de carrières ont enregistré une diminution sensible qui s'explique par la parcimonie avec laquelle les autorités françaises accordent des licences d'importation. Le tableau XIX illustre cette évolution.

Les produits qui ne trouvaient plus preneurs sur les marchés extérieurs ont pu, en général, être écoulés à l'intérieur du pays, en dépit d'une concurrence de plus en plus vive des producteurs hollandais. Vers

la fin de la période sous revue, un certain stockage semble cependant avoir été enregistré.

TABLEAU XIX

Trafic ferroviaire à l'exportation des produits de carrières (sables exclus)

(en milliers de tonnes)

Source : Bulletin mensuel de documentation économique de la S.N.C.F.B.

Mois	1947	1948
Janvier		70,20
Février		23,20
Mars		11,15
Avril	53,0	20,70
Mai	61,0	19,80
Juin	60,4	19,90
Juillet	64,4	10,87
Août	39,5	6,96

b) *Cimenteries*. — Depuis le début de l'année, la production des cimenteries belges a nettement dépassé chaque mois la production du mois correspondant de 1947 et la production mensuelle moyenne de l'année 1938. La production du second trimestre de 1948 a été sensiblement supérieure à celle du premier. En mai, la production a atteint son niveau le plus élevé depuis la Libération : 301.000 t. Le nombre de fours en activité est passé de 43, à fin décembre 1947, à 51 en août 1948. Avant-guerre, il y avait 72 fours en activité.

TABLEAU XX

Production et exportations de ciment
(en milliers de tonnes)

Source : Institut national de Statistique.

Période	Production	Exportations (1)
1938 Moyenne mensuelle ..	250	83
1945 Moyenne mensuelle ..	54	—
1946 Moyenne mensuelle ..	157	38
1947 Moyenne mensuelle ..	217	88
1948 Janvier	271	145
Février	255	147
Mars	270	119
Avril	292	159
Mai	301	112
Juin	291	116
Juillet	271	120
Août	268	

(1) Positions tarifaires actuelles : Ciments non moulus ou moulus : ciment Portland, n° 192a; ciment alumineux, n° 192b; autres ciments, n° 192c.

La production des cimenteries ne paraît plus être freinée par la pénurie de combustibles, bien que la qualité de ceux-ci laisse encore à désirer. La vente de certaines catégories de combustibles (schlamms, boulets, charbons mixtes) ayant été rendue libre au début de 1948, les allocations de charbons rationnés aux cimenteries ont pu être réduites au cours des premiers mois de l'année. En mai et en juin, les allocations furent considérablement augmentées, l'interdiction de produire du ciment mixte à partir du 1^{er} mai devant entraîner une augmentation de la consommation des cimenteries en combustibles. Mais les nouvelles allocations s'avèrent trop généreuses et les cimenteries purent constituer des stocks de combustibles. Aussi les allocations furent-elles ramenées en juillet aux environs des niveaux fixés pour les premiers mois de l'année.

Les approvisionnements en laitier, dont l'insuffisance avait entravé la production de ciment mixte au cours des derniers mois de 1947, se sont sensiblement accrus au cours des premiers mois de 1948. L'interdiction de fabriquer du ciment mixte a entraîné, à partir du mois de mai, une diminution de la consommation de laitier par les cimenteries.

La fabrication de ciment mixte (1) avait été tolé-

(1) On fabrique en Belgique deux espèces de ciment : le ciment Portland et le ciment métallurgique; ce dernier s'obtient par la mouture fine d'un mélange de klinker de ciment Portland

rée pendant la guerre parce qu'elle nécessitait moins de combustibles que la fabrication de ciment Portland. La pénurie de combustibles ayant disparu, il convenait d'en revenir aux qualités d'avant-guerre. C'est ce qui explique la remise en vigueur, signalée plus haut, à partir du 1^{er} mai, de l'interdiction de fabriquer du ciment mixte.

En janvier et en février 1948, les exportations avaient été autorisées à concurrence de 150.000 tonnes par mois. Les quantités qui furent effectivement exportées furent très voisines de ce contingent. A partir du mois de mars, en vue de mettre à la disposition de l'industrie du bâtiment les approvisionnements dont elle avait besoin pour sa reprise saisonnière, 180.000 tonnes furent réservées par priorité au marché intérieur. Ceci explique, dans une large mesure, le fait que les niveaux d'exportation enregistrés en janvier et en février n'aient plus été atteints au cours des mois ultérieurs (sauf en avril).

Ce serait, cependant, un tort de croire que les exportations de ciment sont encore déterminées uniquement par la capacité de production des cimenteries et les besoins intérieurs. Les quantités de ciment belge que les marchés étrangers sont capables d'absorber ont sensiblement diminué depuis le début de l'année. Les causes en sont : a) le manque de devises de beaucoup de pays acheteurs, notamment de notre meilleur client, la Hollande; b) le développement pris par l'industrie cimentière dans certains pays : Danemark, Italie. Le Brésil, notre second client en 1947, a imposé des droits de douane prohibitifs en vue de protéger son industrie nationale; c) la réapparition de la concurrence britannique, polonaise, tchécoslovaque sur les marchés mondiaux; sur le marché hollandais, la Belgique rencontre la concurrence allemande et danoise. Par voie de conséquence, les prix à l'exportation sont devenus moins favorables.

Les livraisons au marché intérieur, au cours du premier semestre de l'année, ont été largement suffisantes pour couvrir les besoins, d'autant plus que la reprise saisonnière de l'industrie du bâtiment n'a pas revêtu l'ampleur espérée.

En ciment Portland, une certaine pénurie a cependant persisté. Afin de ne pas devoir désaffecter les installations qu'elles utilisaient à la fabrication du ciment mixte, un certain nombre d'entreprises se sont tournées, après le 1^{er} mai, vers la fabrication du ciment métallurgique plutôt que vers celle du ciment artificiel.

En résumé, l'offre et la demande de ciment se sont fortement rapprochées au cours des derniers mois. La concurrence entre les diverses entreprises belges a

et de laitier basique granulé de haut fourneau. Le ciment mixte est une variété du ciment métallurgique. Il se caractérise par le fait que sa composition (proportion de klinker et de laitier) n'est pas définie par l'arrêté royal du 14 avril 1935, comme c'est le cas pour les autres espèces de ciment métallurgique, mais peut varier d'une entreprise à l'autre et d'un moment à l'autre.

fait sa réapparition. Sans doute est-ce cette évolution du marché qui a déterminé la décision des cimenteries de rétablir le cartel du ciment pour une période de quinze ans. Les dernières conventions de l'ancien cartel étaient venues à expiration le 15 novembre 1947.

c) *Industries céramiques.* — Dans la plupart des secteurs de l'industrie céramique, la production a enregistré un recul au cours du premier trimestre de 1948, par rapport au dernier trimestre de 1947. Le recul des exportations a été plus marqué que celui des ventes sur le marché intérieur. La production du second trimestre a été sensiblement égale à celle du premier. La production du premier semestre de 1948 s'est située, dans l'ensemble, à un niveau légèrement supérieur à celui des années 1937-1939.

La production belge de matières premières pour l'industrie céramique a été fortement stimulée au cours des dernières années par l'insuffisance des livraisons effectuées par les fournisseurs traditionnels de la Belgique : l'Allemagne et la France. Aussi se situe-t-elle à un niveau nettement supérieur à celui d'avant-guerre.

TABLEAU XXI

Industries céramiques

Source : *Institut national de Statistique*, d'après les chiffres de la Fédération des Industries céramiques de Belgique.

Période	Production de		Personnel occupé
	Produits finis (1)	Matières premières	
	(en tonnes)		
Moyenne trimestrielle 1937-1938-1939 .	111.650	35.317	—
Moyenne trimestrielle 1947	115.000	79.273	—
4 ^e trimestre 1947	123.000	82.737	13.835
1 ^{er} trimestre 1948	115.368	72.825	13.559
2 ^e trimestre 1948	116.727	83.671	13.489

(1) Les chiffres globaux, pour l'ensemble des produits finis, sont repris au *Bulletin mensuel de documentation économique de la S.N.C.F.B.*

La situation des secteurs les plus importants de l'industrie céramique se présentait comme suit, au cours des premiers mois de 1948 :

Faïenceries : Les producteurs se plaignent de la concurrence que leur font sur le marché belge les importations de faïence décorée italienne qui ont atteint en 1947 quatre fois la moyenne annuelle de la période 1930-1939. L'exportation est très difficile en raison de la pénurie de devises dont souffrent les importateurs éventuels.

Porcelaine : Les articles électro-techniques restent très demandés, mais les commandes pour les autres fabricats se raréfient.

Carreaux : Marché calme. Les prix sont en baisse sur les marchés extérieurs, et des ristournes sont concédées aux acheteurs belges qui placent des com-

mandes importantes. Les stocks et le chômage ont tendance à s'accroître.

Produits réfractaires : La demande intérieure, notamment celle des verreries, se ralentit. Par contre, les exportations du second trimestre ont marqué un progrès très net par rapport à celles du premier. En juin, une grève, qui se prolongea pendant plusieurs semaines, éclata aux usines de Baudour, Tertre et Hautrage, causant une pénurie temporaire de produits réfractaires.

Le problème des approvisionnements en terres extra-alumineuses n'est pas encore complètement résolu : les importations en provenance de la France se sont améliorées depuis le début de l'année, mais la Belgique n'a encore rien reçu des livraisons qui devaient lui être faites par l'Allemagne.

Tuiles : L'offre dépasse largement la demande.

Tuyaux et poteries : Sur le marché intérieur, la demande est faible. A l'exportation, les producteurs belges se heurtent à la concurrence anglaise dont les prix sont moins élevés que les leurs. Les événements de Palestine ont compromis un des marchés traditionnels de ce secteur de l'industrie céramique belge.

d) *Briqueteries.* — La production de briques ordinaires atteignit en janvier 1948 un niveau qu'elle n'avait encore jamais atteint depuis la Libération; elle fléchit de façon très nette au cours des trois mois suivants, n'atteignant plus en avril que 70 p. c. de son niveau de janvier; à partir de mai, elle se redressa à nouveau, pour atteindre, en juillet, un niveau sensiblement égal à celui de janvier; en août, elle a marqué une nouvelle et importante progression.

La production mensuelle moyenne de briques ordinaires, au cours du premier semestre de 1948, a été sensiblement supérieure à la moyenne mensuelle de l'année 1947. En janvier, en juillet et en août, la production a dépassé la moyenne mensuelle des années 1937-1939.

TABLEAU XXII

Briqueteries

Source : *Institut national de Statistique.*

Période	Production de briques ordinaires (en millions de pièces)	Nombre d'ouvriers (y compris les manœuvres et apprentis)
1937-1939 Moyenne mens. . .	219	—
1947 Moyenne mensuelle . .	173	—
1948 Janvier	234	6.368
Février	212	5.825
Mars	180	5.999
Avril	162	8.692
Mai	185	9.882
Juin	215	10.088
Juillet	235	9.938
Août	255	9.528

La production se présente donc de façon satisfaisante, mais il semble qu'elle dépasse actuellement les

besoins du marché intérieur, tandis que les possibilités d'exportation sont extrêmement réduites. Aussi des stocks importants ont-ils été constitués. Ceux qui existaient vers la fin de l'année dernière étaient le résultat d'une manœuvre spéculative, les producteurs s'attendant à un relèvement du prix officiel. Mais les stocks qui existent à l'heure actuelle s'expliquent par la déficience de la demande, comme le montre le fait que les prix demandés par les briqueteries sont fréquemment inférieurs aux prix officiels.

e) Industries du verre.

Verres à vitre : A la fin de l'année 1947, les commandes de verres à vitre qui parvenaient aux fabricants belges dépassaient sensiblement les quantités que ceux-ci étaient en mesure de livrer. Cette situation s'est graduellement modifiée depuis le début de l'année en cours. Les marchés extérieurs, qui absorbent plus des quatre cinquièmes de la production belge, se sont contractés sous l'influence de trois facteurs :

1° La pénurie de devises des pays importateurs. Ceci s'applique en particulier aux pays de la zone sterling et à tous les pays dont les réserves en devises sont constituées en majeure partie par des avoirs sterling, ainsi qu'à certains pays de l'Amérique du Sud ;

2° Des signes de saturation sont apparus sur certains marchés : plusieurs pays importateurs ont, en effet, reconstitué leurs stocks et leur demande a été ramenée au niveau de la consommation courante ;

3° La concurrence étrangère s'intensifie : la concurrence japonaise sur les marchés d'Extrême-Orient, la concurrence de la Grande-Bretagne dans ses Dominions, et la concurrence française.

Nos meilleurs marchés ont été, au cours des premiers mois de 1948, les Pays-Bas et le Canada et, dans une moindre mesure, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Suisse, l'Inde et le Brésil.

Sur le marché intérieur, la demande a été assez calme, en raison de l'activité limitée de l'industrie du bâtiment.

En raison de la marge importante qui séparait l'offre de la demande à la fin de 1947, la contraction des commandes n'eut, à l'abord, aucune influence sur l'activité des verreries. La production continua à s'écouler sans difficultés jusque vers la fin du mois de juin. Elle fut du reste, réduite de la fin février à la mi-mai, par l'arrêt aux fins de réparations du bassin des verreries Gobbe-Hocquemiller, à Lodelinsart. A la fin mai, un autre bassin situé à Lodelinsart, celui de l'Union des Verreries Mécaniques Belges, fut arrêté pour les mêmes raisons. Toutefois, lorsque les réparations nécessaires furent terminées, à la fin juin, la remise à feu fut différée *sine die*, en raison de l'insuffisance de la demande. Enfin, en août, un second bassin de l'Union des Verreries

Mécaniques Belges, celui de Jemappes, fut également arrêté pour réparations.

Le nombre de bassins en activité, qui était de sept à fin 1947, ne s'élevait donc plus qu'à cinq à la fin août 1948.

Bien que la production mensuelle soit, en conséquence, tombée de trois à deux millions de mètres carrés simple épaisseur, elle a été quelque peu supérieure à la demande, au cours des derniers mois, et un certain stockage a été enregistré.

Glaceries : Les exportations de glaces ont été affectées par les mêmes facteurs défavorables que les exportations de verres à vitre, mais leur fléchissement a été plus considérable. Ceci s'explique par le fait que la glace est considérée comme un produit de luxe et que son exportation souffre tout particulièrement des politiques de contingentement pratiquées par les pays à court de devises.

L'étendue de la crise qui touche les glaceries apparaît clairement si l'on considère l'évolution du trafic ferroviaire des glaces, au cours des derniers mois : celui-ci est, en effet, tombé de 9.400 tonnes en décembre 1947 à 3.900 tonnes en août 1948, soit une diminution de près de 60 p. c.

Bouteilleries : Seules parmi les industries du verre, les bouteilleries restent très prospères. Ceci s'explique en partie par le fait qu'elles travaillent dans une large mesure pour le marché intérieur. Elles s'y heurtent d'ailleurs à une concurrence assez vive de la part de la Tchécoslovaquie. Pour y faire face, elles s'équipent en matériel ultra-moderne et construisent notamment de nouveaux fours équipés avec les derniers procédés de la technique moderne.

Gobeletteries : La situation des gobeletteries s'est graduellement détériorée au cours des premiers mois de 1948. A l'exportation, l'Angleterre, la Hollande et la France ont pratiquement cessé leurs achats. Le marché belge est saturé. Les usines qui disposent des fonds nécessaires maintiennent leur activité et stockent. Les autres chôment partiellement ou licencient leur personnel.

TABLEAU XXIII

Nombres-indices de la production de verre

(1938 = 100)

Source : Institut national de Statistique.

Période	Verre plat	Verre creux
1948 Janvier	105,7	138,3
Février	97,6	132,0
Mars	97,2	144,6
Avril	93,8	154,4
Mai	94,6	143,9
Juin	87,1	141,8
Juillet	88,3	132,2
Août	85,2	111,8

* * *

Dans l'industrie diamantaire, l'activité semble accuser une tendance à la baisse. L'effectif en chômage s'est accru de 20 p. c. environ de juillet à août; néanmoins, on évalue le nombre d'ouvriers diamantaires encore actuellement au travail à 13.000 ou 14.000 unités.

Les données numériques relatives au commerce extérieur en diamant, qui figurent dans les tableaux XXIV et XXVI, ne reflètent pas encore les effets de ce ralentissement de l'activité.

En valeur, les importations totales de diamants se sont, en effet, maintenues à un niveau assez élevé et généralement supérieur à la moyenne mensuelle de 1947; mais en août, on constate une contraction sensible des importations, essentiellement des importations de diamants bruts destinés à la taille, en telle mesure que la valeur totale des pierres entrées dans le pays pendant ce mois est inférieure au chiffre mensuel moyen de 1947.

TABLEAU XXIV

Importations de diamants

Source : Banque Nationale de Belgique.

Période	Diamants bruts destinés à la taille		Boards et diamants industriels		Diamants taillés		Total	
	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £
1946 Moyenne mensuelle	170.895	955.893	43.199	8.716	—	—	214.094	964.609
1947 Moyenne mensuelle	131.586	596.477	18.642	7.535	1.051	38.591	151.279	642.603
1948 Janvier	6.930	43.883	43.858	23.947	280	12.928	51.068	80.758
Février	192.350	1.122.042	25.441	7.450	58	2.036	217.849	1.131.528
Mars	206.090	1.317.461	39.745	18.694	634	17.539	246.469	1.353.694
Avril	145.722	828.583	34.335	15.298	1.402	24.894	181.459	868.775
Mai	109.123	710.329	20.000	4.950	—	—	129.123	715.279
Juin	175.201	911.587	43.256	14.221	—	—	218.457	925.808
Juillet	125.231	744.104	10.000	2.475	—	—	135.231	746.579
Août	86.240	540.196	35.216	9.607	—	—	121.456	549.803

Les importations de diamants bruts restent soumises au contrôle de l'Institut belgo-luxembourgeois du Change, qui fixe chaque mois le montant maximum global des devises qui peut être utilisé à cette fin et détermine en outre les conditions requises pour l'obtention de ces devises.

En mai 1948, la délivrance de devises pour l'importation de diamants fut subordonnée à un engagement d'exporter pour une valeur au moins égale à 150 p. c. du montant octroyé.

TABLEAU XXV

Achats de diamants bruts
auprès de la « Diamond Trading Company »

(en pour-cent du total des achats)

1948 Janvier	91 p. c.
Février	80 p. c.
Mars	90 p. c.
Avril	94 p. c.
Mai	94 p. c.
Juin	86 p. c.
Juillet	83 p. c.
Août	85 p. c.

Les achats de *outside-stocks* par les diamantaires belges prennent de l'extension. Cette tendance est révélée par une diminution de la proportion des

achats de diamants bruts auprès de la *Diamond Trading Company*, par rapport au total des achats.

Les exportations ont évolué d'une façon irrégulière et subissent toujours les répercussions de certaines pratiques de marché noir.

Le rapprochement des deux dernières colonnes du tableau xxvi semble indiquer, en effet, l'existence d'un rapport inverse entre la valeur des exportations officielles et le cours du dollar au marché parallèle de Bruxelles.

Les expéditions clandestines ne sont pas toujours dirigées directement vers les Etats-Unis. La France et la Hollande servent le plus souvent d'intermédiaires; le premier de ces pays importe clandestinement des diamants taillés de Belgique pour les expédier ensuite officiellement vers les Etats-Unis. La réglementation de change en vigueur en France laisse, en effet, 50 p. c. du produit des ventes en dollars à la libre disposition des exportateurs. En Hollande, malgré l'absence d'un marché libre du dollar, un résultat analogue a été atteint par l'adoption de dispositions spéciales, qui favorisent ces exportations de diamants vers les Etats-Unis. Il semble néanmoins que ces procédés, qui rappellent le système du *dumping* économique, soient actuellement abandonnés.

Exportations de diamants

Source : Banque Nationale de Belgique.

Période	Diamants taillés		Diamants industriels		Total		Cours parallèle du dollar à Bruxelles
	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	
1946 Moyenne mensuelle	24.562	1.068.873	20.401	46.129	44.963	1.115.002	
1947 Moyenne mensuelle	27.518	964.591	48.025	82.380	75.543	1.046.971	
1948 Janvier	28.571	1.110.075	89.553	86.607	118.124	1.196.682	49,82
Février	19.353	686.791	71.620	77.948	90.973	764.739	51,94
Mars	14.584	557.278	72.462	88.236	87.046	645.514	57,58
Avril	12.114	457.072	103.603	141.856	115.717	598.928	54,40
Mai	17.272	608.449	69.176	106.483	86.448	774.932	51,57
Juin	28.290	1.003.382	71.202	125.285	99.492	1.128.667	51,11
Juillet	24.987	879.723	76.289	153.737	101.276	1.033.460	50,96
Août	28.848	960.613	49.247	114.200	78.095	1.074.813	50,63

Mais les réglementations de change et les disparités entre les cours officiel et parallèle des devises ne favorisent pas uniquement les exportations clandestines. Elles stimulent également les importations frauduleuses, car le cours parallèle de la livre sterling — c'est-à-dire la devise dans laquelle se règlent généralement les achats de diamants bruts à l'étranger — accuse sur le marché de Bruxelles une disparité négative par rapport au cours officiel.

Le volume des exportations officielles de diamants est déterminé non seulement par les fluctuations des cotations parallèles du dollar, mais subit en outre les effets des restrictions à l'importation imposées par certains pays.

C'est ainsi que la Grande-Bretagne s'est efforcée de déplacer vers la France et les Pays-Bas ses courants d'importations de diamants taillés et, à cette fin, a pratiquement suspendu, depuis le début du mois d'avril, la délivrance des licences pour les diamants de provenance belge. Par conséquent, la France et les Pays-Bas se voyaient conférer un monopole de fait pour la fourniture de diamants taillés aux pays de la zone sterling, au détriment de l'économie belge. Heureusement, cette mesure discriminatoire a été rapportée en août. Ceci a permis à l'industrie belge de maintenir pendant ce mois ses exportations à un niveau relativement élevé, malgré le recul des expéditions vers les Etats-Unis, qui restent cependant de loin notre meilleur client ainsi qu'il ressort du tableau XXVII qui indique le pourcentage de nos

exportations de diamants taillés vers les Etats-Unis par rapport à nos expéditions totales de diamants taillés.

TABLEAU XXVII

Exportations de diamants taillés vers les Etats-Unis
(en pour-cent des exportations totales de diamants)

1948 Janvier	62 p. c.
Février	58 p. c.
Mars	61 p. c.
Avril	85 p. c.
Mai	86 p. c.
Juin	85 p. c.
Juillet	82 p. c.
Août	50 p. c.

Alors qu'en juillet 1948, les Etats-Unis absorbaient 82 p. c. de nos exportations de diamants taillés, l'Angleterre 1 p. c. et l'Argentine 11 p. c., en août ces rapports étaient respectivement : 50 p. c., 30 p. c. et 10 p. c.

Le tableau XXVIII donne en détail la destination de nos exportations de diamants taillés et de diamants industriels. Pour ces derniers, c'est la Grande-Bretagne qui demeure notre client principal; elle a même accru fortement ses achats au cours des derniers mois, et plus particulièrement au cours de la période pendant laquelle elle refusait les licences d'importation pour les diamants taillés.

TABLEAU XXVIII

Destination des exportations de diamants taillés et de diamants industriels

(en milliers de £)

Source : Banque Nationale de Belgique.

Pays de destination	1947 Moyenne mensuelle	1948 Janvier	1948 Février	1938 Mars	1948 Avril	1948 Mai	1948 Juin	1948 Juillet	1948 Août
A. — Diamants taillés.									
Etats-Unis	572	685	399	338	387	572	853	721	484
Grande-Bretagne	236	320	234	136	7	22	35	11	344
Indes britanniques	65	—	—	—	3	—	2	3	—
Canada	25	65	23	47	18	23	57	20	15
Mexique	8	—	—	—	—	—	—	—	—
Singapour	10	—	—	—	—	—	—	—	—
Chine	15	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres pays	34	40	31	36	42	51	56	125	117
Total...	965	1.110	687	557	457	668	1.003	880	960
B. — Diamants industriels.									
Etats-Unis	11	15	4	9	8	7	8	9	23
Grande-Bretagne	61	62	60	63	119	97	101	136	80
Suède	2	1	3	7	5	—	2	2	1
Pays-Bas	3	3	7	6	9	1	9	7	7
Canada	1	1	—	—	—	—	—	—	—
Italie	2	—	—	—	—	—	1	—	—
France	2	4	—	—	—	—	1	—	1
Tchécoslovaquie	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Autres pays	1	—	3	3	1	1	4	—	—
Total...	82	87	78	88	142	106	125	154	114

Alors qu'en 1947 et également en juillet 1948, les exportations de diamants taillés vers les Etats-Unis constituaient, environ la moitié des exportations totales de l'Union économique belgo-luxembourgeoise vers ce pays, ce rapport est tombé, ainsi qu'il ressort du tableau XXIX, à 20 p. c. au mois d'août.

Si la baisse des exportations de diamants taillés vers les Etats-Unis présente un aspect inquiétant pour le secteur industriel en question, étant donné que la clientèle des autres pays est beaucoup moins importante et surtout beaucoup plus instable, il y a cependant lieu de se réjouir d'un point de vue général de la plus grande diversification de nos exportations vers les Etats-Unis, surtout si l'on tient compte de l'extrême sensibilité conjoncturelle du diamant.

La baisse sensible des exportations totales de diamants enregistrée en février, mars, avril et mai a eu pour conséquence de faire apparaître pour tous ces mois un déficit assez important dans la balance en

devises résultant du commerce et de l'industrie diamantaires.

TABLEAU XXIX

Exportations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise vers les Etats-Unis

(millions de francs)

Sources : Institut National de Statistique et Banque Nationale de Belgique.

Période	Exportations totales (1)	Exportations de diamants (2)	Rapport de (2) à (1)
1947 Moyenne mensuelle.	226	103	45,6
1948 Janvier	288	124	43,0
Février	205	71	34,6
Mars	200	61	30,5
Avril	271	70	25,8
Mai	317	102	32,2
Juin	431	152	35,3
Juillet	273	129	47,3
Août	444	90	20,3

TABLEAU XXX

Mouvement de devises résultant du commerce et de l'industrie diamantaires

(millions de francs)

Période	Entrées de devises			Sorties de devises			Solde		
	\$ U.S.A.	Autres (1)	Total	\$ U.S.A.	Autres (1)	Total	\$ U.S.A.	Autres (1)	Total
1947 Moyenne mensuelle.	102	76	178	30	84	114	72	— 8	64
1948 Janvier	169	89	258	—	14	14	169	75	244
Février	83	67	150	23	177	200	60	— 110	50
Mars	66	58	124	5	234	239	61	— 176	115
Avril	64	63	127	—	153	153	64	— 90	26
Mai	72	32	104	2	124	126	70	— 92	22
Juin	134	32	166	9	155	164	125	— 123	2
Juillet	161	56	217	20	112	132	141	— 56	85
Août	97	11	108	8	89	97	89	— 78	11

(1) Y compris les transactions en francs belges.

Alors qu'en 1947, les transactions diamantaires officielles ont laissé un boni de 768 millions de francs, les transactions des huit premiers mois de 1948 n'ont procuré à l'économie nationale qu'une rentrée nette en devises s'élevant à 129 millions de francs. Il y a cependant lieu de signaler que cette réduction porte exclusivement sur les devises autres que le dollar. Bien plus, le boni laissé par les transactions avec la zone dollar sera beaucoup plus considérable pour l'année en cours que pour l'année précédente.

Les livraisons de diamants taillés au marché intérieur restent dérisoires et ont atteint un niveau particulièrement bas en août, ainsi qu'il ressort du tableau XXXI.

TABEAU XXXI

Ventes de diamants aux bijoutiers belges

1948 Janvier	fr.	154.680
Février	»	101.526
Mars	»	727.813
Avril	»	781.710
Mai	»	73.530
Juin	»	410.200
Juillet	»	135.669
Août	»	54.290

* * *

TRANSPORTS.

Aux chemins de fer, la reconstitution et la restauration des effectifs de locomotives et de wagons se sont poursuivies pendant la période d'avril à août 1948.

Le nombre total des locomotives a certes diminué de 3.353 unités en avril à 3.173 en août, en conséquence de l'envoi à la ferraille de locomotives réformées. Mais le nombre de locomotives utilisables augmente encore, passant de 2.355 en mars à 2.380 en août, et celui des locomotives disponibles en bon état (parc) atteignait 296 à la fin d'août, en comparaison avec 216 à la fin de mars.

La reconstitution des effectifs de wagons continue par suite de la mise en service de wagons neufs. A la fin de juillet, les effectifs utilisables, soit 81.317 wagons, comprenaient 18.000 wagons neufs, soit 21 p. c.

Les effectifs sont suffisants pour satisfaire toutes les demandes de transport en service intérieur, international et en transit. Les échanges en service international s'étendent tout en devenant de plus en plus normaux, par l'adhésion de nouveaux pays au Règlement international pour l'échange de wagons (R.I.V.). Au 1^{er} avril 1948, les autorités américaines, anglaises et françaises occupant l'Allemagne y ont souscrit. Cette adhésion est fort importante pour nous qui transportons une quantité notable du transit allemand.

La pénurie de matériel roulant semble disparue et l'attention se portera davantage sur une utilisation

économique des moyens de transport afin d'en réduire le coût. De sensibles améliorations ont été obtenues dans ce domaine. La durée de rotation des wagons s'abaisse régulièrement en raison d'une surveillance accrue et d'une meilleure utilisation du matériel. La consommation de combustibles par locomotive a baissé. Ainsi, le matériel de traction est mieux utilisé et le coût de traction a été réduit. De même, les trains sont plus utilisés qu'avant la guerre. Malgré la baisse survenue depuis la Libération, le nombre de voyageurs-kilomètres par train-kilomètre est toujours supérieur à celui d'avant-guerre. D'autre part, celui de tonnes-kilomètres productives par train-kilomètre s'élève constamment depuis la Libération et dépasse le niveau d'avant-guerre.

TABEAU XXXII

CHEMINS DE FER.

Trafic des grosses marchandises

(milliers de tonnes transportées)

Source : S.N.C.F.B.

Mois	1938 (1)	1947	1948	Rapports en p. c.	
				1947-1938	1948-1938
Janvier	6.125	4.557	5.580	74	91
Février	5.827	4.208	4.746	72	81
Mars	6.467	5.027	5.610	78	87
Avril	6.007	5.192	5.665	86	94
Mai	5.966	4.894	4.974	82	83
Juin	5.919	4.862	4.802	82	81
Juillet	5.702	4.727	4.645	83	81
Août	5.831	4.830	5.095	83	87
Septembre	6.360	5.149	5.320	81	84
Octobre	6.827	5.841		86	
Novembre	6.860	5.330		78	
Décembre	6.146	5.432		88	

(1) Y compris le Nord-Belge.

TABEAU XXXIII

CHEMINS DE FER.

Trafic des grosses marchandises

(milliers de tonnes-kilomètres transportées)

Source : S.N.C.F.B.

Mois	1938 (1)	1947	1948	Rapports en p. c.	
				1947-1938	1948-1938
Janvier	481.762	438.000	556.757	91	116
Février	450.538	426.597	466.938	95	104
Mars	482.723	509.256	531.916	105	110
Avril	434.358	495.018	538.513	114	124
Mai	425.152	451.706	486.190	106	114
Juin	420.911	453.745	471.563	108	112
Juillet	404.443	453.945	460.492	112	114
Août	415.567	483.088	502.985	116	121
Septembre	476.648	524.616	499.755	110	105
Octobre	497.144	579.563		117	
Novembre	506.961	518.348		102	
Décembre	499.871	527.961		106	

(1) Y compris le Nord-Belge.

Le mouvement des marchandises transportées par chemin de fer, après avoir atteint un maximum en mars, accuse, au cours des mois de mars à juin, la

baisse saisonnière annuelle. Le mouvement général reste cependant supérieur à celui de 1947, en raison de l'augmentation de notre production industrielle et ensuite du développement des transactions internationales. Toutefois, le mouvement exprimé en tonnes-kilomètres est aussi influencé par l'allongement du parcours moyen des marchandises transportées.

Malheureusement, exprimé en tonnes, le mouvement des marchandises transportées n'atteint pas encore le niveau des années antérieures à la guerre pour chacun des services.

Le mouvement des marchandises en service intérieur accuse, en comparaison avec les mois correspondants de 1947, une augmentation sensible, allant de 4 à 12 p. c., en raison de l'accroissement de notre production industrielle. Cependant, en comparaison avec l'année 1938, le nombre mensuel de tonnes transportées reste en général inférieur aux chiffres correspondants de 1938, puisque les industries de base, notamment les houillères, n'ont pas encore atteint le niveau de production d'avant-guerre.

TABLEAU XXXIV

Distinction du trafic par rail en service intérieur, international et de transit en 1938 et 1948

Grosses marchandises

(milliers de tonnes)

Source : S.N.C.F.B.

Mois	Trafic intérieur			Trafic international			Transit			Total		
	1938 (1)	1948	Rapport en p. c. 1948/1938	1938 (1)	1948	Rapport en p. c. 1948/1938	1938 (1)	1948	Rapport en p. c. 1948/1938	1938 (1)	1948	Rapport en p. c. 1948/1938
Janvier	3.907	3.394	87	1.701	1.742	102	517	444	86	6.125	5.580	91
Février	3.806	2.968	78	1.543	1.417	92	478	361	76	5.827	4.746	81
Mars	4.387	3.648	83	1.590	1.568	99	490	394	80	6.467	5.610	87
Avril	3.294	3.667	111	1.336	1.578	118	457	419	92	5.087	5.604	111
Mai	3.300	3.169	96	1.297	1.475	114	450	343	76	5.047	4.987	99
Juin	4.091	3.071	75	1.393	1.289	93	436	442	101	5.920	4.802	81
Juillet	3.933	2.874	73	1.334	1.414	106	435	357	82	5.702	4.645	81
Août	3.991	3.221	81	1.434	1.457	102	405	416	103	5.831	5.094	87
Septembre	4.304			1.590			466			6.360		
Octobre	4.620			1.715			492			6.827		
Novembre	4.686			1.603			570			6.859		
Décembre	3.882			1.635			629			6.146		

(1) Y compris le Nord-Belge.

L'évolution est meilleure pour ce qui concerne les mouvements internationaux de marchandises qui, en 1948, sont supérieurs à ceux de 1947 et fort proches du niveau de 1938. Cette évolution favorable doit être rapprochée de celle du port d'Anvers au cours du premier semestre et aussi du mouvement de notre commerce extérieur. Le mouvement international a été soutenu, principalement à l'exportation.

Les mouvements de marchandises en transit, après avoir été pendant le premier trimestre inférieurs aux chiffres correspondants de l'année 1947, ont repris au cours du second trimestre et atteint même, pendant le mois de juin, le niveau de 1938. Cette évolution favorable est consécutive au développement de la production dans les pays voisins, en particulier en France. Mais la comparaison du premier semestre de 1948 avec celui de 1947 montre que les progrès du transit sont peu importants. Il semble bien, en effet, que nous avons atteint un maximum. Les accroissements ultérieurs interviendront progressivement en conséquence d'une reprise de plus en plus marquée des échanges internationaux à la suite de l'application du plan Marshall et du relèvement économique de

l'Allemagne occidentale. La reprise des relations commerciales normales avec ce pays nous apporterait un important volume de marchandises à transporter. De même, l'extension des relations commerciales avec la France pourrait également causer une augmentation du mouvement.

En outre, le développement des relations commerciales avec l'étranger entraînerait un accroissement du mouvement intérieur par suite du développement parallèle de notre production et des transports y afférents.

Déjà la contraction de quelques productions industrielles, conséquence des difficultés dans nos relations commerciales avec l'étranger, a eu des répercussions sur le mouvement de certaines catégories de marchandises.

Les transports de minerais et de produits métallurgiques progressent cette année et dépassent de loin le niveau de 1947, malgré la baisse saisonnière. Ceci doit être mis en rapport avec l'extension de la production et des exportations.

En revanche, les transports de produits chimiques,

de textiles et de cuir, de matériaux de construction ont diminué plus fortement que la baisse saisonnière habituelle. La cause principale de cette évolution réside dans la moindre activité de ces entreprises résultant du resserrement des débouchés extérieurs. Ces facteurs non seulement réduisent la quantité de produits finis et de matières premières à transporter, mais causent un changement dans les moyens de transport utilisés. Par exemple, les entreprises fabriquant du ciment, en considération de la réduction des marges bénéficiaires, utilisent davantage la voie d'eau, d'autant plus que les bateaux néerlandais qui transportent de la mitraille en provenance de la zone d'occupation soviétique recherchent le transport du ciment belge comme fret de retour vers la Hollande.

La voie d'eau, en effet, prend une part grandissante des transports de produits chimiques, spécialement des potasses d'Alsace, des produits de carrières et de charbon. Les bateaux néerlandais viennent chercher les matériaux de construction à Lessines et dans la vallée de la Meuse pour les transporter vers la Hollande.

Enfin, la concurrence du camion s'exerce également et enlève aux chemins de fer le transport de produits finis en provenance des carrières de la Moyenne-Belgique.

Jusqu'à présent, la diminution de certaines catégories de transports a été masquée par l'augmentation des autres transports, de sorte que le solde est encore favorable. Mais cette évolution montre que, de plus en plus, le choix des demandeurs de transport se fait en fonction du coût de transport et des qualités plutôt qu'en fonction de la possibilité de transport. Elle s'étendra à mesure que la concurrence sur les marchés étrangers et intérieur se fera plus vive et imposera une baisse des prix et des marges bénéficiaires.

Le mouvement des voyageurs marque, contrairement à celui des marchandises, une augmentation saisonnière. Celle-ci est cependant inférieure à celle de l'année dernière, exceptionnellement favorable, en dépit d'un nombre plus élevé des trains mis en circulation. C'est la conséquence de la crise du tourisme en Belgique, rançon de la haute valeur de notre monnaie, et du développement des services d'autocars et de la circulation automobile. Au reste, la S.N.C.F.B. a créé des services d'autocars et de tourisme afin de lutter contre cette concurrence et d'attirer les touristes vers les chemins de fer. Ces tentatives semblent connaître un certain succès. La Société doit éviter que le transport des voyageurs ne diminue encore, car celui-ci est pour une bonne part à l'origine de ses déficits financiers.

Le compte d'exploitation des chemins de fer traduit, pour les sept premiers mois de l'année, une situation financière meilleure. Les recettes montrent une nette tendance à hausser, en raison d'abord de la hausse des tarifs par le retrait de l'arrêté ministé-

riel de baisse de 10 p. c.; par les subventions de l'Etat qui s'élèvent à 166,7 millions mensuellement, soit 20 p. c. des recettes moyennes; enfin, en raison des meilleurs rendements du mouvement, spécialement pour ce qui concerne les marchandises.

Les dépenses se sont également accrues, dans une proportion moindre cependant que les recettes. Malheureusement, ces augmentations ne se produisent pas à la suite d'un développement des mouvements ferroviaires, mais sont plutôt les résultats de l'accroissement des charges sociales, qui, pour les six premiers mois de l'année, représentaient 21,2 p. c. des dépenses. En 1947, le pourcentage n'était que 19 p. c. En outre, les approvisionnements enregistrent une hausse de 16 p. c. à la suite de l'augmentation des prix. Enfin, la dotation mensuelle de renouvellement a été portée de 67 millions à 85 millions de francs.

En vue de stabiliser les dépenses, la S.N.C.F.B. applique un programme d'économies, qui porte principalement sur divers postes peu importants. Pendant le premier semestre de 1948, les réductions ont atteint près de 100 millions.

La S.N.C.F.B. exécute ainsi sa promesse de réaliser pour 200 millions d'économies au cours de cette année. Mais celles-ci ne balancent pas les accroissements des autres dépenses. Elles n'apporteront en réalité qu'un allègement temporaire, puisque les dépenses, en augmentation constante — charges sociales, traitements, renouvellement —, sont incompressibles et, de par leur nature, augmenteront encore.

Néanmoins, le compte d'exploitation est à peu près en équilibre. Cette amélioration a eu ses répercussions sur la situation financière de la Société. Les charges financières, déduction faite du produit du placement des fonds et des intérêts intercalaires des travaux d'électrification, se sont élevées au cours du premier semestre de 1948 à 123 millions. En 1947, elles s'élevaient à 114 millions. L'accroissement de 9 millions est dû aux intérêts des prêts sur nantissement de titres.

Malgré l'accroissement des charges financières, le déficit de l'exploitation du premier semestre de 1948 n'atteint que 127 millions, causé presque uniquement par les charges financières. En 1947, le déficit du premier semestre s'élevait à 454 millions. La différence entre les deux chiffres souligne l'amélioration survenue depuis un an. A la fin de juin, les déficits cumulés de la Société atteignaient le montant de 1.604,7 millions, comparés avec 969,8 millions à la fin de juin 1947 et 1.477,3 millions à la fin de décembre 1947.

* * *

La reconstitution de la *flotte intérieure* s'est poursuivie au cours de l'année 1947. Elle s'est accompagnée d'une modernisation, par la standardisation des

chalands suivant trois types : le « spits » de 300 tonnes, le « campinois » de 500 à 640 tonnes et le « rhénan » de 750 à 3.500 tonnes. Ensuite, un plus grand nombre de chalands, spécialement les « spits »,

sont automoteurs et ont une plus grande puissance de vitesse. Ceci permettra une meilleure rotation des bateaux et par conséquent une meilleure exploitation.

TABLEAU XXXV

Composition de la flotte intérieure belge

Source : Administration de la Navigation intérieure.

A fin d'année	Bateaux à traction		Bateaux automoteurs			Total	
	Nombre	Milliers de tonnes	Nombre	Milliers de tonnes	Milliers de CV.	Nombre	Milliers de tonnes
1945.....	3.114	1.284	2.005	532	71	5.119	1.816
1946.....	3.329	1.411	2.084	559	77	5.413	1.970
1947.....	3.339	1.464	2.709	791	181	6.048	2.255

La quantité de marchandises transportées par eau, après avoir atteint, en mars, le chiffre le plus élevé depuis la Libération, accuse une baisse sensible d'avril à juillet. Toutefois, relativement aux années précédentes, le niveau atteint cette année est encore élevé, à la suite surtout des mouvements aux importations et exportations. Ces mouvements tendent, en effet, à s'accroître régulièrement, contrairement à ceux avec l'intérieur et en transit (qui après avoir atteint un maximum en mars, s'abaissent au cours des mois suivants).

Le mouvement intérieur est surtout déterminé par la production industrielle qui accuse une baisse saisonnière pendant ces mois. Au surplus, de nombreuses industries semblent disposer actuellement de gros stocks, notamment les mines, de sorte que la demande de transport de produits pondéreux a diminué. L'action de ces deux facteurs a plus que compensé la demande accrue en provenance d'autres secteurs importants pour la voie navigable, les carrières, les entreprises de matériaux de construction, qui, en vue de réduire leur prix de vente sur les marchés d'exportation, recourent davantage au transport moins coûteux de la navigation fluviale.

Mais cette baisse du mouvement intérieur a été partiellement compensée par un accroissement du mouvement fluvial à l'importation et à l'exportation. Il se produit toujours une hausse au cours de ces mois, en relation avec la reprise des activités saisonnières, telles que la construction et l'exploitation des carrières. Mais à ces causes saisonnières, il faut ajouter la reprise de la vie économique allemande et le développement de la production française, qui intensifient les échanges avec notre pays.

Des Pays-Bas, nous importons par voie d'eau surtout des produits de carrières, des combustibles, des produits divers et des produits chimiques.

TABLEAU XXXVI

TRAFIC FLUVIAL RHÉNAN

Trafic général à Lobith

(frontière germano-hollandaise)

(en tonnes)

Source : La Navigation du Rhin.

Mois	Entrées totales en Hollande		Sorties totales de Hollande	
	1947	1948	1947	1948
Janvier	227.700	367.100	87.700	279.000
Février	102.500	566.800	17.500	550.200
Mars	180.400	829.100	137.500	689.600
Avril	404.400	962.800	311.700	587.300
Mai	438.600	840.800	488.500	650.100
Juin	391.000	768.500	524.800	619.100
Juillet	546.200		537.700	
Août	514.000		485.300	
Septembre	512.700		371.400	
Octobre	512.400		132.100	
Novembre	392.800		45.200	
Décembre	660.800		491.000	

Le mouvement fluvial avec l'Allemagne est très disproportionné. Nous importons par eau le double de ce que nous exportons, par suite des fortes importations de combustibles.

Nous importons surtout du charbon — 70 p. c. du total des importations par eau —, des mitrailles, des produits de carrières, du gravier et du sable du Rhin, des produits chimiques, des potasses et du sel Borth. Nous exportons surtout des produits alimentaires — 50 p. c. du mouvement global à l'exportation —, des minerais et des engrais.

La navigation fluviale n'échappe pas à la situation économique actuelle. Si elle perd une part importante des transports de combustibles, d'autre part, elle gagne des nouveaux transports de matières pondéreuses, grâce à son coût moins élevé. Car la stabilisation et même la baisse de certains prix de

matières premières ou demi-finies incitent les entrepreneurs à faire un choix plus économique des transports afin de pouvoir maintenir les marchés où la concurrence est vive.

Ainsi, la navigation fluviale doit tendre à réduire le plus possible son prix de revient. Le tonnage-kilomètre moyen par bateau chargé, qui était en 1946 de 23.257 km. et en 1947 de 22.494 km., a tendance à augmenter. Au cours des premiers mois de 1948, il dépasse généralement 23.400 km. à la suite d'un allongement du parcours moyen par bateau chargé, qui passe d'une moyenne annuelle de 86,85 km. en 1947 à 88 km. pendant le premier semestre de 1948, et d'un accroissement du tonnage moyen par bateau qui s'élève de 263,46 tonnes en 1947 à 280,5 tonnes pendant le premier semestre de 1948. Ainsi, la capacité des bateaux semble mieux utilisée qu'en 1947. Les conditions climatiques ont évidemment influencé très favorablement le mouvement fluvial au cours des six premiers mois de cette année, contrairement à ce qui s'est passé l'année précédente. Mais les facteurs économiques ont aussi leur part.

La rotation des bateaux est également plus élevée qu'auparavant puisque le tonnage moyen sur le réseau a augmenté dans des proportions appréciables. Ainsi, la capacité globale de la flotte est plus utilisée qu'auparavant.

* * *

L'activité des transports n'a pas été limitée par des difficultés techniques ou climatiques, ainsi que ce fut le cas au cours de l'année 1947. Les transports ont pu donc remplir leur rôle sans entraves.

Les mouvements de marchandises ont évolué en étroite relation avec le volume de la production intérieure. En outre, la situation économique du pays et

notamment la crise des débouchés ont eu des répercussions sur les transports. Les avantages offerts par chacun des moyens de transport et l'importance du coût de transport dans les prix interviennent davantage dans le choix d'un moyen de transport. Car une réduction du coût du transport équivaut à un élargissement des marchés extérieurs ou à une amélioration de nos possibilités de concurrence sur les marchés intérieur et extérieur, et la tendance à égaliser les prix de vente sur ces marchés incitera petit à petit à réduire le plus possible la part du coût de transport dans le prix de vente.

D'autre part, la réduction du coût entraîne un accroissement des mouvements de marchandises en transit et des services y afférents, et une extension de l'hinterland d'un port comme Anvers.

L'activité du port d'Anvers s'est caractérisée au cours des huit premiers mois de l'année par une grande stabilité qui contraste fortement avec la période d'expansion du second semestre de l'année 1947. Cette stabilité est apparue dans tous les mouvements du port : maritimes, fluviaux et ferroviaires.

Le nombre de navires entrés au port oscille entre 645 en février, jaugeant globalement 1.604 milliers de tonnes, et 759 en mars, jaugeant globalement 1.982 milliers de tonnes. Depuis mai, le nombre de navires entrés fut toujours supérieur à 700. Si les chiffres actuels sont inférieurs à ceux du second semestre de 1947, ceci est dû d'abord au fait que les influences saisonnières favorisent particulièrement le second semestre et que pour ce qui concerne celui de 1947, des importations massives furent faites dans un but spéculatif, avant la mise en vigueur du tarif *Benelux*. Ainsi, le mouvement des entrées au cours du second semestre de 1947 avait un caractère nettement anormal et temporaire, dont on ne pouvait pas raisonnablement espérer la continuation.

TABLEAU XXXVII

Embarquements et débarquements au port d'Anvers

Trafic maritime

(milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Période	Embarquements			Débarquements			
	Exportations (commerce spécial)	Transit	Total	Importations (commerce spécial)	Entrées en entrepôt	Transit	Total
1938 Moyenne mensuelle	513,3	462,2	975,5	666,6		322,8	989,4
1946 Moyenne mensuelle	208,9	33,0	241,9	328,8	295,6	118,2	742,6
1947 Moyenne mensuelle	426,5	93,1	519,6	1.039,8	72,5	218,5	1.330,8
1948 Janvier	532,6	63,4	596,0	1.133,6	40,3	671,5	1.845,4
Février	434,9	194,0	628,9	860,8	53,8	359,3	1.273,9
Mars	475,7	119,5	595,2	1.168,0	70,5	379,5	1.618,0
Avril	512,7	82,9	595,6	796,3	71,0	248,4	1.115,7
Mai	447,0	82,8	529,8	789,6	82,7	242,7	1.115,0
Juin	473,9	88,6	562,5	775,2	75,9	269,2	1.120,3
Juillet	460,5	83,8	544,3	731,3	94,4	204,4	1.030,1
Août	437,1	101,2	538,3	781,1	36,5	186,6	1.004,2
Septembre	530,3	102,8	633,1	752,6	51,2	125,7	929,5

Au contraire du mouvement des entrées, celui des sorties montre une nette amélioration en regard du premier et du second semestre de 1947, tant pour ce qui concerne les navires sortis chargés que pour ceux sortis sur lest.

Le nombre de navires sortis chargés fut généralement supérieur pendant les huit premiers mois de l'année à celui de l'année précédente. En revanche, celui des navires sortis sur lest a diminué régulièrement depuis janvier. Le pourcentage des navires qui quittent sur lest par rapport au total des navires sortis est tombé progressivement de 27,6 p. c. en janvier à 20,5 p. c. en avril. En août, il atteignait 22,30 p. c. Au cours de l'année précédente, le minimum avait été 25 p. c. et le maximum 35 p. c., en décembre.

Cette régression des sorties sur lest de même que celle des entrées sont liées à la diminution constante du nombre de navires en provenance des Etats-Unis.

Le nombre de navires en provenance de Grande-Bretagne et d'Irlande est toujours le plus élevé. Au contraire, le nombre de navires en provenance des Etats-Unis, après avoir atteint 85 unités en mars, est revenu à 56 en août. On relève également une réduction sensible des navires en provenance de l'Argentine, de l'Espagne, du Portugal et du golfe de Mexique.

En revanche, on note une augmentation appréciable du nombre de navires en provenance de la péninsule scandinave, de la Baltique et de l'Allemagne, à la suite de la reprise du trafic du bois.

Le nombre de navires en provenance de la France et des Pays-Bas est toujours important et reflète des relations maritimes étroites.

Le classement par pavillon donne la première place au pavillon anglais, tant pour ce qui concerne les entrées que pour les sorties. Il est suivi du pavillon néerlandais, qui cherche à conquérir la place laissée vacante par le pavillon allemand. Ensuite viennent les pavillons américain, suédois et norvégien. Une particularité intéressante au cours des derniers mois a été la réapparition du pavillon allemand. En juillet, 23 navires allemands de très petit tonnage sont arrivés à Anvers.

Parmi les navires qui ont coutume de quitter sur lest, on note en premier lieu le pavillon des Etats-Unis : 30 à 50 p. c. des navires sortis quittent sur lest. Les navires grecs, panaméens et soviétiques quittent sur lest dans une plus grande proportion, mais leur nombre est plus faible. Ces départs sur lest résultent de l'absence de grands courants commerciaux vers l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

La diminution des départs sur lest a été la conséquence de la régression des arrivages en provenance des Etats-Unis. Mais nous devons tenir compte du développement des lignes régulières à Anvers, dont le nombre est passé de 176 en février 1948 à 193 au

31 août 1948. Anvers est maintenant relié avec toutes les parties du monde.

L'augmentation du nombre de lignes régulières et l'extension des relations maritimes avec toutes les parties du monde assurent au port d'Anvers un rayonnement qui contribue beaucoup à la stabilité des mouvements des navires. D'autre part, la régression des mouvements exceptionnels et l'accroissement d'un fret de retour ont eu pour résultat de réduire l'écart entre les mouvements d'entrées et de sorties de navires chargés, ainsi que le prouve la diminution du pourcentage de navires sortis sur lest. Cette assurance de trouver un fret de retour, jointe à la célérité des débarquements ou embarquements de certaines matières pondéreuses, grâce au *Stocatra*, assure une meilleure rotation des navires. Cette amélioration a pour résultat une baisse des frais d'exploitation. Mais pour avoir une vue plus complète de la situation, il faut examiner le mouvement des marchandises.

Le mouvement des marchandises présente des aspects moins favorables. Les débarquements ont nettement diminué, tandis que les embarquements accusent une baisse moins prononcée. Le mouvement global des débarquements revient de 1.845,4 milliers de tonnes en janvier à 1.004,1 milliers de tonnes en août, soit une réduction de 45 p. c. Il est vrai que le mouvement est encore supérieur au niveau de 1938. La baisse est survenue tant dans nos importations que dans le transit (1).

La réduction de nos importations est due essentiellement à la suppression des importations de charbon des Etats-Unis et à la réduction des importations par suite de l'abondance de stocks en Belgique. Les importations ont baissé de 35,4 p. c.

Les mouvements de marchandises en transit sont tombés de 671,5 milliers de tonnes en janvier à 186,6 milliers de tonnes en août par suite de la réduction des importations de charbon, du déroutement des marchandises par Rotterdam et par Dunkerque et de la réduction des importations suisses à la suite de l'abondance des stocks.

Le mouvement des embarquements n'accuse pas une baisse très prononcée, grâce surtout au soutien de nos exportations maritimes. Les embarquements, après avoir atteint 628,9 milliers de tonnes en février, sont revenus à 538 milliers de tonnes en août, en raison principalement de la régression du transit.

Ce dernier, après avoir atteint le chiffre élevé de 194 milliers de tonnes en février, est retombé à 83,8 milliers en juillet, pour remonter à 101,2 milliers en août. Nos exportations maritimes se sont maintenues malgré les variations mensuelles très prononcées.

(1) Dans les comparaisons avec les données précédentes, il faut tenir compte des changements survenus dans la statistique. Depuis l'entrée en vigueur du tarif douanier *Benelux*, il est devenu plus expéditif de déclarer en transit une marchandise reçue en consignation ou dont on ne connaît pas la destination au moment de son arrivée. Ainsi, une partie des importations est classée dans la rubrique du transit qui donc est gonflée.

Parmi les produits embarqués, on note le fer et l'acier, les ciments, les produits chimiques, les engrais et les combustibles.

Les mouvements des embarquements et des débarquements sont surtout alimentés par l'activité de notre économie nationale. Le transit aux débarquements ne représente que 18 p. c. du total; au contraire, celui aux embarquements n'atteint que 10 p. c., alors qu'en 1938 et, en général, avant la guerre, ce dernier représentait 40 à 50 p. c. du total.

Les mouvements des marchandises semblent d'abord évoluer favorablement puisque les volumes des embarquements et des débarquements tendent à se rapprocher. La chute des débarquements marque d'ailleurs la fin des arrivages exceptionnels et le retour à une situation normale. Ces mouvements sont donc plus stables et tendent à l'équilibre. Mais en comparaison avec les autres ports étrangers, l'évolution de l'activité portuaire d'Anvers apparaît moins favorable, surtout pour ce qui concerne le transit.

La comparaison avec le port de Rotterdam met en évidence la réduction régulière de l'avance acquise par le port d'Anvers. Si le nombre de tonnes débarquées à Anvers dépasse de loin encore celui de Rotterdam, au contraire, celui des tonnes embarquées à Rotterdam dépasse depuis avril celui d'Anvers. Quant au transit à l'importation, Anvers garde encore une légère avance qui peut être attribuable seulement aux changements survenus dans le relevé statistique; au contraire, Rotterdam dépasse de loin Anvers pour ce qui concerne le transit à l'exportation, qui est le plus intéressant puisqu'il comprend de nombreux produits finis. Il est vrai que pour le transport de charbon de la Ruhr, qui intervient pour une grande part, Rotterdam a reçu une part plus grande que celle d'Anvers.

La raison qui pousse les Etats et les particuliers à dérouter les marchandises par Rotterdam, Amsterdam, Dunkerque, Marseille, Gênes, Venise et les ports allemands de Emden, Hambourg et Stettin en territoire polonais, est la rareté et le renchérissement consécutif du franc belge, qui a pour résultat de rendre onéreux le transport par Anvers. La disparité entre le franc belge et les devises des pays voisins est un obstacle d'autant plus grand que nos tarifs de transport sont chers et que les produits finis ont une grande valeur par unité de poids. Ceci explique pourquoi le transit à l'exportation passe plutôt par les ports étrangers.

En revanche, Anvers présente certains avantages grâce à une rapidité très grande des déchargements de produits pondéreux, de sorte que les avantages de célérité assurent des économies qui balancent celles résultant de la disparité monétaire. Ainsi, le déchargement des minerais suédois se fait plus rapidement par Anvers que par aucun autre port. Cette célérité a pour avantage une rotation plus rapide des navires. Malheureusement, ce transit est, pour le

port d'Anvers, d'un moindre rapport que le transit à l'exportation.

Cette évolution, sans encore éveiller de graves inquiétudes, devra cependant attirer l'attention des dirigeants, afin de ne pas laisser détourner le transit rhénan vers d'autres ports. Ceci sera obtenu grâce à de meilleures relations commerciales avec l'Allemagne, à une meilleure différenciation des services du port, mais surtout par un abaissement du coût des opérations dans le port et du transport dans l'hinterland anversoïse. Déjà, parmi les facteurs favorables, on peut citer la baisse sensible des frets fluviaux internationaux, qui parfois atteint 50 p. c.

Les mouvements fluviaux et ferroviaires ont subi la même évolution que celle du mouvement maritime. Ce dernier, d'ailleurs, est l'élément déterminant de l'activité portuaire d'Anvers et le restera tant que l'Europe n'aura pas rétabli l'équilibre de sa balance commerciale vis-à-vis des pays d'outre-mer.

L'évolution est caractérisée par une chute du nombre de tonnes sorties du port par voie d'eau et par chemin de fer. Après avoir atteint un maximum de 1.565 milliers de tonnes en décembre, le nombre de tonnes sorties est tombé à 867 milliers en août. La chute a été la plus brusque pour les transports par chemins de fer. Au contraire, le mouvement du nombre de tonnes entrées s'est maintenu et suit la courbe de l'activité économique. Il a atteint un maximum en avril avec 648 milliers de tonnes. Ensuite, il est tombé à 557 milliers en juin pour remonter à 613 milliers en août.

La desserte se partage en proportions à peu près constantes entre les chemins de fer et la navigation fluviale. Aux entrées, la part des chemins de fer, qui avait atteint 42,7 p. c. en février, a haussé jusqu'à 52 p. c. en juin. Depuis, elle s'est maintenue à 47 p. c. Cette progression s'explique par l'importance croissante des expéditions de produits finis. Aux sorties, la part des chemins de fer est tombée de 49,5 p. c. en janvier à 37 p. c. en mai, par suite de la baisse des frets fluviaux et d'une disponibilité accrue de la flotte fluviale à Anvers. Néanmoins, depuis mai, la part des chemins de fer est remontée à 46 p. c. (en août).

Le mouvement ferroviaire a surtout subi la conséquence de la baisse des débarquements. Le nombre de wagons sortis est revenu de 41.741 unités en janvier à 24.097 unités en août. Le nombre de wagons arrivés est beaucoup plus stable. De 19.514 unités en janvier, il passe à 21.206 en avril. Depuis, il se maintient à un niveau élevé.

En conséquence de la chute des sorties, l'équilibre entre les arrivages et les sorties tend à se rétablir, ce qui facilitera l'exploitation rationnelle de la gare ferroviaire.

Les relations ferroviaires les plus importantes se font avec la France. Ensuite, viennent, pour les sorties, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

Pour les arrivages, la Tchécoslovaquie et l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse. Anvers entretient des relations ferroviaires suivies avec l'Italie, surtout aux sorties, avec la Hongrie et les Balkans. Le mouvement avec les Pays-Bas est nettement négligeable, contrairement à celui de la navigation fluviale.

Le mouvement fluvial accuse la même évolution que le mouvement ferroviaire.

Les sorties de bateaux et de marchandises baissent, tombant de 729 milliers de tonnes en mars à 470 milliers en août en raison de la chute des importations de combustibles qui fournissaient 30 p. c. des affrètements. Les entrées de bateaux et de marchandises, après avoir atteint un maximum en mars avec 358 milliers de tonnes, sont tombées à 266 milliers de tonnes. Depuis, elles sont remontées à 319 milliers de tonnes en août.

Le nombre de tonnes en provenance ou à destination de l'intérieur représente 55 à 70 p. c. du mouvement global et prouve l'importance de notre économie dans l'activité portuaire. Avant la guerre, la part du mouvement international était supérieure à 50 p. c.

Les arrivages de marchandises se maintiennent à un niveau élevé. Les sorties, au contraire, sont tombées de 494 milliers de tonnes en janvier à 313 milliers en août, soit une baisse de 35 p. c. attribuable à la suppression des importations de charbon.

Les mouvements internationaux sont très irréguliers. Les arrivages, après avoir atteint le maximum de 179 milliers de tonnes en février, sont retombés à 93 milliers en mai, mais remontent à 116 milliers en août. Les sorties progressent de 204 milliers en janvier à 256 milliers en juin pour retomber à 150 milliers en août. Les mouvements internationaux subissent de profondes modifications quant à la composition et à la répartition des transports. Certains disparaissent, mais d'autres courants les remplacent. Ceci est particulièrement vrai de la navigation fluviale rhénane.

Celle-ci marque une nette reprise tant à la remonte qu'à la descente, en raison de relations plus suivies entre la Belgique et l'Allemagne et de la reprise de l'activité industrielle allemande. Cette dernière se traduit par un accroissement du volume transporté et par une composition plus variée des matières transportées.

A la descente, les transports de charbon rhénan diminuent dans de fortes proportions par suite d'une diminution des envois de charbon vers la Belgique et en transit vers le Portugal, l'Italie et la Grèce.

En revanche, les transports de mitraille, de gravier du Rhin et de sels Borth se développent fortement sans cependant compenser la chute des envois de charbon, qui constituaient un aliment important pour notre batterie.

Les envois de potasse d'Alsace sont à un niveau élevé qui varie normalement entre 34.000 et 40.000 tonnes. Depuis mai, un nouveau courant s'est

développé : le transport de bois par « spits » à destination des gros centres consommateurs belges.

Les arrivages de Suisse sont toujours faibles, cependant fort intéressants, puisqu'ils sont constitués par des messageries.

Au cours de ces sept derniers mois, le mouvement fluvial à la remonte a subi, quant à la composition, de profondes modifications qui reflètent les changements survenus dans l'économie allemande.

De façon générale, les transports vers la zone française d'occupation et la France ont baissé dans d'appréciables mesures. Les matières premières et marchandises à destination de ces deux régions sont de plus en plus fréquemment dérivées par Rotterdam. La raison de ce changement réside dans la pénurie de francs belges dont souffrent les deux pays et aussi dans les avantages que peuvent retirer les transporteurs par suite de la dépréciation du florin.

Le mouvement à la remonte est donc surtout déterminé par les besoins de la Bizone et de la Suisse. Les transports principaux à destination de la Bizone sont ceux d'abord des pyrites et des engrais qui se développent rapidement. Les transports de céréales ont été très élevés au cours des mois de mars et d'avril lors de la réexpédition de maïs vers la Bizone. Parmi les nouveaux transports, on relève celui de l'acide sulfurique vers Duisbourg et surtout celui des minerais suédois, à partir de juin, par suite de la reprise de l'activité sidérurgique allemande. En juillet, le nombre de tonnes transportées était de 35 milliers; avant-guerre, le chiffre mensuel était de 100 milliers.

Le mouvement avec la Suisse, qui avait dépassé le niveau d'avant-guerre, tend à se contracter en raison de la réduction des arrivages à la suite de l'abondance de stocks en Suisse.

Le mouvement rhénan a repris la première place dans l'ensemble de l'activité fluviale du port. Au second rang vient le mouvement fluvial avec les Pays-Bas, qui est resté à un niveau élevé. C'est, au reste, le seul en équilibre.

Le mouvement fluvial avec la France est très réduit en raison de la suspension d'importations de charbon et du déroutement par Dunkerque et par Rotterdam. Les arrivages de marchandises ont atteint au maximum 15 milliers de tonnes et les sorties 44 milliers. Ainsi qu'on le voit, le mouvement est fort déséquilibré.

L'évolution des mouvements ferroviaires et fluviaux a été marquée, au cours de la période étudiée, par un retour à une situation plus normale. Des courants de marchandises exceptionnels disparaissent rapidement, tandis que les courants traditionnels réparaissent et se développent. Les huit premiers mois de l'année forment donc une période de transition, qui a montré un retour à l'équilibre traditionnel des mouvements de sorties et d'entrées. Le pourcentage des sorties par rapport aux entrées est revenu de 266 en janvier à 120 en août.

Néanmoins, au cours de cette période, un élément défavorable s'est manifesté, qui pourrait prendre une grande importance au cours des prochains mois. La pénurie du franc belge et les difficultés de fonctionnement des accords bilatéraux causent de plus en plus souvent le déroutement de certains courants de transport par Rotterdam et par Dunkerque.

L'activité du port de Gand marque un net redressement au cours des huit premiers mois de l'année.

Le nombre de navires entrés au cours de cette période a atteint 845 unités jaugeant globalement 1.074.539 tonnes Moorsom, soit 86 p. c. du tonnage entré pendant les mois correspondants de 1938. Pour la même période en 1947, il était entré 654 navires jaugeant globalement 918.351 tonnes, soit 73 p. c. du chiffre correspondant de 1938. Le tonnage entrant sur lest monte à environ 10 à 14 p. c. du total.

Le nombre de navires sortis a également haussé, mais le tonnage sorti sur lest est plus élevé que celui entré sur lest. Il atteint parfois 70 p. c. du tonnage global.

Le second trimestre fut moins bon que le premier, par suite de l'arrêt des importations de charbon. Le nombre de navires entrés, après avoir atteint 128 unités et 193 milliers de tonnes de jauge en février, est revenu à 73 navires et 116 milliers de tonnes de jauge en juin. Depuis, il a haussé jusqu'à respectivement 81 navires et 113 milliers de tonnes de jauge, en août.

Le port de Gand se caractérise par une grande diversité de pavillons. Le pavillon anglais tient largement la première place. Les pavillons suédois, norvégien et néerlandais se disputent les autres places. Les autres pavillons sont représentés souvent par quelques navires et de façon irrégulière.

Le nombre de tonnes débarquées a atteint un chiffre record en janvier avec 360 milliers de tonnes. Ensuite, il a baissé à la suite de la diminution des arrivages de charbons importés, mais il se maintient à un niveau plus élevé que celui de l'année précédente.

Le port de Gand reçoit de la Grande-Bretagne du charbon, des huiles minérales et des marchandises diverses; d'Allemagne, du charbon; des Antilles, de de l'essence; de Scandinavie, du bois, des pâtes de bois et des minerais; de l'Afrique du Nord, de la péninsule ibérique et de la France, des pyrites et des minerais; de l'Amérique, du charbon et du coton.

Le nombre de tonnes embarquées accuse une légère baisse en comparaison avec les chiffres des huit premiers mois de l'année 1947. Le port expédie vers l'Angleterre des produits divers, des engrais et des mitrilles; vers la Scandinavie, des engrais et des produits chimiques; vers l'Égypte, des engrais; vers la Norvège, du carbure, des bitumes et des superphosphates.

Le mouvement fluvial montre la répartition des divers courants dans l'hinterland gantois. Le mouve-

ment avec l'intérieur du pays reste de loin le plus important.

Le port expédie vers l'intérieur du pays des engrais, des charbons — mais ces expéditions ont fortement diminué à partir de juin —, des minerais et des sables.

Le port reçoit de Belgique des expéditions de charbons et de coke, d'engrais, de matériaux de construction et de gravier. Au cours du mois de mars, des péniches affrétées en séjour à Anvers ont été acheminées vers Gand pour y être déchargées.

Le mouvement fluvial avec l'étranger subit les mêmes influences que celles subies par le mouvement fluvial à Anvers. Les relations fluviales avec la France traversent une grave crise en raison de la pénurie de devises belges et sont tombées à un niveau insignifiant. Le port expédie vers ce pays du brai, du sable, du charbon et des pavés. Il reçoit des métaux et du plâtre.

Au contraire, le mouvement fluvial avec l'Allemagne s'est brusquement développé et vient au premier rang pour les sorties. Le port expédie des engrais, des minerais et, au début de l'année, des produits alimentaires. Il reçoit d'Allemagne des métaux, du charbon et du gravier.

Des Pays-Bas, le port reçoit du sable et des graviers; il expédie, d'autre part, des engrais et des matériaux de construction.

Le port de Gand reste toujours un port très industriel, qui reçoit des charbons, des minerais, des phosphates et des pyrites et expédie surtout des engrais, puis des métaux, du coke et des marchandises diverses. Son activité se rapproche sensiblement du niveau d'avant-guerre, mais est influencée par la pénurie des devises en France. La reprise des relations fluviales avec l'Allemagne apportera cependant une compensation à cette perte.

MAIN-D'ŒUVRE

L'évolution du marché de l'emploi, telle qu'elle se dégage des données statistiques relatives au chômage, traduit une sensible aggravation du ralentissement conjoncturel d'activité dont nous décelions les premiers symptômes vers le milieu de l'année 1947 déjà.

La moyenne journalière globale des chômeurs contrôlés s'est accrue de plus de 20.000 unités de mai à septembre.

Abstraction faite de la pointe de juillet consécutive à l'octroi des congés payés et de sa résorption en août, le mouvement a été régulier et continu. Les reprises et les recrudescences saisonnières d'activité n'ont pas interrompu son développement, elles en ont simplement freiné le rythme alors qu'elles exercent, en période de conjoncture normale, une influence régressive assez nette sur le volume global du chômage.

TABLEAU XXXVIII

Moyenne journalière des chômeurs contrôlés

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Période	Total	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
1938 Moyenne mensuelle	174.003		
1946 Moyenne mensuelle	67.292	48.035	19.257
1947 Moyenne mensuelle	67.560	35.639	31.921
1947 Avril	51.154	32.449	18.705
Mai	46.259	26.465	17.794
Juin	46.259	26.465	17.794
Juillet	54.904	28.543	26.361
Août	48.737	27.891	20.846
Septembre	45.476	29.963	15.513
1948 Janvier	105.290	68.328	36.962
Février	135.724	71.854	63.870
Mars	95.451	64.113	31.338
Avril	94.679	61.562	33.117
Mai	94.045	59.606	34.439
Juin	104.717	61.814	42.903
Juillet	129.274	69.571	59.703
Août	122.549	74.292	48.257
Septembre	124.233	81.065	43.168

Elles ont d'ailleurs été elles-mêmes freinées à la fois par les difficultés d'ordre économique auxquelles ont à faire face plusieurs des industries dont la productivité s'accroît normalement au cours de la bonne saison (la construction, par exemple), et par les conditions climatiques désastreuses de cet été qui ont eu de fâcheuses répercussions sur l'activité des entreprises agricoles, des entreprises à travaux extérieurs et des industries où la succession des saisons engendre

des fluctuations de production régulières, nous pourrions même dire automatiques, mais d'ampleur variable parce que subordonnée dans une certaine mesure au caractère plus ou moins accusé des saisons (l'industrie du vêtement, par exemple).

Les deux catégories de chômeurs ont été touchées par le mouvement de hausse. Mais les effectifs de chômeurs complets ont continué à se développer, ainsi qu'ils le font depuis 1947, à une allure plus rapide que celle des chômeurs partiels.

En septembre 1948, c'est-à-dire à un des mois de l'année où ils tombent d'ordinaire aux niveaux les plus bas, leur moyenne journalière dépassait de plus de 9.000 unités son maximum de l'hiver (71.854 unités en février) et elle représentait près du triple de son chiffre de septembre 1947.

Le chômage complet absorbait ainsi 4,2 p. c. du total des assujettis à l'assurance-chômage alors que le chômage partiel en atteignait 2,2 p. c.

Ces niveaux peuvent paraître modérés à ceux qui les apprécient essentiellement en fonction des chiffres absolus de l'avant-guerre et des moyennes admises comme normales par les théoriciens du plein emploi; ils n'en posent pas moins un problème inquiétant pour l'avenir, étant donné surtout la vitesse avec laquelle ils ont été atteints et continuent à s'élever.

La ventilation des chômeurs complets par principaux groupes de professions permet de se rendre compte du caractère généralisé de l'aggravation.

TABLEAU XXXIX

Répartition des chômeurs complets par groupes de professions (1)

(Moyenne journalière) (2)

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Groupes de professions	1947					1948								
	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep-tembre	Jan-vier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep-tembre
Agriculture	773	535	868	676	961	3.599	3.661	3.029	2.797	1.831	2.200	2.443	1.885	2.245
Art et précision (diamant)	2.538	2.475	2.020	1.248	998	809	1.157	1.500	1.924	2.025	2.045	2.034	1.589	2.468
Construction	1.592	1.375	1.611	1.633	1.376	8.441	8.497	5.727	4.524	4.001	4.167	4.807	4.746	5.197
Bois et ameublement	1.633	1.571	1.764	1.660	1.614	3.350	3.361	2.738	2.559	2.546	2.753	3.121	3.413	3.654
Sidérurgie et fabrications métal- liques	1.772	1.592	1.795	1.849	1.804	3.443	3.728	3.556	3.704	4.065	4.039	5.218	4.792	5.507
Textile : production	1.490	1.340	1.406	1.475	1.537	3.147	3.320	3.232	3.331	3.942	3.935	4.502	5.966	6.618
Vêtement	644	708	998	1.251	1.131	2.918	2.493	1.785	1.427	1.370	1.793	2.748	3.759	3.441
Cuir et peaux	404	509	783	722	601	1.237	1.144	1.111	891	821	945	1.449	1.505	1.485
Alimentation	1.393	1.238	1.231	1.196	1.286	2.093	2.308	2.215	2.306	2.183	2.193	2.315	2.336	2.417
Transports	2.021	1.842	1.857	1.806	1.824	3.133	3.417	3.363	3.301	3.401	3.679	3.827	4.031	4.354
Hôtels-restaurants	922	859	827	889	1.230	1.956	2.022	1.882	1.799	1.663	1.655	1.621	1.588	2.080
Manœuvres et jeunes gens de mois de 19 ans	8.825	7.626	8.574	8.732	9.787	25.387	26.941	24.852	24.051	23.146	24.227	27.047	28.888	31.506
Employés	2.128	2.151	2.296	2.424	2.555	3.332	3.583	3.634	3.652	3.847	4.130	4.307	5.014	5.611

(1) Ce tableau ne produit que les données relatives aux groupes de professions les plus importants du point de vue de l'emploi. Le résultat obtenu en additionnant les chiffres de chaque colonne ne correspond donc pas à la moyenne globale des chômeurs complets contrôlés journalièrement, chaque mois.

(2) Nos Bulletins précédents ne donnent la répartition par groupes de professions qu'en fin de mois. Le Fonds de Soutien des Chômeurs calculant désormais également les moyennes par groupes de professions, nous adoptons ces dernières que nous estimons plus représentatives de la tendance évolutive. Les chiffres du tableau ne concordent donc pas avec ceux des tableaux des « situations économiques » antérieures.

Le relèvement des effectifs de tel ou tel d'entre eux, tel qu'il apparaît dans la statistique, ne correspond cependant pas nécessairement et toujours à un allouement parallèle de la situation des industries d'où proviennent les chômeurs considérés.

Il peut parfois résulter d'une évolution favorable de celles-ci, par exemple d'une amélioration de l'organisation du travail ou de l'outillage qui permet de procéder à des économies de personnel.

Il peut traduire la naissance ou le développement de difficultés éprouvées non plus seulement par l'industrie qui a dû procéder aux licenciements, mais également par une autre branche d'activité qui servait normalement d'exutoire aux chômeurs de la première.

Enfin, il peut avoir été influencé par l'intervention de facteurs étrangers aux conditions d'ordre économique ou atmosphérique dont dépend l'évolution du rythme d'activité de l'industrie dans laquelle s'observe le mouvement de recrudescence.

C'est le cas dans le groupe « Agriculture » dont le développement serait, d'après des avis autorisés, en partie la conséquence de l'extension aux salariés non saisonniers des entreprises agricoles, du régime de la sécurité sociale. Les bénéficiaires, dont un bon nombre se sont fait inscrire seulement dans le courant de cette année, pouvant désormais bénéficier des allocations de chômage, ne chercheraient plus à se remercier en cas de licenciement. De leur côté, les employeurs cesseraient de les utiliser comme jadis, pendant les périodes creuses, à des travaux d'ordre secondaire.

C'est encore le cas dans le groupe « Textiles », dans lequel l'accroissement du nombre de chômeurs complets est imputable, dans une certaine mesure, modérée d'ailleurs, à l'application par divers bureaux régionaux du Fonds de Soutien des Chômeurs, de dispositions administratives selon lesquelles les chômeurs dont le contrat de travail n'a pas été interrompu, mais dont la période d'inactivité forcée totalise plus de douze journées consécutives, doivent être considérés comme chômeurs complets.

La mise en vigueur de cette réglementation a entraîné d'assez nombreux transferts de chômeurs de la catégorie des chômeurs partiels à celle des chômeurs complets.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue, lorsqu'on examine les statistiques du chômage, que les demandeurs d'emploi y sont classés par groupes de professions et non par groupes d'industries, comme le sont les travailleurs recensés par les statistiques de la main-d'œuvre occupée. C'est ainsi, par exemple, que tous les ouvriers mécaniciens sont, à partir du moment où ils sont réduits à l'inactivité forcée, rangés dans la catégorie des travailleurs du métal, c'est-à-dire sous la rubrique « Sidérurgie et Fabrications métalliques », quelle que soit l'industrie dans laquelle ils étaient préalablement occupés et recen-

sés. Il en est de même pour les chauffeurs et conducteurs d'autos et camions qui, devenus chômeurs, seront tous remis dans le groupe « Transports », et pour les manœuvres demandeurs d'emploi, qui sont regroupés dans une catégorie qui leur est propre.

Ce mode de répartition est logique, nombre de ces travailleurs pouvant être indistinctement employés par plusieurs industries différentes. Mais il ne permet pas de suivre, à l'aide des seules statistiques du Fonds de Soutien des Chômeurs, l'évolution du chômage par industries.

A l'exception de celui de l'« Alimentation », tous les groupes repris au tableau xxxix ont au moins doublé de volume, de septembre 1947 à septembre 1948.

Celui des manœuvres reste de loin le plus important, du point de vue numérique. Il totalise à lui seul près du tiers des effectifs globaux de chômeurs.

L'ampleur de son développement s'explique aisément si l'on se rappelle que ce groupe réunit les manœuvres licenciés par l'ensemble des industries et que les ouvriers sans qualification sont les premiers atteints par les mesures de licenciement du personnel en cas de fléchissement de l'activité industrielle.

Le groupe « Manœuvres » comprend environ 60 p. c. de manœuvres interchangeable, c'est-à-dire qui ne présentent d'aptitude spéciale pour aucune profession déterminée.

Les 40 p. c. restants sont constitués en majorité de travailleurs normalement occupés dans les groupes « Construction », « Transports » et « Fabrications métalliques ».

Les groupes de travailleurs qualifiés ou semi-qualifiés, dans lesquels le volume du chômage s'est le plus accru et se maintient aux niveaux les plus élevés, sont, dans l'ordre d'importance décroissante, les groupes « Textiles », « Construction », « Fabrications métalliques », « Transports » et « Employés ».

L'importance relative des effectifs des divers groupes envisagés n'a donc guère été affectée par la généralisation aux divers secteurs de l'industrie et du commerce des difficultés qui entravent leur activité.

Rappelons que le gonflement du nombre de chômeurs du groupe « Fabrications métalliques et Sidérurgie » est directement influencé par les licenciements des mécaniciens de toutes les industries, en vertu du principe de classification statistique exposé plus haut, et que le mouvement de hausse des industries métallurgiques proprement dites affecte surtout les entreprises de petite et moyenne importance fabriquant des biens de consommation.

Quant au développement du chômage qui s'observe chez les employés, il a été et reste influencé par la liquidation progressive des divers services du Ministère du Ravitaillement.

Des suppressions de personnel opérées par divers établissements bancaires y ont également joué leur rôle.

La répartition géographique du chômage est restée, elle aussi, à peu près inchangée, en dépit de l'accroissement général des effectifs : les trois quarts des chômeurs, tant complets que partiels, sont toujours concentrés dans la partie flamande du pays.

En septembre 1948, elle se présentait comme suit, par province :

TABLEAU XL

Moyenne journalière des chômeurs contrôlés

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

Provinces	Chômeurs		Total
	complets	partiels	
Anvers	23.681	12.632	36.313
Flandre occidentale	13.264	6.778	20.042
Flandre orientale	21.039	13.233	34.272
Hainaut	3.177	2.992	6.169
Liège	2.949	3.186	6.135
Namur	805	403	1.208
Luxembourg	192	592	784
Brabant	14.243	2.921	17.164
Total...	81.065	43.168	124.233

AGRICULTURE

I — Les prix agricoles

Depuis le mois d'août 1948, les prix agricoles, dans leur ensemble, sont plutôt orientés à la baisse. Cette tendance se manifeste particulièrement dans le secteur des produits végétaux. Elle se dessine également, mais dans une moindre mesure, dans celui des produits animaux.

Il n'est pas douteux que la tendance à la baisse qui se manifeste depuis plusieurs mois sur le marché mondial, ainsi qu'un approvisionnement plus large dans la plupart des grandes branches de la production agricole, sont causes de ce mouvement.

L'index général des prix de vente des produits agricoles s'établit à 384 pour le mois d'octobre 1948 contre 394,7 en septembre et 424,6 au mois d'août dernier. L'ampleur de ce mouvement de baisse atteint depuis deux mois environ 10 p. c. pour l'ensemble des prix.

Cependant, l'évolution des prix des différentes productions agricoles tant végétales qu'animales, au cours des derniers mois, est assez différente. Comme l'importance de ces diverses spéculations dans l'ensemble de la production agricole est loin d'être égale, il paraît intéressant d'examiner les mouvements des prix des divers produits pris en considération dans l'index.

Pour l'appréciation du mouvement des prix, surtout depuis le mois d'octobre 1947, il convient de se rappeler qu'à cette époque la plupart des prix agricoles faisaient encore l'objet d'une réglementation et

étaient fixés officiellement. Depuis lors, on en est arrivé dans la plupart des secteurs au régime du prix normal et, en ce moment, il n'y a plus que le froment pour lequel existe encore une réglementation de livraison et de prix. Ce dernier est toujours de 430 francs par 100 kg., tant pour la récolte de 1948 que pour celle de 1947. Il est vrai que pour certaines livraisons de froment de la récolte 1948, une prime de 120 francs aux 100 kg. sera accordée au delà du prix.

Les prix des céréales fourragères fixés officiellement au cours de l'année 1947 ont été libérés depuis, ce qui a provoqué, au cours du printemps et de l'été 1948, un mouvement de hausse dû à la rareté relative de ces produits sur le marché. Depuis le mois d'août, cependant, ces prix sont nettement orientés à la baisse. Ce mouvement est même très prononcé en ce qui concerne la paille, dont l'index des prix est tombé à 161 par rapport à 100 en 1936-1938.

Les prix des pommes de terre sont très faibles également par suite d'une récolte abondante. L'index s'établit à 267,8 en octobre dernier contre 382,1 au mois d'août 1948 et 462,6 en octobre 1947.

Ainsi l'index du groupe des produits végétaux est tombé à 328,6, soit largement en dessous du niveau atteint en octobre 1947.

En ce qui concerne les produits animaux, il y a lieu de constater la suppression de la réglementation du bétail et de la viande à partir de février 1948. A ce moment même, les subsides à l'importation des céréales fourragères et des tourteaux ont été supprimés, ce qui a eu pour résultat une augmentation considérable du prix de revient de la production animale. Aussi, les prix du bétail ont-ils été majorés afin de sauvegarder la rentabilité de cette branche de production. L'importation massive de bétail de boucherie et surtout de viande congelée qui est intervenue dans la suite n'a pas eu pour résultat de faire diminuer sérieusement le prix du bétail indigène. Cependant, depuis les mois de mai et de juin, un léger mouvement de baisse des prix s'est dessiné dans ce secteur, mouvement qui a coïncidé avec la baisse saisonnière normale intervenant à partir du mois d'août. Il est à noter que les index reproduits dans le tableau ci-contre sont cycliques, c'est-à-dire que la variation saisonnière en a été éliminée.

Les prix du bétail adulte sur pied au cours du mois d'octobre sont toutefois assez fermes, alors que la baisse des prix des veaux se poursuit. La production porcine est fortement ralentie par une pénurie sérieuse de céréales fourragères, dont l'importation est toujours loin d'atteindre le niveau d'avant-guerre. Les prix des porcs restent fort élevés; au cours du mois d'octobre cependant, une tendance à la baisse s'est manifestée assez nettement.

Les prix du beurre indigène sont maintenus à un niveau stable par l'octroi de rations massives de beurre étranger au prix fixe de 80 francs par kg. au consommateur. Dans ces conditions, le prix du beurre

indigène se stabilise assez étroitement à ce niveau. Le mouvement saisonnier normal de hausse ne se présente pas à cette époque de l'année, ce qui se traduit par une baisse dans l'index cyclique du beurre. Ainsi, cet index est de 369,3 en octobre contre 413,5 au mois d'août 1948 et 428,5 en octobre 1947.

Il est à noter que depuis le 1^{er} mai dernier, le secteur lait et beurre indigène est libéré de toute réglementation, mesure allant de pair avec la suppression des subsides, qui, jusqu'à ce moment, avaient été fort importants.

TABLEAU XLI

Index agricole
Base 1936-1938 = 100

Produits	Octobre 1948	Sep-tembre 1948	Août 1948	Octobre 1947
Froment	359,3	359,3	359,3	359,3
Seigle	439,3	457,4	522	385
Orge	429,1	456,2	513,1	361
Avoine	431,1	480,2	521,6	327,2
Paille	161,6	170,3	271,2	264,9
Lin	337,2	366	336,8	324,8
Cossottes de chicorée	388,9	426,7	423,3	427,6
Betteraves sucrières	367,2 (1)	367,2	367,2	367,2
Pommes de terre	267,8	323,5	382,1	462,6
Cultures	328,6	356,7	393,7	397,6
Bœufs et génisses	440,8	403,3	410,5	348
Taureaux et vaches	466,6	411,9	422,3	341,2
Veaux	388,3	417,5	434,7	318,1
Porcs	629,7	712,5	704	396,7
Beurre	369,3	368,8	413,5	428,5
Œufs	440,3	542,4	605	374,2
Chevaux	228,4	234,8	231,6	386
Élevages	422,9	421,3	416,3	386,8
Cultures et élevages	384	394,7	424,6	391,2
Fermage	235,1	235,1	235,1	227,4
Salaires	470,1	470,1	470,1	453,4
Engrais	278,8	277,6	276,4	278,3
Aliments pour bétail	471,6	576,5	562,8	388,1
Plants et semences	366	366	377	396,1
Matériel	352,8	352,8	352,8	310,3
Impôts	334,4	367,5	364,8	276,2
Frais généraux	395,5	402,8	399,8	358,3
Frais de production	395,5	416,9	414	365,5
Ecart	-11,5	-22,2	+10,6	+25,7

(1) Chiffre provisoire.

L'index du prix des œufs se présente également sous forme d'index cyclique après élimination de la variation saisonnière. Au mois d'octobre, cet index est en baisse sérieuse par rapport à la situation du mois de septembre et du mois d'août. Notons qu'au mois d'octobre 1947, il existait un prix maximum officiel des œufs, qui a été supprimé dans la suite.

Ainsi, nonobstant les prix assez fermes du bétail bovin, l'index du groupe des produits animaux est en baisse au mois d'octobre par rapport au mois d'août.

Pour l'ensemble de la production agricole, l'index des prix est revenu légèrement en dessous du niveau du mois d'octobre 1947.

Les frais de production

Le groupe des frais de production a subi une hausse substantielle depuis un an à cause de la suppression

des subsides intervenue au mois de février dernier dans le secteur des aliments du bétail.

C'est essentiellement le mouvement des prix de ces matières premières pour l'élevage qui a influencé, au cours de l'année écoulée, la courbe des frais de production. En effet, leur index était de 365,5 en octobre 1947. Il est passé à 414 au mois d'août dernier, pour retomber à 395,5 au mois d'octobre 1948. Ceci est dû presque exclusivement au prix des aliments pour le bétail, dont l'index est passé à 388,1 en octobre 1947 à 562,8 en août dernier et à 471,6 en octobre 1948. En effet, par suite d'une décision du Gouvernement, les stocks de tourteaux et de céréales fourragères importés s'écoulaient depuis le 1^{er} octobre à des prix inférieurs de 25 p. c. environ à ceux en vigueur jusqu'à cette date. Il y a lieu de constater que cette baisse appréciable est loin de corriger entièrement la hausse intervenue au mois de février dernier, celle-ci ayant été de 50 p. c. et plus pour les tourteaux et les céréales fourragères.

Bien que la suppression des subsides au début de l'année dans ce secteur ait été imposée pour des motifs d'ordre budgétaire, on peut regretter que la hausse des prix des aliments pour le bétail ait eu un effet néfaste sur les frais de production dans le secteur de l'élevage, ce qui a provoqué des augmentations de prix des produits animaux sans réelle utilité pour le cultivateur.

Il ressort de la comparaison des index des prix de vente et des frais de production que le rapport entre les deux séries est devenu défavorable à partir du mois de septembre 1948. Cette situation peut être corrigée par un alignement plus prononcé encore des prix des aliments pour le bétail dont le niveau est toujours trop élevé.

Le calcul des indices régionaux, dont le tableau pour le mois d'octobre figure ci-après, permet de se rendre compte des rapports des prix de vente et des frais de production dans les différentes régions.

TABLEAU XLII

Indices régionaux — Octobre 1948

	Cultures et élevage	Frais de production	Ecart
Région limonaise	380,8	388,3	- 7,5
Région sablonneuse : Flandres	377,3	400,2	- 22,9
Polders	391,2	387	+ 4,2
Campine	386,5	391,7	- 5,2
Région herbagère	400,1	396,7	+ 3,4
Condroz	386,5	386,5	-
Ardenne	393	375,6	+ 17,4
Royaume	384	395,5	- 11,5

II — La production agricole

1. Culture

Depuis la Libération, la structure de la production agricole, qui avait été profondément modifiée pen-

dant la période d'occupation, tend à reprendre sa physiologie d'avant-guerre.

La production végétale, dirigée essentiellement pendant la période d'occupation vers l'obtention de produits directement consommables par l'homme, s'oriente à nouveau vers la production de fourrage et d'aliments pour le bétail.

Le tableau ci-après donne une image synthétique de la répartition des groupes de cultures et de production végétale, par rapport à la production de base 1936-1938.

TABLEAU XLIII

Répartition des cultures

Cultures	Moyenne 1936-1938 (1)	1943 (2)	1948 (2)
	Ha.	Ha.	Ha.
Céréales.....	584.723	579.089	501.936
Légumes secs.....	± 18.000	21.241	13.117
Plantes industrielles.....	86.646	100.287	82.362
Racines et tubercules.....	194.305	182.925	171.880
Fourrages verts.....	92.277	64.832	78.023
Total cultures...	976.586	948.374	847.318
Prairies.....	712.223	700.661	788.876
Total agriculture...	1.688.809	1.649.035	1.636.194
Cultures maraîchères.....	39.403	32.685	25.057
Fleurs.....	1.144	564	718
Semences horticoles.....	± 900	816	276
Vergers.....	75.532	72.293	54.852
Pépinières.....	2.637	1.777	1.673
Total horticulture...	119.616	108.335	82.576
Oseraies et divers.....	± 10.000	8.001	8.835
Total général...	1.818.425	1.765.171	1.727.605

(1) Estimation.

(2) Recensement du 15 mai.

Il convient de remarquer que l'étendue totale consacrée à l'agriculture et à l'horticulture paraît être en diminution sérieuse par rapport à l'avant-guerre.

Il n'est pas douteux que les recensements faits depuis la Libération sont entachés d'un certain pourcentage d'erreur. Cependant, il semble bien qu'au cours de ces dix dernières années, certaines superficies ont été retirées à l'agriculture par suite de l'extension ou de la création de champs d'aviation, du réseau routier, etc.

Le relevé des principaux groupes de culture au cours de l'année 1948 permet de constater une extension de la superficie des prairies au détriment des cultures proprement dites. Cette évolution pourrait être considérée comme assez normale, mais il est alors indispensable que l'exploitation des pâtures soit faite d'une manière vraiment intensive. Des progrès sérieux sont encore à réaliser dans ce domaine.

La pénurie de main-d'œuvre salariée en agriculture est sans doute en partie la cause de cette évolution.

En ce qui concerne la régression de la superficie consacrée à l'horticulture, il est probable que l'explication doit être cherchée dans un certain nombre

d'omissions ou de fraudes, lors des déclarations au recensement.

2. *Élevage*

Les effectifs du cheptel sont en voie de reconstitution depuis la Libération. La situation se présente cependant différemment d'après les catégories d'animaux de ferme.

Par suite de la mécanisation et de la motorisation progressive en agriculture, le nombre de chevaux va plutôt en diminuant.

Il faut constater qu'à la fin de la période d'occupation, le cheptel chevalin était très nombreux par suite du désir des cultivateurs de se créer un capital-cheptel important. Actuellement, les prix des chevaux sont tombés à un niveau très bas, et un très grand nombre de chevaux réformés et de poulains sont destinés à l'abattage.

Le bétail bovin était en bonne voie de reconstitution jusqu'à l'été 1947. Cependant, par suite de la sécheresse et de la pénurie d'aliments au cours du second semestre 1947, un grand nombre de bovidés ont dû être abattus au delà de la réforme normale, ce qui a freiné la reconstitution des effectifs.

On peut cependant constater que le nombre de vaches laitières, au 15 mai 1948, est en légère progression par rapport à la situation de 1947. Le nombre de porcs est également en légère progression. Celle-ci est cependant ralentie du fait que l'approvisionnement en céréales fourragères est toujours largement insuffisant.

Une forte production porcine n'est possible que grâce à une importation massive de maïs et d'autres céréales fourragères. Or, ces importations sont toujours, jusqu'à présent, assez limitées et sont loin d'atteindre le volume d'avant-guerre.

Le nombre de moutons diminue, ce qui s'explique parfaitement, étant donné la reconstitution lente du cheptel bovin et porcin.

La volaille, et particulièrement le nombre de poules pondeuses, se reconstitue lentement. La pénurie de céréales fourragères freine également l'extension de ce secteur. Il y a cependant lieu de remarquer que les chiffres de l'effectif « volaille », repris au tableau ci-joint, restent largement en deçà de la réalité.

TABLEAU XLIV

Effectif du cheptel

	Au 15 Mai 1947	Au 15 Mai 1948
Chevaux agricoles.....	264.676	253.318
Chevaux non agricoles.....	39.491	27.218
Total bovidés.....	1.729.453	1.713.951
dont vaches laitières.....	771.154	774.975
Total porcs.....	615.582	657.187
dont truies d'élevage.....	109.223	111.493
Total moutons.....	169.974	146.468
Total caprins.....	85.776	73.712
Total volaille.....	5.747.610	6.180.341
dont poules pondeuses.....	5.103.363	5.271.102

Il est admis communément qu'au 15 mai dernier, le nombre de poules pondeuses devait atteindre 10 millions d'unités.

La perspective d'importation de céréales fourragères étant meilleure pour les mois à venir, il faut prévoir une extension importante des effectifs porcins et de la volaille.

Lors de la dernière période d'incubation, un nombre considérable de poussins a été produit, ce qui permet de croire que le nombre de poules pondeuses atteindra 12 à 14 millions d'unités en 1949.

* * *

Nous nous proposons de commenter dans cette chronique mensuelle l'évolution de la production dans les principaux secteurs de l'agriculture.

Les commentaires se feront à l'aide de certaines séries statistiques, telles que la production de viande, la statistique trimestrielle des abattages établie par

l'Institut national de Statistique, les arrivages de bétail à Cureghem, qui est certainement le marché le plus important du pays; de l'évolution des stocks de beurre et de la vente de beurre dans trois minques importantes.

La production de viande était en progression sérieuse au cours de l'année 1947, sans toutefois atteindre le niveau de la production d'avant-guerre.

La statistique des abattages des deux premiers trimestres de 1948 permet de constater que l'accroissement de production de viande s'amplifie encore par rapport à 1947. La reprise de la production de viande porcine doit être soulignée; alors qu'elle n'atteignait que 47.000 tonnes au cours de l'année 1947, cette production monte déjà à 40.000 tonnes au cours du premier semestre 1948.

Il est à noter que le bétail de boucherie de provenance étrangère est inclus dans les chiffres figurant au tableau XLV ci-après.

TABLEAU XLV

Production de viande

(en tonnes)

Période	Production de viande				
	bovine	porcine	ovine et caprine	chevaline	Total
1936-1938	139.861	164.399	3.085	6.596	313.941
1946.....	81.255	43.729	4.411	9.329	138.724
1947.....	101.421	47.690	3.150	18.294	170.555
1947 1 ^{er} trimestre	17.514	16.840	613	2.508	37.475
2 ^e trimestre	17.293	10.856	381	3.073	31.604
3 ^e trimestre	29.803	9.490	526	4.048	43.867
4 ^e trimestre	36.811	10.503	1.628	8.664	57.606
1948 1 ^{er} trimestre	27.095	17.000	416	6.982	51.495
2 ^e trimestre	21.641	22.664	227	5.626	50.149

L'abattage de chevaux mérite de retenir l'attention. Au cours de l'année 1947, la production de viande chevaline atteignait presque le coefficient 3 par rapport à celle de la période 1936-1938.

Les abattages, au cours de l'année 1948, dépasseront largement ceux de 1947. Il s'agit ici d'un complément intéressant pour l'approvisionnement en viande de la population, d'autant plus que la viande chevaline est débitée à des prix très modérés.

Le rythme et le volume des arrivages de bétail de boucherie à Cureghem est une indication intéressante.

Le tableau XLVI ci-après donne la statistique de la moyenne hebdomadaire des arrivages de gros bétail, de veaux et de porcs à Cureghem au cours des années 1937, 1938, 1939 et à partir du mois de

février 1948. Il y a lieu de noter, en effet, que c'est à partir de février 1948 que la réglementation de livraison de bétail a été supprimée.

Ainsi donc, les arrivages de bétail de boucherie se font librement depuis cette date.

On peut constater que le nombre de têtes de grand bétail est encore largement inférieur à celui d'avant-guerre.

Les prix moyens mensuels figurant au tableau XLVI permettent de constater une baisse des prix du gros bétail depuis le mois de mai dernier.

Les cotations du mois d'octobre cependant sont fermes par suite du rétrécissement des arrivages.

Il est probable que la bonne arrière-saison retarde quelque peu la sortie du bétail des pâtures.

Arrivages de bétail à Cureghem

Période	Gros bétail		Veaux		Porcs	
	Moyenne hebdomadaire	Prix	Moyenne hebdomadaire	Prix	Moyenne hebdomadaire	Prix
	(têtes)	(fr. au kg.)	(têtes)	(fr. au kg.)	(têtes)	(fr. au kg.)
1937.....	2.300		1.642		3.627	
1938.....	2.344		1.444		3.014	
1939.....	2.592		1.544		3.193	
1948 Janvier.....	—		—		—	
Février.....	1.713	26,63	928	40,—	1.347	42,63
Mars.....	1.545	27,30	1.016	33,05	941	42,70
Avril.....	—		—		1.295	44,38
Mai.....	1.620	31,—	1.504	34,67	377	44,63
Juin.....	1.578	27,25	1.636	31,75	1.382	43,88
Juillet.....	1.451	26,40	1.518	32,90	972	47,—
Août.....	1.244	25,75	1.438	33,38	1.010	49,38
Septembre.....	1.522	24,80	1.301	32,40	1.123	49,40
Octobre.....	1.039	26,75	1.088	30,75	1.336	43,75

Le nombre de veaux amenés hebdomadairement à Cureghem se rapproche de plus près de celui de la période d'avant-guerre. En ce qui concerne les porcs, le retard, par rapport à la période de référence, est encore très important. Il est évident que la production porcine ne pourra se développer que grâce à des importations plus massives de céréales fourragères. Notons que le nombre de porcs amenés à Cureghem au cours du mois d'octobre est en augmentation sensible, ce qui n'a pas manqué d'exercer une pression sur les prix.

Le beurre

A la date du 1^{er} mai dernier, la réglementation de livraison et de rationnement dans le secteur laitier a été supprimée, sauf en ce qui concerne le beurre importé.

Comme il fallait prévoir une augmentation considérable de la consommation, par suite de ces mesures, le Gouvernement a eu le souci d'assurer un large approvisionnement en beurre importé. Les importations, depuis les mois de mars-avril 1948, atteignent quelque 25 millions de kg. Ceci a permis de donner des rations de beurre étranger relativement importantes afin d'éviter toute hausse des prix du beurre indigène.

En ce moment, un large stock de beurre importé, dépassant 11.000 tonnes, est encore disponible. Le tableau XLVII ci-après indique l'évolution des stocks de beurre depuis le mois de juillet 1947.

Jusqu'à présent, aucune statistique générale de la production de beurre indigène n'est disponible. Il est cependant possible de suivre l'évolution de la production de beurre indigène à l'aide des chiffres de vente

de beurre dans les trois minques du *Boerenbond* situées à Bruxelles, Anvers et Hasselt.

TABLEAU XLVII

Stocks de beurre

(en tonnes)

Mois	1947	1948
Janvier.....		3.070
Février.....		543
Mars.....		222
Avril.....		2.297
Mai.....		2.944
Juin.....		8.329
Juillet.....	2.975	9.373
Août.....	3.483	10.942
Septembre.....	2.688	12.893
Octobre.....	1.711	11.408
Novembre.....	4.303	
Décembre.....	4.716	

Cette série statistique ne manque pas d'intérêt, parce que, tout en ne représentant qu'une fraction de la production totale, elle permet de suivre l'évolution de la production de semaine en semaine; elle permet, en outre, d'établir une comparaison avec les mêmes chiffres de vente au cours de l'année 1939. Alors que la moyenne hebdomadaire de vente de beurre dans les trois minques en 1939 était de 90.960 kg., les chiffres varient actuellement entre 50.000 à 60.000 kg. environ.

Il résulte de l'examen des chiffres de vente hebdomadaires depuis le mois de juin dernier, que la baisse saisonnière des ventes qui intervient normalement, à partir du mois de juillet, est, jusqu'à présent, à peu près négligeable. Ce fait est dû, sans doute, à la clémence du temps et au bon état des pâtures jusque fin octobre.

TABLEAU XLVIII

Vente de beurre dans trois minques

(en kg.)

En 1939, moyenne hebdomadairekg.	90.960
1948 : Juin	1 ^{re} semaine	48.990
	2 ^e " "	57.075
	3 ^e " "	48.055
	4 ^e " "	64.080
Juillet	1 ^{re} semaine	65.460
	2 ^e " "	68.970
	3 ^e " "	57.430
	4 ^e " "	46.840
Août	1 ^{re} semaine	50.820
	2 ^e " "	49.980
	3 ^e " "	55.860
	4 ^e " "	58.170
Septembre	1 ^{re} semaine	62.040
	2 ^e " "	55.890
	3 ^e " "	52.260
	4 ^e " "	51.480
Octobre	1 ^{re} semaine	49.020
	2 ^e " "	52.770
	3 ^e " "	42.670
	4 ^e " "	56.140

COMMERCE EXTÉRIEUR

Malgré les difficultés réelles rencontrées par certaines industries dans le domaine des exportations, l'évolution d'ensemble du commerce extérieur de

l'Union économique belgo-luxembourgeoise est restée favorable au cours de la période sous revue.

Les données du tableau II permettent de constater que les exportations se maintiennent non seulement à un niveau satisfaisant, mais accusent même une augmentation non négligeable. La moyenne mensuelle des exportations des huit premiers mois de 1948 s'élève, en effet, à 5.868 millions de francs, contre 4.754 millions de francs pour les mois correspondants de l'année précédente et 5.138 millions de francs pour toute l'année 1947, soit une hausse de respectivement 23,4 p. c. et 14,2 p. c.

Les importations, par contre, après avoir connu une stabilité relative au cours du premier semestre de l'année, marquent depuis lors une tendance à la régression. La moyenne mensuelle des huit premiers mois atteint 7.210 millions de francs, tandis que celle des huit mois correspondants de 1947 s'élève à 6.233 millions. La moyenne mensuelle des importations pour toute l'année 1947 atteint 7.130 millions de francs par suite de la brusque hausse des achats enregistrée pendant le dernier trimestre.

TABLEAU II

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise

Source : Institut national de Statistique.

Périodes	Importations		Exportations		Balance commerciale (millions de francs)	Pourcentage Export. Import.
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)		
1936-38 Moyenne mensuelle	2.868	2.019	1.912	1.859	— 160	92,08
1946 Moyenne mensuelle	1.752	4.765	621	2.486	— 2.279	52,17
1947 Moyenne mensuelle	2.322	7.130	1.070	5.138	— 1.992	72,06
1948 Janvier	2.589	7.402	1.230	6.198	— 1.204	83,73
Février	2.327	6.453	1.056	5.163	— 1.290	80,00
Mars	2.765	8.258	1.162	5.781	— 2.477	70,00
Avril	2.486	7.328	1.405	6.500	— 828	88,70
Mai	2.359	7.236	1.177	5.697	— 1.541	78,70
Juin	2.348	7.461	1.286	6.468	— 1.003	86,56
Juillet	2.351	6.816	1.147	5.500	— 1.316	80,69
Août	2.453	6.723	1.140	5.646	— 1.077	83,98

p = provisoire.

Le déficit de la balance commerciale pour les huit premiers mois de 1948 s'établit à une moyenne mensuelle de 1.342 millions de francs, contre 1.479 millions pendant la période correspondante de 1947 et 1.992 millions pour l'année 1947. Etant donné toutefois que les statistiques douanières des importations sont établies depuis la Libération sur la base des prix intérieurs, donc abstraction faite des subsides accordés par le Gouvernement, la diminution du déficit de la balance commerciale est plus considérable qu'il ne ressort des statistiques; en effet, comme on le sait, ces subsides ont été progressivement diminués ou supprimés depuis l'année dernière.

Comme, d'autre part, les statistiques douanières ren-

seignent les importations aux prix *cif* et les exportations aux prix *FOB*, il y a lieu d'apporter une seconde correction à ces statistiques, si l'on veut connaître le déficit réel laissé par les transactions commerciales avec l'étranger à l'exclusion des frais connexes à ces transactions. On estime généralement que, dans l'ensemble, les prix *FOB* des produits importés sont environ 10 p. c. à 12 p. c. moins élevés que les prix *cif*.

Compte tenu de cette double correction, on peut estimer que le déficit réel de la balance commerciale de l'Union économique belgo-luxembourgeoise a été de l'ordre de 20 milliards en 1947 et atteindra, sur la base donnée des mois écoulés, environ 10 milliards en 1948.

Le coefficient d'exportation, sans être parvenu à atteindre son niveau d'avant-guerre qui était de 92 p. c. environ, a cependant progressé d'une façon constante depuis la Libération; il est passé d'une moyenne de 28 p. c. en 1945 à 52 p. c. en 1946 et de 72 p. c. en 1947 à 81 p. c. pendant les huit premiers mois de 1948. La progression qui ressort de ces pourcentages est toutefois inférieure à la réalité, étant donné que, pour 1947, les statistiques douanières qui sont à la base de ce calcul ne tiennent pas compte des subsides gouvernementaux aux importations. Si l'on fait intervenir cet élément, le coefficient d'exportation pour 1947 n'atteint plus que 68 p. c. environ et en le mettant en regard de celui des huit premiers mois de 1948, il est permis de conclure que le progrès réalisé est considérable et particulièrement rassurant.

Ce résultat favorable a pu être obtenu malgré l'application d'une politique assez libérale en matière de commerce d'importation.

Alors que dans la plupart des pays, les échanges internationaux restent soumis à une réglementation très stricte, l'Union économique belgo-luxembourgeoise s'est efforcée au contraire de rétablir rapidement une liberté fort large dans ce domaine.

Déjà vers le milieu de 1946, un grand nombre de produits furent placés à l'importation sous un régime spécial de « déclaration-licence », ce qui en rendait pratiquement l'importation libre. Ce régime fut étendu plus tard aux exportations, lorsque l'approvisionnement du pays fut devenu plus aisé.

En 1947, 46,1 p. c. en moyenne du total des impor-

tations et 16,5 p. c. du total des exportations s'opéraient sous le régime de la « déclaration-licence ».

Pour le premier semestre de 1948, ces pourcentages ont atteint respectivement 54,9 p. c. et 18 p. c., ce qui signifie qu'actuellement plus de la moitié des importations et environ 1/5 des exportations peuvent avoir lieu sans autorisation préalable. Il est à espérer que la politique de discrimination en matière d'importations appliquée par certains pays, n'obligera pas l'Union économique belgo-luxembourgeoise à remettre sous licence certains produits dans le but d'avoir un moyen de contrôle sur l'exécution loyale par ces pays des accords de commerce conclus.

Quant à la nature des marchandises ayant fait l'objet du commerce extérieur, le tableau L permet d'en suivre l'évolution par grandes catégories de marchandises. Du côté des importations, la situation n'a guère subi de modifications au cours de la période sous revue. La proportion dans l'ensemble de nos importations, des objets d'alimentation et boissons d'une part, et des matières brutes ou simplement préparées, d'autre part, est environ du même ordre de grandeur qu'en 1947, mais reste assez différente de celle observée avant la guerre, quand les achats portant sur la première catégorie de marchandises étaient relativement moins importants, tandis que ceux afférents à la seconde catégorie étaient relativement plus élevés. Par contre, la proportion des produits fabriqués dans l'ensemble des achats est orientée à la baisse par rapport aux résultats atteints en 1947, résultats qui avaient été fortement influencés par la hausse anormale des importations de fin d'année.

TABLEAU L

Nature des marchandises ayant fait l'objet du commerce extérieur

Source : Institut national de Statistique.

Période	Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués	
	millions de francs	pourcentage du total	millions de francs	pourcentage du total	millions de francs	pourcentage du total
<i>Importations</i>						
1936-38 Moyenne mensuelle	408	20,20	1.112	55,11	490	22,77
1946 Moyenne mensuelle	1.185	24,36	1.850	39,—	1.673	35,11
1947 Moyenne mensuelle	1.645	23,07	2.835	39,76	2.552	35,79
1948 Janvier	1.646	22,24	3.597	48,60	2.103	28,42
Février	1.516	23,49	2.977	46,14	1.898	29,41
Mars	2.143	25,95	3.564	43,16	2.507	30,36
Avril	1.817	24,79	2.927	39,94	2.516	34,34
Mai	1.976	27,31	2.827	39,07	2.353	32,52
Juin	1.716	23,00	3.192	42,77	2.476	33,18
Juillet	1.681	24,66	2.879	42,24	2.177	31,95
Août	2.039	30,33	2.596	38,61	2.035	30,27
<i>Exportations</i>						
1936-38 Moyenne mensuelle	99	5,34	831	44,71	902	48,52
1946 Moyenne mensuelle	77	3,11	870	35,—	1.525	61,34
1947 Moyenne mensuelle	149	2,89	1.693	32,96	3.258	63,42
1948 Janvier	189	3,04	1.753	28,29	4.248	68,54
Février	129	2,51	1.471	28,50	3.536	68,49
Mars	192	3,33	1.654	28,61	3.903	67,52
Avril	462	7,11	1.614	24,84	4.384	67,45
Mai	228	4,01	1.532	26,90	3.911	68,67
Juin	286	4,43	1.945	30,11	4.199	65,02
Juillet	223	4,04	1.457	26,50	3.812	69,31
Août	151	2,67	1.876	33,23	3.695	63,67

p = provisoire.

Du côté des exportations, la proportion des produits fabriqués est encore plus élevée par rapport à l'ensemble qu'en 1947, quand la situation pouvait déjà se comparer avantageusement à celle d'avant-guerre.

La proportion des objets d'alimentation et boissons, dans l'ensemble des exportations, reste environ du même ordre que l'année précédente, mais légèrement inférieure au pourcentage d'avant-guerre, tandis que celle des matières brutes ou simplement préparées, quoique déjà beaucoup moindre en 1947 qu'avant la guerre, a encore diminué au cours des huit premiers mois de 1948, en marquant toutefois une hausse très importante en août, au détriment de la part relative des produits fabriqués dans l'ensemble des exportations.

Cette évolution lente de la composition des exportations, dans le sens d'une hausse des produits fabriqués par rapport à l'ensemble des expéditions, qui à première vue peut être considérée comme favorable, cache cependant une modification plus profonde de la nature des produits exportés, mettant en difficulté certains secteurs importants de notre industrie. En effet, cette hausse résulte surtout de l'accroissement considérable des exportations de produits métalliques, par suite de la politique d'austérité suivie par la plupart de nos clients. Cette politique les incite à ralentir fortement leurs commandes de produits dits non essentiels (textiles, cuirs, verreries, etc.) pour augmenter leurs achats de biens d'équipement (produits sidérurgiques et métalliques, machines, etc.).

TABLEAU LI

Exportations de produits métallurgiques et de produits textiles

(en millions de francs)

Source : Institut national de Statistique.

Période	Métaux	Fabrications métalliques	Total	Pourcentage des exportations totales	Produits textiles	Vêtements et confection	Total	Pourcentage des exportations totales
1936-38 Moyenne mensuelle	489	123	612	32,9	203	19	222	12,2
1947 Moyenne mensuelle	1.633	473	2.106	41,0	688	84	772	15,0
1948 Janvier	2.101	673	2.774	44,8	612	113	725	13,0
Février	1.806	491	2.297	44,5	871	95	966	15,6
Mars	2.210	553	2.763	48,1	678	77	755	13,0
Avril	2.414	717	3.131	48,2	673	77	750	11,5
Mai	2.191	704	2.895	50,8	547	58	605	10,6
Juin	2.476	675	3.151	50,7	536	87	623	9,9

Le tableau LI donne des indications intéressantes à ce sujet. Il en ressort en premier lieu que nos exportations de métaux et de fabrications métalliques, qui représentaient, en 1936-1938, 32,9 p. c. des ventes totales à l'étranger et 41 p. c. en 1947, étaient montées en juin 1948 à 50,7 p. c. de celles-ci, tandis que les expéditions de produits textiles étaient tombées en juin 1948 à 9,9 p. c. du total des exportations, alors que la proportion de ces expéditions était 12,2 p. c. en 1936-1938 et avait atteint 15 p. c. en 1947.

D'autre part, il y a lieu de remarquer que pour les deux catégories de produits envisagés, ce sont les produits de base et non les produits finis, qui constituent toujours l'essentiel des expéditions.

En ce qui concerne l'orientation de nos courants commerciaux, on constate, pendant la période sous revue, des modifications assez importantes.

Le tableau LII, qui donne les chiffres du commerce extérieur avec quelques pays, permet en effet de constater les faits suivants.

Les importations en provenance des Etats-Unis enregistrent une diminution tant absolue que relative, tandis que les expéditions vers ce pays deviennent plus considérables et atteignent, pour la première fois depuis la Libération, en août 1948, environ la même proportion dans l'ensemble des exportations qu'avant la guerre. Il en résulte que le déficit de la balance commerciale avec les Etats-Unis a sensiblement diminué au cours des huit premiers mois de l'année.

Nos achats au Royaume-Uni, après avoir enregistré un accroissement non négligeable de février à mai 1948, ont fortement ralenti en juillet et surtout en août. Par contre, les ventes au Royaume-Uni sont restées, pour l'ensemble de la période sous revue, environ du même ordre qu'en 1947.

Les transactions commerciales avec la France marquent une diminution aussi bien du côté des importations que du côté des exportations.

Les Pays-Bas restent notre client principal; les expéditions vers ce pays ont dépassé, pendant chacun des huit mois sous revue, la moyenne mensuelle réa-

lisée en 1947. Signe favorable, les importations en provenance de ce pays marquent également une tendance à la hausse. En août 1948, notre partenaire de

Benelux se rangeait même au second rang parmi nos fournisseurs habituels.

TABLEAU LII

Commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise par pays de provenance et de destination
(en valeurs)

Source : Institut national de Statistique.

Période	Etats-Unis		Royaume-Uni		France		Pays-Bas		Allemagne		Congo Belge	
	millions de francs	p. c. du total	millions de francs	p. c. du total	millions de francs	p. c. du total	millions de francs	p. c. du total	millions de francs	p. c. du total	millions de francs	p. c. du total
<i>Importations</i>												
1936-38 Moyenne mensuelle	176	8,72	169	8,37	268	13,27	175	8,67	229	11,34	159	7,87
1946 Moyenne mensuelle	968	20,31	806	16,91	643	13,49	248	5,20	124	2,60	312	6,55
1947 Moyenne mensuelle	1.888	26,49	661	9,27	808	11,33	419	5,88	190	2,66	520	7,29
1948 Janvier	1.807	24,41	585	7,90	552	7,46	347	4,69	309	4,17	571	7,71
Février	1.357	21,03	748	11,59	498	7,72	438	6,79	339	5,25	516	8,—
Mars	1.700	20,58	837	10,13	685	8,29	642	7,77	331	4,01	520	6,29
Avril	1.194	16,29	795	10,85	779	10,63	598	8,16	278	3,79	553	7,55
Mai	1.088	15,04	860	11,89	692	9,56	544	7,52	326	4,51	549	7,59
Juin	1.078	14,45	928	12,44	717	9,61	545	7,30	496	6,65	532	7,13
Juillet	963	14,13	677	9,93	590	8,66	471	6,91	466	6,84	703	10,31
Août	1.106	16,00	468	6,77	550	7,95	628	9,08	456	6,60	428	6,19
<i>Exportations</i>												
1936-38 Moyenne mensuelle	137	7,37	259	13,93	312	16,78	216	11,62	208	11,19	29	1,56
1946 Moyenne mensuelle	269	10,82	161	6,48	371	14,92	375	15,08	14	0,56	56	2,25
1947 Moyenne mensuelle	226	4,40	505	9,84	636	12,39	656	12,78	79	1,54	120	2,30
1948 Janvier	288	4,65	578	9,33	890	14,36	910	14,68	83	1,34	244	3,94
Février	205	3,97	620	11,12	559	10,83	853	16,52	113	2,19	203	3,93
Mars	200	3,46	642	11,70	480	8,30	962	16,64	195	3,37	310	5,36
Avril	271	4,17	510	7,85	627	9,65	1.121	17,25	424	6,52	225	3,46
Mai	317	5,56	481	8,44	511	8,97	942	16,54	212	3,72	166	2,91
Juin	447	6,92	463	7,17	481	7,45	993	15,38	396	6,13	256	3,96
Juillet	273	4,96	422	7,67	451	8,20	851	15,47	295	5,36	267	4,85
Août	444	7,86	526	9,32	500	8,86	818	14,49	154	2,73	164	2,90

Les échanges avec les trois zones d'occupation de l'Allemagne ont pris une certaine extension, surtout du côté des importations, mais demeurent bien en dessous de leur volume d'avant-guerre. Les exportations vers l'Allemagne ont d'ailleurs subi une contraction inquiétante en août 1948.

Les importations en provenance de la Colonie sont restées presque stationnaires en 1948 et atteignent environ le même niveau qu'en 1947. Les exportations

marquent toutefois une certaine expansion, mais les résultats sont très inégaux d'un mois à l'autre.

En ce qui concerne les autres pays avec lesquels l'Union économique belgo-luxembourgeoise entretient des relations commerciales suivies, il y a lieu de signaler les changements intervenus dans les transactions avec l'Union Soviétique et l'Argentine. On enregistre une hausse brusque des importations en provenance du premier et une extension considérable des exportations vers le second pays.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique et sociale générale
- II. Législation monétaire, bancaire et financière
- III. Législation agricole
- IV. Législation industrielle
- V. Législation du travail
- VI. Législation relative au commerce intérieur
- VII. Législation relative au commerce extérieur
- VIII. Législation des transports
- IX. Législation relative aux prix et aux salaires
- X. Législation relative au rationnement et au ravitaillement
- XI. Législation en matière de restauration et de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Loi du 29 juin 1948

portant intégration au budget général des dépenses financées hors budget par avances de Trésorerie au cours des exercices 1946 et antérieurs (Moniteur, 12 août 1948, p. 6532).

CHAPITRE 1^{er}.

SECTION I. — Intégration budgétaire des charges imposées par le pouvoir occupant, pendant les années 1940 à 1944 et des autres charges résultant de la présence de l'ennemi sur le territoire belge.

Article 1^{er}. — Sont rattachées aux comptes du budget du Ministère des Finances pour les exercices 1940 à 1946, les dépenses résultant des charges imposées à la Belgique par le pouvoir occupant, à savoir :

1^o Contribution de guerre levée par l'occupant (frais d'occupation).

Exercice 1940	fr.	4.500.000.000,—
» 1941	»	15.150.000.000,—
» 1942	»	17.348.702.500,—
» 1943	»	18.000.000.000,—
» 1944	»	12.000.000.000,—

Fr. 66.998.702.500,—

2^o Réquisitions allemandes (ordonnance allemande du 17 décembre 1940).

Exercice 1940	fr.	123.236.237,26
» 1941	»	1.162.256.586,30
» 1942	»	1.219.888.311,46
» 1943	»	1.669.158.430,23
» 1944	»	1.735.499.913,51
» 1945	»	204.131.137,53
» 1946	»	30.237.530,85

Fr. 6.144.408.147,14

3^o Prélèvement, par l'Allemagne, à titre de butin de guerre, d'un avoir du Ministère de la Défense nationale à l'Office des Chèques postaux.

Exercice 1944	fr.	180.000.000,—
---------------	-----	---------------

4^o Paiement des dommages matériels subis en territoire belge par des ressortissants du Reich (ordonnance allemande du 14 août 1940).

Exercice 1942	fr.	45.620.313,—
» 1943	»	77.837.736,55
» 1944	»	36.573.081,60

Fr. 160.031.131,15

5^o Dépenses liquidées à l'intervention de l' « Office national pour les victimes civiles de la guerre », en liquidation (arrêté du 8 juillet 1941 des Secrétaires généraux).

Exercice 1942	fr.	1.601.616,60
» 1943	»	707.071,80

Fr. 2.308.688,40

6^o Allocations payées en vertu de l'ordonnance allemande du 6 septembre 1940 (Commission Borms).

Exercice 1940	fr.	300.000,—
» 1941	»	45.789.925,48
» 1942	»	102.368.181,36
» 1943	»	48.675.888,97
» 1944	»	9.069.009,29
» 1945	»	8.870,55

Fr. 206.211.875,65

7^o Dépenses résultant de la conversion des Reichsmarks retirés de la circulation dans les territoires qui ont été soumis au régime administratif allemand (arrêtés-lois des 28 octobre 1944, 5 février 1945 et 28 juin 1946).

Exercice 1946	fr.	498.000.000,—
---------------	-----	---------------

8^o Dépenses résultant de la reprise des monnaies allemandes détenues par les rapatriés (arrêté-loi du 24 janvier 1945).

Exercice 1946	fr.	95.000.000,—
---------------	-----	--------------

Art. 2. — Est rattachée aux comptes du budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1944, la dépense résultant de la subvention mensuelle de 20 millions de francs versée à la Caisse de compensation de l'industrie charbonnière, sur ordre de l'autorité occupante, pour les mois d'avril à septembre 1944, 120.000.000 de francs.

Art. 3. — Les dépenses visées aux articles 1^{er} et 2 de la présente loi seront imputées à concurrence du montant dont il sera justifié à la Cour des Comptes, par exercice, à un article spécial à inscrire respectivement dans le budget correspondant du Ministère des Finances et dans celui du Ministère des Affaires économiques sous un chapitre nouveau à intituler : « Charges imposées par le pouvoir occupant et autres charges résultant de la présence de l'ennemi sur le territoire belge ».

Art. 4. — Il est ouvert au budget du Ministère de la Santé publique pour l'exercice 1946, sous le titre « Dépenses résultant de la guerre », à l'effet d'y imputer les avances consenties à l'ex-Commissariat aux Sports, un crédit de 4.000.000 de francs.

SECTION II. — Intégration budgétaire des charges assumées par l'Etat sous l'occupation pour subvenir au ravitaillement de la population.

Art. 5. — Sont rattachées aux comptes du budget du Ministère ayant le ravitaillement dans sa compétence pour les exercices 1941 à 1944, les charges résultant pour l'Etat des opérations effectuées sous l'occupation pour subvenir au ravitaillement de la population, à savoir :

1^o Différence entre le prix d'acquisition et le prix de cession des céréales importées;

Frais divers se rapportant à ces opérations :

Exercice 1941	fr.	398.500.000,—
» 1942	»	288.500.000,—
» 1943	»	94.500.000,—
» 1944	»	466.000.000,—
	Fr.	1.247.500.000,—

2^o Subventions accordées aux meuneries pour couvrir la différence entre le prix de revient et le prix de vente des farines indigènes.

Exercice 1941	fr.	215.000.000,—
» 1942	»	222.500.000,—
» 1943	»	465.000.000,—
» 1944	»	130.500.000,—
	Fr.	1.033.000.000,—

Art. 6. — Les crédits de fr. 933.699.760,66 et de 215.000.000 de francs alloués par les articles 41^{ter} et 41^{quater} du budget du Ravitaillement pour l'exercice 1944 sont annulés.

Art. 7. — Les dépenses visées à l'article 5 de la présente loi seront imputées à concurrence du montant dont il sera justifié à la Cour des Comptes par exercice, à un article spécial à inscrire dans le budget correspondant du Ministère ayant le Ravitaillement dans sa compétence, sous un chapitre nouveau, à intituler : « Charges assumées par l'Etat sous l'occupation pour subvenir au ravitaillement de la population ».

CHAPITRE II.

Avances à la Société nationale des Chemins de fer belges.

Art. 8. — Sont rattachés aux comptes du budget du Ministère des Communications des exercices 1940 à 1946, les montants des avances faites par le Trésor à la S.N.C.F.B. en vue de lui permettre de faire face à des charges résultant de la guerre, à savoir :

Exercice 1940	fr.	755.000.000,—
» 1941	»	1.524.000.000,—
» 1942	»	1.345.000.000,—
» 1943	»	1.375.000.000,—
» 1944	»	3.695.000.000,—
» 1945	»	711.000.000,—
» 1946	»	3.570.000.000,—
	Fr.	12.975.000.000,—

Les modalités d'apurement de ces avances feront l'objet, entre le Gouvernement et la S.N.C.F.B., d'une convention à ratifier par la loi.

Art. 9. — Les avances visées à l'article 8 de la présente loi seront imputées à concurrence du montant dont il sera justifié à la Cour des Comptes par exercice, à un article spécial à inscrire dans le budget correspondant du Ministère des Communications, sous un chapitre nouveau, à intituler : « Avances à la Société nationale des Chemins de fer belges ».

CHAPITRE III.

Intégration budgétaire des charges financières assumées par le pays durant la période prenant cours à la libération du territoire à l'occasion de l'exécution des accords d'aide mutuelle et réciproque et de ceux qui en ont découlé ainsi qu'à l'occasion des importations gouvernementales de toute nature destinées au ravitaillement et au rééquipement du pays.

SECTION I. — Dépenses administratives des Missions économiques et de l'Office d'Aide mutuelle (O.M.A.).

Art. 10. — Le délai de validité des soldes non utilisés des crédits énumérés ci-dessous est prolongé jusqu'à la fin de l'exercice 1946 :

Budget du Ministère des Finances.

a) Exercice 1944, articles 10bis⁵, 10bis⁶, 24bis²⁰, 24bis^{21a} et 24bis^{21b}.

Exercice 1945, articles 19¹, 19², 20¹, 20², 20³.

b) Exercice 1944, article 54⁶.

Exercice 1945, articles 91 à 105.

A l'effet d'imputer les dépenses d'administration de la Mission économique belge se rapportant aux exercices 1944, 1945 et 1946 et dont le montant excède celui des allocations antérieurement inscrites pour le même objet au budget du Ministère des Finances des exercices considérés sous le chapitre B : « Traitement et frais de fonctionnement du Cabinet de M. le Ministre, membre du Conseil des Ministres », il est ouvert, en outre, pour être rattaché au budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1946, un crédit global de 31.800.000 francs.

Art. 11. — Il est ouvert pour être rattaché au même chapitre B du budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1946 et en vue de l'imputation budgétaire des dépenses administratives supportées par les Missions économiques pour compte d'autres départements, un crédit de 12.000.000 de francs.

(La justification de ces dépenses devra être approuvée dans chaque cas par le ministre du département intéressé.)

Art. 12. — Il est ouvert au budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1946, au titre du Ministère des Finances (missions à l'étranger relevant du Ministère des Importations), à l'effet d'y imputer la dépenses résultant de l'achat d'un immeuble, un crédit de 2.200.000 francs.

SECTION II. — Prestations et services reçus par divers départements à l'intervention des Missions économiques ou de l'Office d'Aide mutuelle (O.M.A.).

Art. 13. — Il est ouvert au Ministère des Finances pour l'exercice 1946, sous un article nouveau à inscrire sous le chapitre « Dépenses résultant de la guerre », les crédits énumérés ci-après :

1^o Prestations et services dont le paiement a été effectué depuis leur création jusqu'au 31 décembre 1946 par les Missions économiques au moyen des fonds avancés par le Trésor, 130.000.000 de francs.

2^o Prestations et services dont le paiement a été effectué de 1944 à fin 1946 par l'O.M.A., au moyen de fonds mis ou laissés à sa disposition par le Trésor, 445.000.000 de francs.

3^o Biens divers reçus dans le cadre du « Military Civil Program », 147.000.000 de francs.

4^o Biens importés par les Missions économiques et reçus à l'intervention du Ministère des Affaires économiques et de l'O.M.A., 111.000.000 de francs.

(Les crédits alloués au présent article peuvent être transférés de l'un à l'autre, selon les besoins, par arrêté ministériel.)

Art. 14. — Les imputations budgétaires sur les crédits alloués par l'article 13 de la présente loi s'effectueront sur production des justifications approuvées par les ministres intéressés.

SECTION III. — Quote-part tombant à charge de la Belgique en exécution des accords d'aide mutuelle et réciproque.

Art. 15. — En vue de permettre l'imputation budgétaire de la valeur des prestations belges en faveur des armées

alliées sous le régime des accords, il est ouvert au budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1946 un crédit de 9.460.000.000 de francs.

SECTION IV. — Importations gouvernementales.
Charges résultant exclusivement de la politique des prix.

Art. 16. — En vue d'imputer budgétairement la différence entre le prix de revient et le prix intérieur officiel des produits alimentaires importés dans le cadre du « Military Civil Program », il est ouvert au budget du Ministère du Ravitaillement pour l'exercice 1946, pour y imputer des dépenses de l'exercice 1945, un crédit de 2.650.000.000 de francs.

Art. 17. — En vue d'imputer budgétairement la différence entre le prix de revient et le prix intérieur officiel des produits non alimentaires importés dans le cadre du « Military Civil Program », il est ouvert au budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1946, pour y imputer des dépenses de l'exercice 1945, un crédit de 525.000.000 de francs.

Art. 18. — En vue d'imputer budgétairement la différence entre le prix de revient et le prix intérieur officiel des produits importés en 1944, 1945 et 1946 par les Missions économiques belges, il est ouvert au budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1946 un crédit de 620.000.000 de francs.

Art. 19. — Les imputations à la charge des crédits visés par les dispositions des articles 15 à 18 de la présente loi se font au moyen d'ordonnances de paiement par virements dans les écritures émises successivement sur le vu d'un arrêté du ministre compétent, pris sur avis favorable de l'Inspection du budget.

Importations gouvernementales. — Pertes indépendantes de la politique des prix et frais commerciaux.

Art. 20. — En vue de l'imputation budgétaire des frais commerciaux et des pertes généralement quelconques, hormis celles qui découlent directement de la politique gouvernementale des prix, il est ouvert :

A. En ce qui concerne les produits reçus dans le cadre du « Military Civil Program » :

1° Au budget du Ministère du Ravitaillement pour l'exercice 1945, 75.000.000 de francs ;

2° Au budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1945, 100.000.000 de francs.

B. En ce qui concerne les produits importés en 1944, 1945 et 1946 à l'intervention des Missions économiques belges :

1° Au budget du Ministère du Ravitaillement pour l'exercice 1946, 225.000.000 de francs ;

2° Au budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1946, 300.000.000 de francs.

Art. 21. — Les imputations à la charge des crédits visés par l'article 20 se font au moyen d'ordonnances par virement dans les écritures émises successivement sur le vu d'arrêtés du ministre compétent pris sur avis favorable de l'Inspection du budget.

Art. 22. — Les crédits dont il est question aux articles 16, 17, 18 et 20 ci-dessus pourront être transférés de l'un à l'autre par arrêté ministériel suivant les besoins.

SECTION V. — Avances aux troupes alliées.

Art. 23. — Il est ouvert au budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1946 (tableau I), au titre du Ministère des Finances, à l'effet d'y imputer le solde non récupéré au 31 décembre 1946 des avances consenties au Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées (S.H.A.E.F.) et destinées au paiement de la solde des troupes, un crédit de 495.600.000 francs.

CHAPITRE IV.

Autres avances à divers départements et organismes.

SECTION I. — Avances non récupérables.

Art. 24. — Il est ouvert au budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1946, sous le titre « Dépenses résultant de la guerre », à l'effet d'y imputer la part de l'Etat dans la perte résultant de la garantie accordée en mai 1941 par l'Office national du Dueroire pour une vente de zinc à l'U.R.S.S., un crédit de fr. 1.761.423,65.

Art. 25. — Les crédits suivants sont ouverts au budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1946 (2^e section — Dépenses résultant de la guerre) :

1° En vue de l'imputation des dépenses se rapportant à des travaux, fournitures, réquisitions, etc., faits ou engagés pour compte de l'armée soit en 1940, soit au cours des exercices antérieurs, et pour lesquels des avances provisionnelles ont été constituées à l'étranger, 212.000.000 de francs.

2° En vue de l'imputation des dépenses faites en 1944 et 1945 par la Mission militaire belge des frais d'hospitalisation de militaires belges en Suisse et de dépenses diverses réalisées au moyen d'avances consenties par le Trésor et qui ne sont pas ou qui ne sont plus couvertes par un crédit budgétaire, fr. 4.854.235,05.

Art. 26. — A l'effet d'y imputer les dépenses énumérées ci-dessous et réalisées en 1940, 1943, 1944 et 1945, au moyen d'avances consenties par le Trésor, il est ouvert au budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1946, sous le titre « Dépenses résultant de la guerre », un crédit de

1940 : Solde crédit franco-belge	fr. 264.880,—
1943 : Frais d'une mission à Vichy	» 294.800,—
1943 : Dépenses effectuées par le Consulat à Paris	» 6.510.512,50
1944 : Dépenses effectuées par le Consulat à Paris	» 3.200.450,—
1944 : Frais de mission à Vichy	» 90.150,—
1944 : Diverses avances à la Mission d'affaires civiles	» 469.685,—
1945 : Diverses avances à la Mission d'affaires civiles	» 83.510,—
1945 : Installation du réfectoire	» 250.000,—

Fr. 11.163.987,50

Art. 27. — A l'effet d'y imputer la partie non récupérée au 31 décembre 1946 de l'avance consentie en 1945 pour l'achat de papier en Suisse, il est ouvert au budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1946 (A. Services du Premier Ministre) un crédit de fr. 1.501.395,10.

Art. 28. — A l'effet d'y imputer les frais d'identification et d'entretien de sépultures payés en 1940 et 1942 au moyen de fonds avancés par le Trésor, il est ouvert au budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1946, sous le titre « Dépenses résultant de la guerre », un crédit de fr. 155.728,70.

Art. 29. — A l'effet d'y imputer les dépenses résultant du rapatriement, en 1940, par les soins de la Croix-Rouge, des réfugiés dispersés dans le pays ensuite des opérations militaires, il est ouvert au budget du Ministère de la Santé publique pour l'exercice 1946, sous le titre « Dépenses résultant de la guerre », un crédit de 180.000 francs.

Art. 30. — Les crédits mentionnés au tableau ci-dessous sont ouverts au budget de l'exercice 1946 à la section « Dépenses résultant de la guerre », en vue de l'imputation des dépenses effectuées au cours de l'exode vers la France en 1940 au moyen de fonds avancés par le Trésor, y compris les pertes de change et frais de même nature :

Ministère des Finances	fr. 27.000.000,—
Ministère des Colonies	» 750.000,—
Ministère de la Santé publique (1)	» 13.850.000,—
Ministère des Communications (I.N.R.)	» 200.000,—
Ministère de la Justice	» 1.300.000,—
Ministère de la Défense nationale	» 513.500.000,—
Budget des dotations (Sénat)	» 500.000,—

SECTION II. — Avances récupérables.

Art. 31. — Les crédits suivants sont ouverts au budget des recettes et des dépenses extraordinaires (tableau I) pour l'exercice 1946, à l'effet d'y imputer des dépenses effectuées au moyen de fonds avancés par le Trésor :

1° Ministère des Affaires économiques :

a) Avances aux conseils professionnels créés pendant l'occupation du pays et mis en liquidation par l'arrêté-loi du 9 février 1946, 6.705.000 francs ;

b) Avances faites en 1943 à la Caisse de compensation de l'industrie charbonnière créée pendant l'occupation pour le paiement d'une prime d'habillement aux ouvriers mineurs, fr. 20.305.428,41 ;

(1) Dont 10 millions de subsides alloués en France à la Croix-Rouge de Belgique.

c) Avances faites en 1944 à l'Office de péréquation des prix entre exportations et importations créé pendant l'occupation, 530.000 francs;

d) Avances à l'Office de récupération économique (O.R.E.) à titre de fonds de roulement, fr. 412.547.324,90;

e) Avances consenties en 1944 à l'Office du charbon créé pendant l'occupation, 5.000.000 de francs.

2° Ministère des Affaires étrangères :

Avances consenties le 10 février 1945 par la Belgique au gouvernement polonais, 15.000.000 de francs.

3° Ministère de l'Agriculture :

Avances à la masse d'habillement des préposés des Eaux et Forêts, 700.000 francs.

4° Ministère des Communications :

a) Avances à la Société nationale des Chemins de fer belges pour la construction de voitures métalliques (convention du 20 septembre 1935), 280.000.000 de francs;

b) Participation de la Belgique au capital d'une société franco-belgo-luxembourgeoise pour l'exploitation du réseau ferré luxembourgeois (convention du 17 avril 1946), 98.000.000 de francs;

c) Avance au gouvernement luxembourgeois pour couvrir le déficit d'exploitation des chemins de fer, 22.000.000 de francs;

d) Avances à la Régie de la Marine pour lui permettre de faire face aux dépenses relatives à l'affrètement du tanker suédois *Falsterbohus*, fr. 17.667.115,60.

5° Ministère de la Défense nationale :

Frais d'hospitalisation des militaires alliés qui, après les événements de mai 1940, ont été soignés dans des établissements dépendant des commissions d'assistance publique; réquisitions opérées en mai 1940 par le Corps expéditionnaire britannique, 1.200.000 francs.

6° Ministère des Finances :

a) Régularisation par imputation budgétaire du solde non encore amorti sur le montant des monnaies allemandes retirées de la circulation après la guerre 1914-1918, fr. 404.318.536,92;

b) Avances consenties à la ville d'Anvers en attendant le règlement de divers litiges (convention du 30 janvier 1939), 75.000.000 de francs;

c) Solde non amorti d'une avance accordée en vue de financer l'approvisionnement en pommes de terre du personnel, 15.800 francs;

d) Avance faite en 1941 à l'Office de liquidation des interventions de crise pour lui permettre de clôturer ses écritures, 163.500.000 francs;

e) Solde non remboursé au 31 décembre 1946 d'avances consenties au gouvernement des Pays-Bas, 1.200.000.000 de francs;

f) Solde non remboursé au 31 décembre 1946 des avances consenties au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg en vue du retrait et du remboursement des marks circulant sur son territoire (accord du 31 août 1944), 1.475.001.300 francs;

g) Avances mises à la disposition du Fonds d'amortissement de la Dette publique à titre de ressources spéciales, en vertu de la loi du 7 juin 1926, fr. 54.083.041,58.

7° Ministère de l'Instruction publique :

a) Avance accordée en 1945 au service social de ce département pour financer l'approvisionnement en pommes de terre de son personnel, 965.270 francs;

b) Solde non remboursé au 31 décembre 1946 des avances payées aux ayants droit d'agents auxquels l'autorité occupante avait interdit de continuer leurs fonctions ou d'agents absents pour des motifs légitimes dus à la guerre, 1.153.473 francs.

8° Ministère de l'Intérieur :

Solde non remboursé au 31 décembre 1946 de l'avance de 25 millions de francs faite à la province de Luxembourg pour assurer la liquidation, pendant les premiers mois de l'année 1945, des dépenses provinciales et des dépenses à charge des communes du secteur atteint par l'offensive von Rundstedt, fr. 7.270.780,21.

9° Ministère de la Justice :

Avances à l'établissement de défense sociale à Tournai et à l'exploitation agricole de l'Etat à Saint-Hubert, 2.080.000 francs.

10° Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale :

a) Avances à la Caisse mutuelle nationale et à la

Caisse mutuelle auxiliaire d'allocations familiales, 152.500.000 francs;

b) Avances au « Fonds spécial pour la réparation des accidents du travail causés par faits de guerre » (arrêté des Secrétaires généraux du 9 août 1941), 206.250.000 fr.

11° Ministère des Travaux publics :

Solde dû au 31 décembre 1946 sur les avances faites pour couvrir les dépenses exposées en Belgique à l'occasion de la restauration des digues de l'île de Walcheren, fr. 4.876.541,30.

12° Ministère de la Santé publique :

Avances faites en 1943 au Secours d'Hiver (en liquidation) pour financer des achats à l'étranger, 90.000.000 de francs.

Dispositions communes aux chapitres 1^{er} à IV.

Art. 32. — Les soldes à la clôture des exercices 1946 et 1947 des crédits alloués ou des crédits dont le délai de validité a été prolongé par la présente loi sont reportés aux exercices ultérieurs, au cours desquels ils conserveront leur affectation.

Il en est de même des soldes non utilisés des crédits inscrits au budget du Ministère des Affaires économiques sous l'article 39^{er} pour l'exercice 1945 et sous l'article 41^{er} pour l'exercice 1946 ainsi que des soldes non utilisés des crédits inscrits au budget du Ministère des Finances sous les articles 19 à 21 et 73 à 90 pour l'exercice 1946.

Art. 33. — Le Gouvernement est autorisé à couvrir par des emprunts les excédents des dépenses sur les recettes budgétaires qui apparaîtront comme résultats des exercices 1940 à 1946, dans la mesure où le déficit de ces exercices n'aura pas été couvert antérieurement par l'émission d'emprunts consolidés et compte tenu de la récupération partielle des avances consenties à la Société nationale des Chemins de fer belges à effectuer en suite de la convention à intervenir avec cet organisme.

Le Gouvernement pourra attacher toutes exonérations fiscales à ces emprunts.

Le Ministre des Finances est autorisé à émettre des bons du Trésor ou des certificats de Trésorerie à court et à moyen terme à concurrence du montant des emprunts à contracter, compte tenu des émissions de certificats réalisées pour la couverture de ces déficits et restant en circulation.

CHAPITRE V.

Intégration budgétaire des recettes enregistrées en exécution de la présente loi.

Art. 34. — Les prévisions de recettes énumérées ci-après sont inscrites au budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1946, en regard des articles nouveaux suivants, à faire figurer au chapitre : « Recettes résultant de la guerre » :

a) Recouvrement par le Trésor du montant d'allocations touchées par les bénéficiaires :

1° Des dispositions de l'ordonnance allemande du 6 septembre 1940 (Commission Borms), 80.000.000 de francs;

2° Des dispositions de l'arrêté des Secrétaires généraux du 6 juillet 1941 (Office national pour les victimes civiles de la guerre, en liquidation), 500.000 francs.

b) Attribution au Trésor de la différence entre le prix coûtant des marchandises importées par les Missions économiques et le prix facturé par celles-ci aux organismes distributeurs, 702.000.000 de francs;

c) Importations gouvernementales et importations en « Military Civil Program » : versement au Trésor du bénéfice provenant de la différence entre le prix facturé à l'intérieur par les départements distributeurs et le prix facturé par le Ministère des Importations; différence de même nature en « Military Civil Program », 100.000.000 de francs;

d) Versement au Trésor de recettes provenant des prestations et services reçus par divers départements à l'intervention des Missions économiques ou de l'Office d'Aide mutuelle (O.M.A.), 50.000.000 de francs;

e) O.M.A. Attribution au Trésor des produits réalisés sur la vente de stocks excédentaires des armées alliées acquis par l'O.M.A. en compte propre, 540.000.000 de francs;

f) O.M.A. Produits divers, 98.000.000 de francs.

CHAPITRE VI.

Intégration dans les comptes ouverts au budget pour ordre des opérations effectuées par l'O.M.A., le Ministère des Importations et l'Office commercial du ravitaillement.

Budget pour ordre.

Art. 35. — Les articles nouveaux suivants seront inscrits sous le titre 1^{er}, chapitre II, du budget pour ordre de l'exercice 1947 :

a) Ministère des Finances.

Office d'Aide mutuelle (O.M.A.); son compte d'opérations de recettes et de dépenses.

b) Ministère des Importations (en liquidation).

Opérations pour ordre effectuées par le Ministère des Importations.

c) Ministère du Ravitaillement.

Office commercial du ravitaillement; son compte d'opérations, de recettes et de dépenses.

Art. 36. — Des articles identiques à ceux prévus au présent chapitre sont ouverts d'office au budget pour ordre des exercices 1945 et 1946 pour comptabiliser les opérations effectuées par les organismes considérés depuis l'époque de leur création.

Art. 37. — Le texte de l'article 20 du budget pour ordre pour l'exercice 1946 est complété par la mention : « Le Trésor est autorisé à consentir les avances que nécessiterait une position débitrice du compte à concurrence de 450.590.000 francs. »

CHAPITRE VII.

Règlement forfaitaire de comptes entre, d'une part, le Trésor belge et, d'autre part, la Colonie du Congo belge, les territoires sous mandat du Ruanda-Urundi et la Loterie coloniale.

Art. 38. — En vue du règlement forfaitaire au 30 septembre 1947 au soir des comptes existant à ce moment entre, d'une part, le Trésor belge et, d'autre part, la Colonie du Congo belge, les Territoires sous mandat du Ruanda-Urundi et la Loterie coloniale, il est ouvert au budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1946, sous le titre « Dépenses résultant de la guerre », un crédit de fr. 3.630.577.194,97.

Art. 39. — Le crédit visé à l'article précédent sera utilisé comme suit :

a) Versement dans la caisse de l'Etat d'une somme de 2.193.116.500 francs, en contrepartie de laquelle le Trésor émettra des obligations de la Dette belge; ces obligations seront substituées à des titres de rente congolais suivant des modalités à arrêter par le Ministre des Colonies et le Ministre des Finances.

b) Versement dans la caisse de l'Etat d'une somme de fr. 37.460.694,97 en règlement partiel des annuités dues au Trésor par la Colonie en vertu de la convention du 29 avril 1936 et échues entre le 10 mai 1940 et le 30 septembre 1947.

c) Versement dans la caisse de l'Etat d'une somme évaluée à 1.400.000.000 de francs en vue de l'apurement des soldes débiteurs au 30 septembre 1947 au soir apparaissant dans les livres de la Trésorerie à charge de la Colonie du Congo belge, des territoires sous mandat du Ruanda-Urundi et de la Loterie coloniale et résultant notamment des avances consenties à la Colonie pour assurer au cours de l'occupation ennemie le service de la dette coloniale, le paiement des pensions et des traitements des agents résidant en Belgique et le règlement des charges analogues.

Art. 40. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Loi du 29 juin 1948

contenant le budget du Ministère de la Reconstruction pour l'exercice 1948 (Moniteur, 20 août 1948, p. 6730).

Loi du 30 juin 1948

contenant le budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1948 (Moniteur, 14 août 1948, p. 6588).

Loi du 30 juin 1948

contenant le budget de l'Ordre judiciaire pour l'exercice 1948 (Moniteur, 14 août 1948, p. 6594).

Loi du 30 juin 1948

contenant le budget des cultes pour l'exercice 1948 (Moniteur, 14 août 1948, p. 6598).

Loi du 2 juillet 1948

contenant le budget du Ministère du Ravitaillement et des Importations pour l'exercice 1948 (Moniteur, 24 août 1948, p. 6748).

Loi du 8 juillet 1948

contenant le budget du Ministère du Combustible et de l'Energie pour l'exercice 1948 (Moniteur, 6 août 1948, p. 6400).

Loi du 14 juillet 1948

contenant le budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1948 (Moniteur, 6 août 1948, p. 6404).

Loi du 23 juillet 1948

contenant le budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1948 (Moniteur, 5 août 1948, p. 6368).

Loi du 23 juillet 1948

contenant le budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1948 (Moniteur, 5 août 1948, p. 6372).

Loi du 23 juillet 1948

contenant le budget de l'Armée pour l'exercice 1948 (Moniteur, 5 août 1948, p. 6375).

Arrêté ministériel du 23 juillet 1948

fixant les modalités d'application de l'arrêté du Régent du 5 juin 1948 instituant une allocation postnatale (Moniteur, 5 août 1948, p. 6391).

Arrêté du Régent du 27 juillet 1948

portant réorganisation interne et règlement de la comptabilité des dépenses engagées (Moniteur, 24 août 1948, p. 6765).

Loi du 31 juillet 1948

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1948 (Moniteur, 22 août 1948, p. 6780).

Loi du 2 août 1948

contenant le budget des Ministères des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1948 (Moniteur, 11 août 1948, p. 6508).

Arrêté du Régent du 2 août 1948

instituant une Commission supérieure de la Sécurité sociale (Moniteur, 13 août 1948, p. 6567).

Loi du 2 août 1948

modifiant le chapitre VII de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés (Moniteur, 15 août 1948, p. 6620).

Loi du 10 août 1948

concernant les accises (Moniteur, 25 août 1948, p. 6878).

Arrêté du Régent du 12 août 1948

déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à la construction, par l'initiative privée, d'habitations à bon marché et de petites propriétés terriennes (Moniteur, 28 août 1948, p. 6959).

Arrêté du Régent du 14 août 1948

déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à l'acquisition d'habitations construites ou à construire pour compte : a) de sociétés agréées par la « Société nationale des Habitations et Logements à bon marché »; b) de sociétés agréées par la « Société nationale de la Petite Propriété terrienne » ou de la « Société nationale de la Petite Propriété terrienne » elle-même; c) de communes ou de commissions d'assistance publique (Moniteur, 28 août 1948, p. 6964).

Arrêté du Régent du 16 août 1948

autorisant l'Etat à garantir le remboursement de sommes dues sur des prêts hypothécaires consentis par des sociétés de crédit ressortissant à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite ou par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne, pour la construction d'habitations à bon marché ou de petites propriétés terriennes (Moniteur, 28 août 1948, p. 6969).

Arrêté du Régent du 17 août 1948

relatif à la décharge de l'accise pour l'alcool utilisé à des usages industriels (Moniteur, 25 août 1948, p. 6882).

Arrêté ministériel du 17 août 1948

relatif au régime fiscal des bières (Moniteur, 25 août 1948, p. 6884).

Loi du 17 août 1948

relative aux taxes assimilées au timbre (Moniteur, 26 août 1948, p. 6908).

Loi du 17 août 1948

modifiant l'article 28 de la loi du 17 octobre 1945, établissant un impôt sur le capital (Moniteur, 28 août 1948, p. 6956).

Cet arrêté établit une prescription pour la demande en restitution des sommes, en principal, intérêts et amendes, perçues en exécution de la présente loi, après cinq ans, à compter du jour du paiement.

Arrêté ministériel du 20 août 1948

déterminant les conditions auxquelles doivent satisfaire les habitations à construire pour donner lieu à attribution des primes instituées par l'arrêté du Régent du 12 août 1948 (Moniteur, 28 août 1948, p. 6969).

Arrêté du Régent du 23 août 1948

relatif à la taxe de luxe (Moniteur, 26 août 1948, p. 6909).

II — LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté du Régent du 24 juillet 1948

relatif aux tarifs de la Caisse d'Assurances de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite (Moniteur, 27 août 1948, p. 6930).

Arrêté du Régent du 24 juillet 1948

relatif à la constitution de rentes réversibles à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite (Moniteur, 27 août 1948, p. 6933).

Arrêté du Régent du 10 août 1948

portant modification de l'arrêté du Régent du 13 décembre 1945 relatif à l'octroi de prêts à faible intérêt aux ouvriers mineurs, en vue de l'achat ou de la construction d'une habitation (Moniteur, 28 août 1948, p. 6976).

Arrêté du Régent du 16 août 1948

autorisant l'Etat à garantir le remboursement de sommes dues sur des prêts hypothécaires consentis par des sociétés de crédit ressortissant à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite ou par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne, pour la construction d'habitations à bon marché ou de petites propriétés terriennes (Moniteur, 28 août 1948, p. 6969).

Arrêté ministériel du 18 août 1948

relatif à l'amortissement des actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges (Moniteur, 23-24 août 1948, p. 6865).

Loi du 21 août 1948

modifiant le statut de la Société nationale de Crédit à l'Industrie (Moniteur, 29 août 1948, p. 6987).

Article 1^{er}. — L'article 1^{er} de l'arrêté royal du 22 octobre 1937, pris en exécution de la loi du 10 juin 1937, et confirmé par la loi du 16 juin 1937, est modifié comme suit :

a) Il est ajouté après le premier alinéa du 1^o de l'article 1^{er} susdit, un alinéa nouveau rédigé comme suit : « La Société possède quatre sièges d'opérations à Anvers, Gand, Liège et Charleroi. »

b) Le 3^o du susdit article est complété par le texte ci-après :

En outre, la Société peut, par autorisation du Ministre des Finances et aux conditions qu'il détermine, être chargée de l'attribution sous forme de crédits, de capitaux mis à sa disposition par l'Etat ou par des tiers.

c) Le 4^o du susdit article est abrogé et remplacé par le texte suivant :

La Société est administrée par un conseil de dix-sept membres. Un membre est nommé par le Roi ; il porte le titre de président et préside le conseil.

L'assemblée générale élit les seize autres membres, dont :

Quatre membres sont présentés par le Ministre des Finances et les institutions financières d'intérêt public ;

Six membres sont choisis sur proposition des organisations les plus représentatives des travailleurs, parmi lesquels un représentant des travailleurs agricoles ;

Quatre membres sont choisis sur proposition des organisations les plus représentatives des chefs d'entreprises de l'industrie ;

Un membre est choisi sur proposition des organisations les plus représentatives de l'agriculture ;

Un membre est choisi sur proposition des organisations les plus représentatives des classes moyennes.

Un arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres déterminera les modalités de présentation des candidats.

La direction et la gestion journalière sont confiées au président.

d) Le mot « gouverneur » est remplacé par le mot « président » aux premier et troisième alinéas du 6^o et au 8^o de l'article 1^{er} susdit.

Les mots « le vice-gouverneur » sont supprimés dans le premier alinéa du 6^o de l'article 1^{er}.

Le deuxième alinéa du 6^o de l'article 1^{er} est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« Le traitement du président est fixé par le Ministre des Finances, sur proposition du conseil d'administration. »

Dans le troisième alinéa du 6^o précité, les mots « et le vice-gouverneur » sont supprimés.

Dans le premier alinéa du 8^o de l'article 1^{er}, les mots « de vice-gouverneur » sont supprimés ; dans le deuxième alinéa, les mots « le vice-gouverneur » sont supprimés.

e) Les dispositions du 7^o du dit article sont abrogées et remplacées par le texte suivant :

Le Roi nomme auprès de la Société, deux commissaires du gouvernement, l'un délégué par le Ministre des Finances, et l'autre délégué par le Ministre ayant dans ses attributions le rééquipement national.

Leur rémunération et celle des experts, éventuellement désignés pour les assister, sont fixées et payées par le Ministre des Finances et supportées par la Société.

f) Les deux derniers alinéas du 8^o de l'article 1^{er} sont abrogés et remplacés par le texte suivant :

Les membres du conseil et les commissaires de la Société ne peuvent exercer une fonction quelconque dans une banque visée au titre I^{er} de l'arrêté royal n^o 185 du 9 juillet 1935, ni dans une société commerciale ou à forme commerciale détenant directement ou indirectement 25 p. c. du capital d'une telle banque.

Ils ne peuvent non plus exercer une fonction que dans un seul autre établissement de crédit public ou d'intérêt public créé en vertu d'une loi spéciale et dont l'activité comprend des opérations de crédit, ou dans un organisme de contrôle d'établissement de banque ou de crédit.

Art. 2. — Le capital de la Société Nationale est porté de 205 millions à 410 millions de francs ; cette augmentation du capital est souscrite par l'Etat et libérée de 20 p. c.

Le prix de souscription est établi de commun accord entre le Ministre des Finances et la Société.

Les actions souscrites par l'Etat sont nominatives et incessibles.

Le droit d'enregistrement et le droit de timbre sur les actions ne sont pas applicables à l'augmentation de capital ci-dessus.

Art. 3. — L'article 76 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales n'est pas applicable au droit de vote attaché aux actions de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, sauf en ce qui concerne l'élection des commissaires.

Art. 4. — Les mandats des membres du conseil et des commissaires actuellement en fonction viennent à échéance le jour de l'assemblée générale de la Société, qui aura à pourvoir à l'attribution des mandats conformément au littéra c de l'article 1^{er} de la présente loi et du 5^o de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 22 octobre 1937.

Art. 5. — Dans un délai de trois mois, à dater de la promulgation de la présente loi, la Société Nationale mettra ses statuts en concordance avec les dispositions des articles 1^{er}, 2 et 3 ci-dessus. Ces statuts entreront en vigueur dès leur approbation par le Roi.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté du Régent du 30 juillet 1948

accueillant une requête déposée par application de l'arrêté royal n^o 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 11 août 1948, p. 6513).

Cet arrêté interdit à tout producteur d'acide carbonique, liquide ou solide, d'en produire dans une proportion qui excède 60 p. c. de la capacité de production de ses installations établies à la date du 11 février 1937 et d'installer ou de mettre en activité des moyens de production destinés à la fabrication d'acide carbonique, liquide ou solide, qui soient supplémentaires à ceux existant au 11 février 1937.

Arrêté du Régent du 30 juillet 1948

accordant des dérogations aux dispositions de l'arrêté du Régent du 30 juillet 1948, accueillant une requête déposée par application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 11 août 1948, p. 6516).

Arrêté du Régent du 5 août 1948

accueillant une requête déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 11 août 1948, p. 6516).

Cet arrêté interdit à tout producteur de barres d'acier étirées et tournées par lamage, d'en produire annuellement dans une proportion qui excède 80 p. c. de la capacité de production de l'ensemble de ses installations établies et en ordre de marche à la date du 16 avril 1947, et d'installer ou de mettre en activité des moyens de production destinés à la fabrication des produits tombant sous l'application du présent arrêté, qui soient supplémentaires à ceux existant à la date du 16 avril 1947.

Arrêté ministériel du 9 août 1948

abrogeant l'obligation de l'apposition de la marque de fabrique sur les chaussures (Moniteur, 14 août 1948, p. 6604).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Loi du 10 septembre 1947

portant approbation de la convention sur le recrutement des travailleurs indigènes, adoptée à Genève le 20 juin 1936 par la Conférence internationale du Travail au cours de sa vingtième session et de la convention sur les contrats de travail (travailleurs indigènes), adoptée à Genève le 27 juin 1939 par la Conférence internationale du Travail au cours de sa vingt-cinquième session (Moniteur, 20 août 1948, p. 6716).

Arrêté ministériel du 3 avril 1948

instituant des commissions régionales paritaires pour les ports et en nommant les membres (Moniteur, 21 août 1948, p. 6757).

Arrêté du Régent du 10 août 1948

portant modification des dispositions de la réglementation en matière de soutien des chômeurs involontaires (Moniteur, 20 août 1948, p. 6763).

Arrêté du Régent du 10 août 1948

complétant et modifiant les arrêtés du Régent en date des 16 octobre 1945 et 12 juillet 1947, concernant l'octroi d'allocations à certaines catégories de victimes d'accidents du travail (Moniteur, 21 août 1948, p. 6754).

Arrêté du Régent du 10 août 1948

portant modification de l'arrêté du Régent du 13 décembre 1945 relatif à l'octroi de prêts à faible intérêt aux ouvriers mineurs, en vue de l'achat ou de la construction d'une habitation (Moniteur, 28 août 1948, p. 6976).

Loi du 19 août 1948

relative aux prestations d'intérêt public en temps de paix (Moniteur, 21 août 1948, p. 6753).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 30 juillet 1948

abrogeant celui du 16 février 1946, modifié par celui du 13 octobre 1947, relatif au commerce des semences de céréales et de légumes secs des variétés agricoles (Moniteur, 12 août 1948, p. 6542).

Arrêté ministériel du 30 juillet 1948

relatif à la mobilisation et au commerce des semences de céréales (Moniteur, 16-17-18 août 1948, p. 6660). — Erratum (Moniteur, 22 août 1948, p. 6786).

Arrêté ministériel du 17 août 1948

relatif au transport et au commerce des alcools et boissons spiritueuses (Moniteur, 25 août 1948, p. 6883).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Lois du 20 août 1948

portant ratification d'un arrêté du Régent, pris en vertu de la loi du 30 juin 1934, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur, 28 août 1948, p. 6957).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté du Régent du 6 juillet 1948

Minimum d'équipage exigé à bord des bateaux de navigation intérieure (Moniteur, 4 août 1948, p. 6349).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté ministériel du 29 juillet 1948

supprimant le rationnement en savons et fixant les prix (Moniteur, 1^{er} août 1948, p. 6276).

Arrêté ministériel du 31 juillet 1948

modifiant, en ce qui concerne la farine de viande, l'arrêté ministériel du 23 mars 1948, réglant les prix de la viande congelée et des marchandises destinées à l'alimentation du bétail (Moniteur, 19 août 1948, p. 6693).

Arrêté du Régent du 10 août 1948

pris en exécution de la loi du 6 juillet 1948 et octroyant une majoration de salaire à certaines catégories de travailleurs (Moniteur, 15 août 1948, p. 6622).

Vu la loi du 6 juillet 1948 octroyant une majoration de salaire en contrepartie de certaines allocations compensatoires et notamment l'article 4;

Considérant qu'il y a lieu de fixer les modalités d'application de la dite loi pour certaines catégories de travailleurs;

Sur la proposition du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — La majoration de salaire octroyée en contrepartie de certaines allocations compensatoires est accordée aux catégories de travailleurs visés par le présent arrêté suivant les modalités qu'il détermine.

Art. 2. — Les travailleurs à domicile occupés chez un employeur, relevant d'une Commission paritaire qui a fixé des salaires horaires minima sur base desquels les salaires à la pièce ont été calculés, ont droit à une majoration de salaire égale à autant de fois 50 centimes que ce salaire est compris dans le salaire global afférent à la période de paie.

Les travailleurs à domicile occupés chez un employeur, relevant d'une Commission paritaire qui n'a pas fixé de tels salaires, ont droit à une majoration de salaire égale à autant de fois 50 centimes que le salaire global afférent à la période de paie contient de fois 9 francs s'il s'agit d'une ouvrière, et de fois 12 francs s'il s'agit d'un ouvrier.

Les sommes ainsi calculées feront l'objet d'une mention spéciale dans le carnet de salaires.

Art. 3. — Les travailleurs occupés dans l'industrie de la réparation de navires du port d'Anvers ont droit à une majoration de salaire de 60 centimes par heure prestée.

Art. 4. — Les travailleurs occupés dans l'industrie diamantaire ont droit à une majoration de salaire de 5 francs par jour de travail presté.

Art. 5. — Les travailleurs du port ainsi que les travailleurs du commerce de charbon d'Anvers et environs ont droit à une majoration de salaire de 4 francs par tâche journalière ou par shift presté.

Art. 6. — Les employés occupés simultanément par plusieurs employeurs ont droit à une majoration de salaire égale à 100 francs par mois s'ils sont occupés habituellement plus de six heures par jour chez le même employeur; à 75 francs s'ils sont occupés habituellement de deux à six heures chez le même employeur; à 50 francs s'ils sont occupés habituellement de deux à quatre heures chez le même employeur.

Les employés occupés simultanément chez plusieurs employeurs ne peuvent prétendre à une majoration de salaire à charge de l'employeur chez lequel ils travaillent habituellement moins de deux heures par jour.

Art. 7. — Les employés occupés simultanément par plusieurs employeurs et dont la durée des prestations est incontrôlable, peuvent prétendre, à charge de chacun de leurs employeurs, au paiement d'une majoration de salaire égale au quotient de la division de la somme de 100 francs par le nombre d'employeurs.

Les employés visés au présent article seront tenus de déclarer à chacun de leurs employeurs le nombre des employeurs auxquels ils sont liés.

Art. 8. — Les travailleurs occupés dans les entreprises d'exploitations forestières, de chargement et de transport de bois ont droit à une majoration de salaire égale à 2,60 p. c.

Art. 9. — Les travailleurs occupés dans les entreprises de carrières à ciel ouvert qui seraient amenés à chômer pour cause d'intempérie et qui de ce fait ne bénéficieront pas d'allocations de chômage ont droit à une majoration de salaires égale à 4 francs par journée de travail entamée.

Art. 10. — Le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entre en vigueur le 1^{er} juin 1948.

Arrêté ministériel du 12 août 1948

réglementant les prix de la farine de seigle blutée à 75 p. c. et destinée à la fabrication de pain d'épices (Moniteur, 15 août 1948, p. 6637).

Arrêté du Régent du 14 août 1948

déterminant les modalités d'application de la loi du 15 juillet 1948 créant un fonds spécial destiné à payer une prime aux ouvriers de certaines industries (Moniteur, 19 août 1948, p. 6685).

Cet arrêté alloue une prime à tous les ouvriers des entreprises relevant de la Commission nationale paritaire de l'industrie sidérurgique, de la Commission nationale paritaire de l'industrie de la construction métallique, de la Commission nationale mixte des mines, ainsi que de la Commission nationale paritaire de l'industrie de la réparation de navires. Cette prime sera payée sur le produit de la taxe de transmission à l'exportation des produits de la sidérurgie et des fabrications métalliques.

Arrêté ministériel du 17 août 1948

réglementant les prix des semences indigènes de froment et plaçant sous le régime du prix normal les autres semences indigènes de céréales (Moniteur, 21 août 1948, p. 6762).

Arrêté ministériel du 17 août 1948

réglementant le prix du seigle indigène destiné à la fabrication de farine et de fleur de seigle pour l'alimentation humaine et plaçant les céréales fourragères indigènes sous le régime du prix normal (Moniteur, 21 août 1948, p. 6764).

Arrêté ministériel du 24 août 1948

fixant les mesures d'exécution de l'arrêté du Régent du 14 août 1948 déterminant les modalités d'application de la loi du 15 juillet 1948, créant un Fonds spécial destiné à payer une prime aux ouvriers de certaines industries (Moniteur, 26 août 1948, p. 6911).

Arrêté ministériel du 26 août 1948

réglementant le prix du son et du remoulage (Moniteur, 29 août 1948, p. 6990). — Erratum (Moniteur, 30-31 août 1948, p. 7004).

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE RESTAURATION ET DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté du Régent du 12 août 1948

déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à la construction, par l'initiative privée, d'habitations à bon marché et de petites propriétés terriennes (Moniteur, 28 août 1948, p. 6959).

Arrêté du Régent du 14 août 1948

déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à l'acquisition d'habitations construites ou à construire pour compte : a) de sociétés agréées par la « Société nationale des Habitations et Logements à bon marché »; b) de sociétés agréées par la « Société nationale de la Petite Propriété terrienne » ou de la « Société nationale de la Petite Propriété terrienne » elle-même; c) de communes ou de commissions d'assistance publique (Moniteur, 28 août 1948, p. 6964).

Arrêté du Régent du 16 août 1948

autorisant l'Etat à garantir le remboursement de sommes dues sur des prêts hypothécaires consentis par des sociétés de crédit ressortissant à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite ou par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne, pour la construction d'habitations à bon marché ou de petites propriétés terriennes (Moniteur, 28 août 1948, p. 6969).

Arrêté ministériel du 20 août 1948

déterminant les conditions auxquelles doivent satisfaire les habitations à construire pour donner lieu à attribution des primes instituées par l'arrêté du Régent du 12 août 1948 (Moniteur, 28 août 1948, p. 6969).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE										CALL-MONEY	
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						
	Acceptat. de banques prélabl. visées par B.N.B., traites accept. ou docum. représentat. d'import. ou d'export. de marchandises(1)	Traités acceptés domiciliés en banque et warrants	Traités acceptés non domiciliés en banque	Traités non acceptés	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges sur l'étranger		Autres effets publics
1946 Moyenne annuelle.....	1,17	1,67	1,92	2,67	3,17	2,—	2,1875	2,375	3,17	3,59	3,17	0,58
1947 Moyenne annuelle.....	2,67	3,17	3,42	4,17	4,67	2,—	2,1875	2,375	4,67	4,67	4,67	1,08
1947 Juillet.....	2,50	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Août (à partir du 28).....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Septembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Octobre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Novembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Décembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
1948 Janvier.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Février.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mars.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Avril.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mai.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juin.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juillet.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Août.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Septembre.....	3,— (2)	3,50 (3)	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25

(1) A partir du 16 décembre 1946, les traités acceptés ou documentaires représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises sont escomptés au taux applicable aux traités acceptés domiciliés en banque et warrants.

(2) A partir du 19 février 1948 uniquement : acceptations de banque visées représentatives d'exportations.

(3) A partir du 19 février 1948, ce taux s'applique également aux acceptations de banque visées représentatives d'importations.

(*) Quotité de l'avance en septembre 1948 :

Certificats de trésorerie émis à court terme.....	95 %	Autres effets publics.....	80 %
Obligations décennales (1940-1950).....	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 févr. 1942).	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) ..	90 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944).....	90 %		
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947).....	90 %		
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948).....	90 %		

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 50.000 fr. (1)	50 000 à 100.000 fr. (1)	au delà de 100.000 fr.	
Moyenne annuelle :									
1946.....	0,50	0,81	1,01	1,27	1,53	3,—	1,50	0,50	2,—
1947.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,46
Moyennes mensuelles :									
1947 Juillet.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Octobre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Novembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Décembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
1948 Janvier.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Février.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mars.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Avril.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mai.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juin.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juillet.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Du 1^{er} juillet 1946 au 30 juin 1947, le taux des dépôts a été de 3 % jusqu'à 30.000 francs et de 1,5 % de 30.000 à 100.000 fr.

(2) Comptes de dépôts à un an et plus.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,0625	42 3/4		
1946 31 décembre	172/3	35	102. 4	409/0	55,50	88 1/2	159. 4	76
1947 31 décembre	172/3	35	105. 2	420/6	45,—	74 5/8	170. 3	82
Moyennes mensuelles :								
1947 Juillet	172/3	35	110.14	443/6	38,84	63,57	171.15	83
Août	172/3	35	109.15	439/9	39,95	65,65	175.10	84
Septembre	172/3	35	110. 3	440/9	42,73	70,55	167.13	81
Octobre	172/3	35	102.13	411/3	43,37	71,62	159. 6	76
Novembre	172/3	35	104.15	419/9	45,02	74,62	159. 7	77
Décembre	172/3	35	105. 8	422/0	45,—	74,62	167. 7	80
1948 Janvier	172/3	35	105.13	423/3	45,—	74,62	168. 8	81
Février	172/3	35	106. 1	424/3	45,—	74,62	150. 1	72
Mars	172/3	35	110. 1	440/3	45,—	74,62	163. 8	78
Avril	172/3	35	115. 4	461/0	45,—	74,62	171. 1	82
Mai	172/3	35	116. 3	464/9	45,—	74,62	173.14	83
Juin	172/3	35	115. 7	461/9	45,—	74,62	173. 9	83
Juillet	172/3	35	113. 8	454/0	45,—	74,62	174. 0	84
Août	172/3	35	114. 9	458/3	44,70	73,87	175.13	84
Septembre	172/3	35	115. 4	461/0	45,93	75,35	173.13	83

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 roupie = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 30 SEPTEMBRE 1948

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVICES	Cours contractuel	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	176,625	176,50	176,75	175,85	176,80
1 dollar U. S. A.	—	43,70	43,96	43,50	44,—
1 dollar canadien	—	43,96	44,06	43,75	44,25
100 francs français	20,4427	20,41	20,48	20,20	20,55
100 florins Pays-Bas	1.652,—	1.650,—	1.654,—	1.635,—	1.662,—
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne suédoise	12,1936	12,16	12,23	12,10	12,25
1 franc suisse	10,1275	10,10	10,15	10,05	10,20
1 couronne danoise	9,1326	9,10	9,16	9,05	9,25
1 couronne norvégienne	8,83125	8,80	8,85	8,75	8,90
100 escudos	176,625	175,75	177,60	175,—	178,—
100 couronnes tchéco-slovaques	87,655	87,39	87,92	86,80	88,50
100 livres	—	Cours variable établi tous les dix jours par l'Ufficio Italiano dei Cambi.			
100 pesetas	400,—	Cours applicables pour les versements en francs belges au compte de l'Instituto Espanol de Moneda Extranjera.			

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATIONS DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1er juin 1948	1er juillet 1948	2 août 1948	1er septem- bre 1948	1er octobre 1948
I. — Dette intérieure directe de l'État belge (Intérêts à bonifier).						
Dettes 2 ½ %	100,—	56,20	56,10	56,10	55,80	55,85
Dettes 3 % 2 ^e série	100,—	87,15	87,35	87,45	87,75	88,—
Dettes 3 ½ % 1937	100,—	77,—	77,—	76,75	76,75	76,90
Dettes 3 ½ % 1943	100,—	72,60	72,35	72,35	72,50	73,20
Dettes unifiées 4 %	100,—	84,30	84,30	83,60	83,60	83,65
Emprunt de la Libération, 4 % 1945	100,—	80,05	80,05	80,15	80,15	80,70
Obligations décennales (1940-1950), 4 %	100,—	100,—	100,10	100,10	100,—	100,45
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 ½ % 1942	100,—	100,55	100,50	100,60	100,40	100,95
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 ½ % 1943	100,—	99,95	100,25	100,25	100,30	100,75
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 ½ % 1944	100,—	94,10	94,05	94,—	93,65	94,30
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 % 1947	100,—	96,60	96,55	96,60	97,—	97,55
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 % 1948	100,—	—	97,50	97,40	97,30	98,15
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.006,—	1.011,—	1.012,—	1.021,—	1.026,—
Emprunt à lots 1938 (3 ½ % jusqu'en 1947; ensuite 4 %)	500,—	470,—	468,—	469,—	471,—	474,—
Emprunt à lots 1938 (3 % jusqu'en 1946; 3 ½ % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	821,—	823,—	822,—	827,—	833,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'État (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	490,—	493,—	491,—	488	484,—
Emprunt de la Reconstruction 1 ^{er} trim. 1947 2 %	1.000,—	1.004,—	1.004,—	1.004,—	1.004,—	1.005,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 %	500,—	561,—	546,—	554,—	543,—	555,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 %	500,—	566,—	546,—	551,—	539,—	545,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 %	500,—	450,—	433,—	417,—	425,—	440,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 % coup. janvier-juillet	100,—	70,55	70,25	69,10	65,40	62,60
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 ½ % 1943	100,—	75,70	75,75	75,80	75,60	75,55
III. — Dette directe de la colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	237,—	231,—	232,—	235,—	231,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1904, 3 %	100,—	74,05	73,80	73,80	73,70	73,60
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	88,30	88,60	88,80	88,80	88,80
(*) Dettes coloniales 1937, 3 ½ %	100,—	79,30	78,90	78,90	78,90	79,—

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

Source : Institut National de Statistique.

15

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobil., hypothécaires et hôtelières	Tramways chemins de fer écon. et vicinaux	Trains d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
Indices par rapport aux cours du mois précédent																	
1948 1 ^{er} septembre	99	99	95	98	95	98	101	98	97	99	93	93	96	97	98	96	96
1 ^{er} octobre..	102	105	97	100	101	101	106	111	100	113	98	98	101	100	101	101	100
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100																	
1947 1 ^{er} août	164	143	184	92	98	102	171	117	195	148	129	244	221	245	240	190	196
1 ^{er} septembre	170	148	187	89	96	103	179	118	198	144	133	254	245	258	257	190	199
1 ^{er} octobre ..	165	147	185	87	93	103	174	110	187	136	133	238	231	250	253	182	193
3 novembre ..	161	143	174	85	84	102	168	101	191	138	123	217	218	235	252	181	184
1 ^{er} décembre	151	133	159	76	82	100	161	100	168	125	116	200	188	222	239	169	160
1948 5 janvier ...	155	135	164	78	80	99	165	102	184	132	114	196	185	222	242	165	157
2 février	170	149	174	90	99	110	186	113	198	138	139	228	196	245	262	169	168
1 ^{er} mars	176	152	169	85	106	111	190	129	202	134	129	216	212	260	288	180	186
1 ^{er} avril	167	140	160	80	88	105	177	112	190	129	118	192	194	241	286	159	174
3 mai	164	138	144	78	85	104	176	120	181	120	116	185	189	232	284	155	164
1 ^{er} juin	156	134	134	72	76	101	170	114	169	115	106	173	174	217	273	140	154
1 ^{er} juillet ...	152	131	136	69	77	99	170	112	164	108	103	160	168	206	264	139	145
2 août	149	123	131	63	73	98	163	113	158	100	98	143	166	195	269	138	143
1 ^{er} septembre	147	122	124	62	69	96	164	111	153	99	91	133	160	190	264	132	137
1 ^{er} octobre..	150	128	120	62	70	97	174	123	153	112	89	131	161	190	267	133	137

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1946.....	245	253	234	6.300	11.145	6.553	11.379
1947.....	246	191	172	4.112	4.988	4.303	5.160
1947 Juillet.....	22	15	14	339	325	354	339
Août.....	20	13	11	357	415	370	426
Septembre.....	22	16	14	335	358	351	372
Octobre.....	23	16	15	403	402	419	417
Novembre.....	18	13	12	293	295	306	307
Décembre.....	21	17	15	348	330	365	345
1948 Janvier.....	20	18	16	398	406	416	422
Février.....	20	19	17	719	814	738	831
Mars.....	21	20	18	691	802	711	820
Avril.....	22	19	17	578	590	597	607
Mai.....	18	15	13	403	403	418	416
Juin.....	22	18	16	444	461	462	476
Juillet.....	19	13	12	364	363	377	375
Août.....	21	15	13	363	345	378	358
Septembre.....	22	14	13	475	472	489	485

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 1/2 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 1/2 %			
1947 1 ^{er} août.....	92,35	92,40	91,38	86,80	97,69	4,33	4,33	4,38	4,61	4,60	94,05	4,60
1 ^{er} septembre..	91,25	92,45	91,01	87,56	98,20	4,38	4,33	4,40	4,57	4,58	94,42	4,58
1 ^{er} octobre.....	88,—	89,60	89,84	86,77	97,35	4,55	4,46	4,46	4,61	4,62	93,53	4,63
3 novembre.....	85,45	86,30	89,03	85,96	94,54	4,68	4,63	4,50	4,65	4,76	91,78	4,71
1 ^{er} décembre..	84,30	85,30	88,45	85,78	93,23	4,74	4,69	4,53	4,66	4,88	90,34	4,79
1948 5 janvier.....	84,85	85,70	87,94	85,27	92,97	4,71	4,67	4,55	4,69	4,84	90,50	4,78
2 février.....	84,50	86,20	p 86,29	p 85,51	p 93,29	4,73	4,64	p 4,63	p 4,68	p 4,82	p 92,05	p 4,82
1 ^{er} mars.....	84,40	86,60	p 85,96	p 86,55	p 93,65	4,74	4,62	p 4,65	p 4,62	p 4,81	p 92,50	p 4,80
1 ^{er} avril.....	84,55	87,70	p 85,77	p 84,62	p 93,02	4,73	4,56	p 4,66	p 4,73	p 4,84	p 91,50	p 4,86
3 mai.....	84,50	88,35	p 85,98	p 85,53	p 92,62	4,73	4,53	p 4,65	p 4,68	p 4,86	p 91,46	p 4,86
1 ^{er} juin.....	84,30	88,30	p 85,96	p 84,25	p 92,34	4,74	4,53	p 4,65	p 4,75	p 4,87	p 91,10	p 4,88
1 ^{er} juillet.....	84,30	88,60	p 85,76	p 85,10	p 91,90	4,74	4,51	p 4,66	p 4,70	p 4,90	p 91,03	p 4,88
2 août.....	83,60	88,80	p 85,46	p 84,65	p 92,71	4,78	4,50	p 4,68	p 4,73	p 4,86	p 91,54	p 4,85
1 ^{er} septembre..	83,50	88,80	p 85,36	p 85,02	p 92,66	4,79	4,50	p 4,69	p 4,70	p 4,87	p 91,64	p 4,85
1 ^{er} octobre.....	83,65	88,80	p 85,17	p 84,24	p 92,36	4,78	4,50	p 4,70	p 4,75	p 4,87	p 91,06	p 4,88

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de mars 1939, p. 187.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES (*)**

Tableau rétrospectif
(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
(*) 1946.....	1.372	1.900.554	1.388.573	2.096	623.881	560.783	651	3.595.613	3.195.352	2.587.184
1947.....	1.366	1.377.114	1.163.493	1.553	537.550	502.369	750	5.998.629	6.599.616	(6) 6.022.826
1947 8 premiers mois.....	832	872.260	721.953	1.028	311.228	289.832	462	3.726.292	4.316.574	3.250.290
1948 8 premiers mois.....	949	1.863.107	1.474.817	922	342.475	324.891	511	7.267.940	13.855.269	13.330.361
1947 Juin.....	104	88.369	78.045	95	42.207	37.132	67	672.047	881.768	563.847
Juillet.....	110	101.313	89.767	121	32.789	30.500	59	222.126	450.655	371.412
Août.....	67	54.310	45.287	85	22.488	20.390	32	54.200	53.486	40.335
Septembre.....	83	52.130	44.695	115	41.230	35.567	67	1.498.388	1.062.655	1.009.721
Octobre.....	114	118.431	105.287	125	41.068	37.717	43	148.660	222.215	173.137
Novembre.....	107	116.248	86.254	98	32.603	31.251	49	161.621	256.900	143.509
Décembre.....	230	218.045	204.704	187	111.421	108.002	129	463.668	741.272	537.461
1948 Janvier.....	108	192.420	131.946	132	51.375	50.241	40	1.388.764	2.432.807	2.384.675
Février.....	94	338.576	127.223	116	49.869	48.748	41	382.470	344.735	331.822
Mars.....	128	172.288	160.964	112	42.334	39.449	89	690.240	1.484.992	1.441.663
Avril.....	120	117.695	99.156	131	41.457	39.622	90	1.606.434	3.768.537	3.517.082
Mai.....	125	181.264	161.550	115	47.819	45.334	72	595.485	1.162.237	1.108.452
Juin.....	140	348.770	322.056	123	39.973	37.566	86	2.321.774	3.996.715	3.908.345
Juillet.....	145	452.613	418.430	115	41.140	38.899	65	200.197	553.722	538.035
Août.....	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	Émissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
(*) 1946.....	41	880.800	6.600.587	156.550	1.312.739	1.122.416	14.008	3.125.727
1947.....	55	(6) 1.483.700	(6) 9.997.980	47.079	1.156.511	3.559.775	—	(6) 4.503.181
1947 8 premiers mois.....	32	862.500	6.362.562	45.091	667.107	2.037.050	—	2.465.509
1948 8 premiers mois.....	25	736.800	16.797.651	280	1.204.790	12.590.329	—	2.072.030
1947 Juin.....	3	174.000	1.186.344	621	65.232	440.075	—	348.338
Juillet.....	3	20.000	604.757	5.278	83.219	300.623	—	133.115
Août.....	7	106.000	236.284	4.205	43.680	15.904	—	156.633
Septembre.....	2	22.500	1.178.515	—	58.078	936.022	—	118.383
Octobre.....	6	237.500	619.214	200	75.097	119.810	—	359.534
Novembre.....	2	150.000	555.751	150	80.805	82.460	—	247.899
Décembre.....	5	38.000	1.108.738	1.638	275.424	384.433	—	229.948
1948 Janvier.....	5	78.800	2.755.402	70	97.313	2.269.730	—	278.689
Février.....	2	160.000	893.180	—	92.403	267.460	—	307.930
Mars.....	4	190.000	1.889.614	210	119.931	1.339.942	—	372.413
Avril.....	6	146.000	4.073.689	—	91.192	3.292.704	—	417.964
Mai.....	4	58.000	1.449.320	—	163.915	1.080.808	—	128.613
Juin.....	2	53.000	4.438.458	—	151.865	3.831.351	—	337.751
Juillet.....	1	50.000	1.097.475	—	421.774	446.574	—	175.016
Août.....	1	1.000	200.513	—	56.397	61.760	—	63.654

- (1) Non comprises dans les montants libérés.
(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(3) Compris dans les augmentations de capital.
(4) Compris dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.
(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.
(6) Par suite de rectifications, les montants annuels sont supérieurs aux totaux des douze montants mensuels correspondants.
(*) En 1946 : Statistiques établies par la Banque Nationale de Belgique.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Détail des émissions

(milliers de francs)

AOUT 1948

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	"CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS(1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)									
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmen- tations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant				
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre	Montant	Nombre	Montant
							Constitutions de sociétés	Augmen- tations de capital	Nombre	Montant	Nombre		Montant															
Banques																												
Assurances																												
Opérations financières et immobilières	1	1.000	200	3	2.100	1.800	2	1.050	800	363						45	100											
Commerce de détail	2	875	475	9	1.182	1.142	2	6.025	11.575	11.575																		
Commerce de gros et commerce extérieur	28	17.511	14.460	19	5.645	5.403	6	51.300	53.400	50.200	1	1.000				369	506											
Fabrications métalliques	7	5.025	5.025	5	7.850	5.106	3	2.175	6.425	6.425																		
Métallurgie du fer	1	1.500	1.500	2	1.740	1.740	1	876	924	924																		
Métaux non ferreux	1			1	50	50	1	500	500	500																		
Industrie textile	9	8.050	8.050	3	600	450	2	6.700	9.050	9.050																		
Industries alimentaires	4	1.810	1.810	2	1.100	1.100																						
Industrie du bois	1	1.200	1.200	1	150	150	1	2.000	1.000	1.000																		
Industrie chimique	2	2.475	2.475																									
Industrie du verre				1	1.000	1.000																						
Electricité																												
Gaz																												
Eau																												
Cuir	2	1.500	1.500	1	200	200																						
Papier et imprimerie	4	2.150	2.150	1	50	50																						
Transport	5	2.050	2.050	5	845	845	3	6.250	14.250	8.650																		
Tourisme	1	1.750	1.750	1	410	410	1	1.750	1.750	1.750																		
Intermédiaires	4	1.150	1.070	2	100	100	2	1.100	3.000	3.000																		
Déchets et matières de récupération				1	600	600																						
Constructions	6	4.110	4.110	5	1.014	1.014	3	2.550	6.950	6.950																		
Charbons																												
Terre cuite	1	100	100																									
Ciment et industries connexes																												
Carrières																												
Chaux																												
Industries céramiques							1	300	1.900	1.900																		
Industrie du tabac																												
Industrie du diamant																												
Editions, librairies, presse	4	1.100	1.062	5	832	832																						
Films, théâtres, attractions	2	2.150	550	1	310	310																						
Artisanat	5	3.975	3.955	5	1.410	1.410																						
Agriculture, horticulture, pêche, élevage																												
Divers non dénommés				5	1.320	1.320																						
TOTAUX...	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287	1	1.000																

(1) Coopératives : 9 sociétés constituées au capital minimum de 823.000 francs; 3 sociétés dissoutes au capital minimum de 53.500 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(milliers de francs)

17 Source : Institut National de Statistique.

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTION DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Nombre	Montant	

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

JUILLET 1948

Belgique	141	155.613	143.630	115	41.140	38.899	63	183.197	510.722	493.035	1	50.000	—	163.107	403.574	24.000	25.000	9.099
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo belge	4	297.000	274.800	—	—	—	2	17.000	43.000	43.000	—	—	—	258.667	43.000	3.000	—	—
TOTAL...	145	452.613	418.430	115	41.140	38.899	65	200.197	553.722	536.035	1	50.000	—	421.774	446.574	27.000	25.000	9.099

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	112	48.153	43.692	104	24.570	23.868	26	11.865	13.890	12.315	—	—	—	44.660	6.264	14.750	—	2.030
de 1 à 5 mil.	25	57.260	47.738	11	16.570	15.031	25	88.780	72.835	62.723	—	—	—	49.327	35.170	12.250	—	7.069
de 5 à 10 mil.	3	19.400	19.400	—	—	—	5	37.931	39.569	33.569	—	—	—	19.945	14.212	—	—	—
de 10 à 20 mil.	1	12.800	12.800	—	—	—	4	35.800	67.700	67.700	—	—	—	49.175	31.200	—	—	—
de 20 à 50 mil.	3	98.000	77.800	—	—	—	4	23.520	123.675	123.675	1	50.000	—	42.000	123.675	—	25.000	—
de 50 à 100 mil.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	1	217.000	217.000	—	—	—	1	2.301	236.053	236.053	—	—	—	216.667	236.053	—	—	—
TOTAL...	145	452.613	418.430	115	41.140	38.899	65	200.197	553.722	536.035	1	50.000	—	421.774	446.574	27.000	25.000	9.099

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

AOUT 1948

Belgique	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	26	69.576	94.524	90.887	1	1.000	—	56.397	61.760	33.298	—	1.124
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	1	3.000	7.000	1.400	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo belge	—	—	—	—	—	—	1	10.000	10.000	10.000	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287	1	1.000	—	56.397	61.760	33.298	—	1.124

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	74	33.391	30.143	75	18.568	18.056	11	17.476	5.174	4.737	1	1.000	—	30.327	1.010	7.798	—	1.124
de 1 à 5 mil.	15	26.090	23.349	2	2.940	2.640	10	7.475	24.975	24.975	—	—	—	22.400	11.375	5.500	—	—
de 5 à 10 mil.	—	—	—	1	7.000	4.336	5	22.000	40.000	31.200	—	—	—	3.670	8.000	—	—	—
de 10 à 20 mil.	—	—	—	—	—	—	1	5.625	11.375	11.375	—	—	—	—	11.375	20.000	—	—
de 20 à 50 mil.	—	—	—	—	—	—	1	30.000	30.000	30.000	—	—	—	—	30.000	—	—	—
de 50 à 100 mil.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287	1	1.000	—	56.397	61.760	33.298	—	1.124

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Compris dans les augmentations de capital.

VI — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long et moyen terme
ayant fait l'objet d'une émission
publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis
aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique
pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (2)

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique		à l'étranger	PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES		PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	millions de francs	millions			Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes	Remboursements nets		
1946.....	65.629	\$ can. 34 \$ U.S. 100 fr. s. 100	—	1946.....	1.154.595	678.381	1.208.349	896.085	1946 Moyenne mens.	648.151
1947.....	10.058	\$ can. 14 \$ U.S. 9	—	1947.....	1.673.082	377.541	1.433.740	2.297.206 (3)	1947 Moyenne mens.	742.080
1947 Novembre..	500	\$ can. 2 \$ can. 1	—	1947 Juillet ...	121.485	3.455	50.707	53.070	1947 Juillet	877.478
Décembre ..	3.500	\$ can. 9 \$ U.S. 9	—	1947 Août	166.344	4.071	88.389	21.422	1947 Août	720.272
1948 Janvier	750	\$ can. 2 \$ can. 1	—	1947 Septemb. ...	191.600	3.285	96.207	17.780	1947 Septemb. ...	781.782
Février	—	\$ can. 1	—	1947 Octobre	176.314	21.240	121.874	53.715	1947 Octobre	866.651
Mars	—	\$ U.S. 9	—	1947 Novembre	170.299	4.696	105.000	45.788	1947 Novembre	683.075
Avril	—	fr. s. 50	—	1947 Décembre	332.921	42.447	179.696	1.079.709 (3)	1947 Décembre	765.951
Mai	—	—	—	1948 Janvier	197.865	10.145	261.627	— (4)	1948 Janvier	804.628
Juin	3.700	—	—	1948 Février	124.337	7.273	404.439	—	1948 Février	721.803
Juillet	1.000	—	—	1948 Mars	153.381	1.122.367	556.020	—	1948 Mars	790.828
Août	—	—	—	1948 Avril	214.090	6.762	329.102	—	1948 Avril	870.755
Septembre ..	550	—	—	1948 Mai	192.413	3.020	199.849	—	1948 Mai	825.522
				1948 Juin	231.422	1.728	172.694	—	1948 Juin	961.962
				1948 Juillet	173.237	350.718	119.428	—	1948 Juillet	922.623
				1948 Août	148.025	348.385	146.050	—	1948 Août	848.684
				1948 Septembre	203.269	75.498	94.750	—	1948 Septembre	835.607

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(2) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(3) Y compris 949 millions de francs de simples transferts en comptes intérieurs.

(4) Le mouvement des remboursements sur les ouvertures de crédit pour dépenses ordinaires ne peut plus être donné en raison de la fusion de ces opérations avec celles d'autres comptes courants communaux.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

EPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes-chèques postaux (5)	Dettes totales (1) (6)
	intérieure			extérieure (1) (2)	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure (2)	totale		
	directe	indirecte	totale									
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1945 Décembre	44.375	7.953	52.328	5.459	34.239	—	34.239	96.089	697	96.786	16.524	205.336
1946 Mars	105.612	7.935	113.547	7.175	33.191	—	33.191	95.498	484	95.982	14.166	264.061
Juin	102.712	7.928	110.640	10.205	32.245	—	32.245	91.375	484	92.219	14.408	259.717
Septembre	100.037	7.856	107.893	10.980	29.103	—	29.103	92.176	484	92.660	14.701	255.337
Décembre	96.811	7.854	104.665	11.232	28.577	—	28.577	93.283	484	93.767	15.866	254.108
1947 Mars	91.922	7.835	99.757	9.887	28.048	—	28.048	105.249	229	105.478	14.725	257.895
Juin	90.560	7.828	98.388	10.291	30.088	—	30.088	105.367	226	105.593	16.075	260.435
Septembre	89.008	7.750	96.758	10.237	29.275	—	29.275	104.835	226	105.061	16.215	257.546
Décembre	86.629	11.818	98.447	10.775	27.471	—	27.471	104.129	226	104.355	16.798	257.846
1948 Mars	85.004	12.055	97.059	11.141	27.225	2.192	29.417	109.057	44	109.101	16.992	263.710
Juin	83.397	12.162	95.559	11.072	30.818	2.192	33.010	105.650	162	105.812	16.417	261.870
Septembre	118.517	12.273	130.794	11.053	31.509	1.972	33.481	57.611	162	57.773	18.831	251.932

(1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918, soit 19.151 millions de francs (12.673 millions de francs au 31 mars 1940).

(2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal; à partir du 31 mars 1945, l'emprunt 5 1/2 p. c. 1934 est décompté sur la base de francs belges 2.907,75 pour 1.000 francs français de capital nominal.

(3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(4) Certificats à un an d'échéance ou moins.

(5) Sauf au 31 mars 1940, ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.

(6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS

DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A cinq ans au plus (3)	A plus de cinq ans (4)	Créance consolidée sur l'Etat (5)	Effets publics nationaux (6)	Total
	Certificats de trésorerie					
1940 Mars	3.338 (1)	152	931	—	—	4.421
1945 Décembre	42.046	550	1.153	—	—	43.749
1946 Mars	47.918	550	1.153	—	—	49.621
Juin	47.680	550	1.153	—	—	49.383
Septembre	49.594	550	1.142	—	—	51.286
Décembre	49.551	550	1.137	—	—	51.238
1947 Mars	48.978	550	1.137	—	—	50.665
Juin	48.389	550	1.137	—	—	50.076
Septembre	48.884	550	1.137	—	—	50.571
Décembre	50.193	550	1.137	—	—	51.880
1948 Mars	50.219	550	1.137	—	—	51.906
Juin	49.541	550	1.137	—	—	51.227
Septembre	3.239 (2)	—	—	35.000	742	38.981

(1) Dont 263 millions de francs de titres assimilés.

(2) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

(3) Sauf au 31 mars 1940, titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932.

(4) Sauf au 31 mars 1940, y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.

(5) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.

(6) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs)

26 Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1946.....	13.014	7.115	16.542	36.671	—
1947.....	16.512	9.898	20.047	46.457	—
1947 Juillet.....	1.484	812	1.603	3.899	26.221
Août.....	1.756	820	1.494	4.070	30.291
Septembre.....	1.289	867	1.877	4.033	34.324
Octobre.....	1.142	1.030	1.884	4.056	38.380
Novembre.....	1.186	812	1.714	3.892	42.072
Décembre.....	1.385	977	2.021	4.383	46.455
1948 Janvier.....	2.041	962	1.626	4.629	4.629
Février.....	1.292	828	1.609	3.729	8.358
Mars.....	1.437	872	1.909	4.218	12.576
Avril.....	2.076	1.027	1.856	4.959	17.535
Mai.....	1.904	926	1.702	4.532	22.067
Juin.....	2.024	993	1.668	4.685	26.752
Juillet.....	2.094	1.002	1.584	4.681	31.433
Août.....	1.918	895	1.496	4.309	35.742
Septembre.....	1.841	1.021	1.796	4.658	40.400

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 août 1948 pour les exercices 1947 et 1948
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1947 (1)		EXERCICE 1948		AOUT 1948
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1948
I. Contributions directes.....	13.103	16.819	12.384	9.389	1.918
II. Douanes et accises.....	9.895	6.367	7.391	6.669	895
dont douanes.....	3.701	2.300	2.121	1.830	225
accises.....	5.170	4.000	4.712	4.779	591
taxes spéciales de consommat.....	939		495		75
III. Enregistrement.....	20.048	13.205	13.440	14.295	1.496
dont enregistrement.....	1.516	1.200	1.139	1.034	105
successions.....	984	900	607	519	84
timbres et taxes assimilées.....	17.330	11.000	11.533	12.601	1.292
Total.....	43.046	36.391	33.215	30.353	4.309
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.655		+ 2.862		

c) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 septembre 1948 pour les exercices 1947 et 1948
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1947 (1)		EXERCICE 1948		SEPTEMBRE 1948
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1948
I. Contributions directes.....	13.103	16.819	14.225	10.864	1.841
II. Douanes et accises.....	9.895	6.367	8.412	7.562	1.021
dont douanes.....	3.701	2.300	2.386	2.065	265
accises.....	5.170	4.000	5.406	5.430	695
taxes spéciales de consommat.....	939		551		56
III. Enregistrement.....	20.048	13.205	15.236	16.246	1.796
dont enregistrement.....	1.516	1.200	1.255	1.141	116
successions.....	984	900	684	596	77
timbres et taxes assimilées.....	17.330	11.000	13.122	14.350	1.589
Total.....	43.046	36.391	37.873	34.672	4.658
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.655		+ 3.201		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

(1) L'exercice 1947 s'est clôturé le 31 mars 1948.

	2 ^e trimestre 1947	3 ^e trimestre 1947	4 ^e trimestre 1947	1 ^{er} trimestre 1948
Opérations en deniers (millions de francs)				
RECETTES.				
Dotations ordinaires pour l'amortissement de la dette consolidée	189	311	447	208
Intérêts et coupons encaissés	1	2	—	3
Service des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la S. N. C. F. B. (tranches suisse et hollandaise)	—	24	—	—
Excédents non employés de la dotation du 6 ½ % américain à affecter à la constitution d'une réserve productive (art. 16 de la loi du 24 juillet 1927)	—	—	5	—
Produit net de la réserve du 6 ½ % américain	2	3	5	25
Intérêts et amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions (art. 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935)	4	19	3	3
Recettes du trimestre...	196	359	460	239
DÉPENSES.				
Ajustement de la contrevaletur en francs belges des soldes de dotations d'amortissement en devises.	—	—	—	62
Coût des titres de la dette consolidée rachetés ou remboursés pour l'amortissement	520	360	1.086	192
Annulation de dotation	3	3	39	—
Service des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la S. N. C. F. B. (tranches suisse et hollandaise)	10	3	—	—
Versement au Trésor du produit net de la réserve du 6 ½ % américain pour 1945 et 1946.	—	—	—	10
Versement au Trésor des intérêts et de l'amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions	—	20	10	24
Coût des titres acquis pour le portefeuille	—	2	—	—
Frais relatifs à l'amortissement de la dette consolidée	1	—	1	—
Dépenses du trimestre...	534	388	1.136	288
Solde favorable à fin de trimestre...	1.626	1.597	921	1.159

Opérations en titres

(millions de francs)

AMORTISSEMENT DE LA DETTE CONSOLIDÉE				
Capital nominal des titres rachetés ou remboursés pour l'amortissement pendant le trimestre....	287	248	773	217
CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE				
Montant des Bons du Trésor convertis en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges jusqu'à la fin du trimestre	4.175	4.175	4.175	4.175
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES				
Capital nominal des titres : a) émis contre espèces	824	824	824	824
b) échangés contre Bons du Trésor non estampillés	4.175	4.175	4.175	4.175
Solde disponible à la fin du trimestre	4.999	4.999	4.999	4.999
Total de la première émission (art. 2 de la loi du 24 décembre 1927)	(1) 5.000	(2) 5.000	(3) 5.000	(4) 5.000
Non émis	5.000	5.000	5.000	5.000
Capital nominal des titres remis au Fonds d'amortissement (art. 11 de la loi du 23 juillet 1926) ..	10.000	10.000	10.000	10.000
PORTEFEUILLE DE TITRES A LA FIN DU TRIMESTRE				
Valeurs acquises pour le portefeuille	141	143	143	143
PORTEFEUILLE DE LA RÉSERVE DU 6 ½ % AMÉRICAIN A LA FIN DU TRIMESTRE				
Valeurs acquises en exécution de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927	267	267	267	272
PORTEFEUILLE DES ANCIENNES CAISSES DE PENSIONS A LA FIN DU TRIMESTRE				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en exécution de l'article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935	966	958	957	949
DÉPÔTS PAR DES FONDATIONS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'INSCRIPTIONS NOMINATIVES 4 %, 3 ^e SÉRIE				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en vertu de l'arrêté royal n ^o 267 du 28 mars 1936...	335	335	335	335

- (1) Dont 847.000.000 francs ont été rachetés ou désignés pour l'amortissement.
 (2) Dont 852.875.000 francs ont été rachetés ou désignés pour l'amortissement.
 (3) Dont 877.255.000 francs ont été rachetés ou désignés pour l'amortissement.
 (4) Dont 900.810.000 francs ont été rachetés ou désignés pour l'amortissement.

27 IV — SITUATION TRIMESTRIELLE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

(suite)

	Au 30 juin 1947	Au 30 sep- tembre 1947	Au 31 décem- bre 1947	Au 31 mars 1948
Bilan				
(milliers de francs)				
ACTIF.				
Banques, chèques postaux et caisse	138.056	136.632	74.511	66.647
Mandats à encaisser	283.763	335.201	311.096	343.012
Placements temporaires en devises étrangères	164	669	540	346
Provisions d'amortissement constituées chez les banquiers étrangers	616.103	639.087	211.786	132.763
Remboursement de titres amortissables par tirages, à ventiler	178.666	149.281	3	61.088
Dotations échues, restant à encaisser en francs belges	100.012	30.627	57.190	13.574
Dotations échues, restant à encaisser en devises	78.960	75.188	35.508	17.790
Taxes et frais avancés à récupérer	11	9	21	504
Placements de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	230.457	230.413	230.366	235.373
	1.626.192	1.597.107	921.021	871.097
Portefeuille-titres (au prix de revient)	123.918	125.694	125.690	125.689
Total actif...	1.750.110	1.722.801	1.046.711	996.786
PASSIF.				
Solde des dotations à affecter à l'amortissement :				
a) en francs belges	647.756	576.534	365.545	416.228
b) en devises	695.063	714.274	247.294	150.552
Réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	230.688	230.688	235.523	235.523
Solde de la provision en vue du paiement des coupons d'intérêt fixe des actions privilégiées de la S. N. C. F. B. (tr. suisse et holl.)	40.184	61.678	61.678	61.678
Revenus de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain acquis au Trésor	4.773	7.335	9.777	3.103
Produit du portefeuille des anciennes caisses de pensions	5.733	4.537	—	1.148
Frais d'amortissement avancés par le Trésor, à rembourser	437	437	—	—
Solde disponible :				
Partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges	42.150	42.150	42.150	42.150
Contributions volontaires	4.623	4.623	4.623	4.623
	46.773	46.773	46.773	46.773
Excédent des revenus sur les charges	78.703	80.545	80.121	81.781
	125.476	127.318	126.894	128.554
Total passif...	1.750.110	1.722.801	1.046.711	996.786

Compte de pertes et profits

(milliers de francs)

DOIT.				
Mali résultant de la réévaluation à fin de trimestre des « placements temporaires en devises étrangères »	—	1	2	5
Frais d'administration	255	235	265	447
Frais relatifs à l'amortissement	716	202	405	242
	971	438	672	694
Excédent des revenus sur les charges pour le trimestre	—	1.842	—	1.660
Total...	971	2.280	672	2.354
AVOIR.				
Intérêts et coupons encaissés	427	2.280	248	2.354
Boni résultant de la réévaluation à fin de trimestre des « placements temporaires en devises étrangères »	—	—	—	—
Excédent des charges sur les revenus pour le trimestre	544	—	424	—
Total...	971	2.280	672	2.354
Solde favorable à fin de trimestre...	78.703	80.545	80.121	81.781

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

30

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juillet 1948

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	1.550	57
Assurances	7	6	1	31.164	24.420	13.542	520	7.903	—	—
Opérations financières et immobilières	22	16	6	220.530	104.966	23.804	179	20.512	438.360	15.707
Commerce de détail	12	10	2	17.375	13.969	1.139	301	313	56.201	2.360
Commerce de gros et commerce extérieur	48	37	11	58.240	46.998	14.542	1.881	831	300	18
Fabrications métalliques	25	18	7	60.928	118.750	23.034	2.753	6.264	67.414	3.006
Métallurgie du fer	2	1	1	700	2.396	65	75	—	24.299	1.219
Métaux non ferreux	2	2	—	2.705	6.133	225	—	200	51.341	2.067
Industrie textile	27	22	5	66.382	170.979	30.836	1.206	3.338	15.642	721
Industries alimentaires	34	23	11	87.653	150.328	18.202	3.143	3.742	24.670	1.182
Industrie du bois	3	3	—	5.705	4.208	668	—	—	2.000	80
Industrie chimique	10	5	5	95.505	537.723	8.073	610	2.096	54.250	2.425
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	105	6
Electricité	5	5	—	165.000	675.575	40.405	—	32.241	168.683	6.923
Gaz	1	1	—	15.550	53.182	3.512	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	20.162	906
Cuir	3	1	2	19.800	30.805	1.358	498	315	—	—
Papier et imprimerie	7	7	—	50.578	73.126	32.013	—	23.539	2.350	93
Transport	16	13	3	27.225	19.171	5.712	41	2.677	20.807	695
Tourisme	9	6	3	4.545	5.526	326	357	259	250	13
Intermédiaires	7	5	2	36.525	505	1.469	115	27	—	—
Déchets et matières de récupération	2	1	1	6.500	517	16	420	—	—	—
Constructions	7	6	1	10.747	224	422	358	46	19.864	895
Charbons	3	2	1	27.395	618.252	17.980	430	16.200	156.096	6.672
Terre cuite	4	4	—	28.350	43.007	2.364	—	1.995	3.295	165
Ciment et industries connexes	2	2	—	2.060	525	261	—	200	—	—
Carrières	4	2	2	11.710	11.135	675	724	90	107	5
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	3	2	1	1.750	161	11	289	—	—	—
Industrie du tabac	1	—	1	500	41	—	186	—	—	—
Industrie du diamant	2	2	—	1.150	2.623	811	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	2	2	—	1.500	15	1	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	6	3	3	3.100	3.487	3.538	98	450	—	—
Artisanat	8	5	3	5.330	6.891	15.409	145	5.155	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	12	9	3	16.540	— 876	1.150	456	140	19.666	920
Divers non dénommés	4	1	3	4.027	689	—	699	—	—	—
TOTAL...	300	222	78	1.086.769	2.725.511	261.563	15.484	128.533	1.147.412	46.135

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	4	4	—	141.500	29.270	36.974	—	23.115	—	—
Sociétés commerciales	4	3	1	128.450	65.407	28.088	54	10.190	—	—
Sociétés industrielles	29	28	1	4.000.312	1.430.501	979.119	122	726.992	—	—
Sociétés agricoles	9	7	2	417.410	65.571	69.506	618	41.929	1.750	70
Services publics	5	5	—	1.744.562	868.942	136.983	—	122.345	20.250	810
Mixtes	6	5	1	130.950	285.957	85.614	710	65.126	—	—
TOTAL...	57	52	5	6.563.184	2.745.648	1.336.284	1.504	989.697	22.000	880

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	127.938	7.676
Plantations, sociétés coloniales	3	3	—	457.000	173.948	37.628	—	11.875	—	—
Sociétés diverses	2	2	—	77.100	13.953	1.640	—	—	605	27
TOTAL...	5	5	—	534.100	187.901	39.268	—	11.875	128.543	7.703
Total général...	362	279	83	8.184.053	5.659.060	1.637.115	16.988	1.130.105	1.297.955	54.718

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de juillet 1948 :

(milliers de francs)

Coupons d'Emprunts directs de l'Etat	156.204
Coupons d'Emprunts de la Colonie	3.335
Coupons d'Emprunts des Provinces et Communes	20.891
Coupons d'Emprunts d'organismes divers	138.113

318.543

Coupons d'Emprunts extérieurs de l'Etat

14.135

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en août 1948

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	1.550	57
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières	7	6	1	6.401	315	413	1.741	—	330.906	10.302
Commerce de détail	1	—	1	750	192	—	17	—	57.462	2.404
Commerce de gros et commerce extérieur	30	22	8	48.367	15.876	16.337	4.770	1.235	—	—
Fabrications métalliques	13	12	1	51.520	82.609	9.213	183	1.844	—	96
Métallurgie du fer	1	1	—	2.000	27.617	429	—	—	22.692	1.014
Métaux non ferreux	1	1	—	1.000	235	76	—	—	—	16
Industrie textile	11	10	1	16.558	46.688	6.181	173	2.691	44.480	1.904
Industries alimentaires	15	12	3	153.525	177.212	17.952	1.188	428	8.756	438
Industrie du bois	6	2	4	13.200	3.710	473	1.231	—	—	—
Industrie chimique	8	4	4	25.295	3.373	3.133	1.994	654	111.336	5.013
Industrie du verre	2	1	1	2.610	1.286	626	1.444	262	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	277.684	11.746
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	2	—	2.500	4.845	834	—	214	—	16
Papier et imprimerie	6	6	—	46.316	128.415	5.951	—	5.442	1.219	69
Transport	10	7	3	132.415	1.039.904	6.460	13.226	1.183	—	—
Tourisme	4	1	3	1.968	— 647	33	87	—	—	—
Intermédiaires	7	4	3	7.250	4.587	3.616	726	10	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	6	4	2	41.370	120.170	9.915	1.807	174	7.500	338
Charbons	2	2	—	62.600	171.934	4.318	—	4.000	58.119	2.456
Terre cuite	2	1	1	9.200	11.954	288	239	249	—	—
Ciment et industries connexes	2	2	—	3.450	2.025	851	—	116	28.000	1.260
Carrières	3	2	1	8.300	8.678	38	48	—	326	20
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	1	—	1	180	115	—	39	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	—	—	—	—	—	—	—	—	250	10
Films, théâtres, attractions	4	1	3	1.075	265	143	2.637	—	—	—
Artisanat	11	9	2	9.480	5.295	2.290	163	—	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	9	5	4	9.860	2.218	717	1.825	140	—	—
Divers non dénommés	4	1	3	33.628	— 357	9	647	—	—	—
TOTAL	168	118	50	690.718	1.858.574	90.296	34.185	18.642	952.443	37.144

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	3	2	1	5.904	— 269	887	1.273	594	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	2.000	100
Mixtes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	3	2	1	5.904	— 269	887	1.273	594	2.000	100

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	4	3	1	19.800	119.928	11.309	999	7.068	20.000	800
TOTAL	4	3	1	19.800	119.928	11.309	999	7.068	20.000	800
Total général	175	123	52	716.422	1.978.233	102.492	36.457	26.304	974.443	38.044

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août 1948 :

(milliers de francs)

Coupons d'Emprunts directs de l'Etat	460.452
Coupons d'Emprunts de la Colonie	740
Coupons d'Emprunts des Provinces et Communes	20.289
Coupons d'Emprunts d'organismes divers	34.618

516.079

Coupons d'Emprunts extérieurs de l'Etat

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Tableau rétrospectif

Source : Institut national de Statistique.

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1947 (2).....	7.242	5.672	1.570	53.896.030	40.783.567	9.338.430	527.053	4.328.143	(3) 12.605.344	429.644
1947 8 premiers mois	5.162	4.094	1.068	37.532.376	24.731.190	6.467.859	373.406	2.979.341	6.325.165	258.018
1948 8 premiers mois	6.195	4.779	1.416	49.140.437	60.789.017	8.852.755	446.815	4.575.939	8.386.369	336.483
1947 Juin	510	406	104	5.389.713	2.917.149	891.494	35.064	270.377	755.078	31.040
Juillet	339	274	65	5.828.406	3.834.771	1.450.802	30.563	938.311	1.122.018	49.141
Août	118	91	27	472.217	256.121	75.065	9.570	32.994	712.888	28.054
Septembre	220	167	53	1.187.768	446.694	236.520	8.445	102.464	900.305	36.273
Octobre	458	370	88	5.868.875	6.532.812	1.207.513	41.721	475.411	769.689	30.987
Novembre	218	160	58	4.783.787	6.905.804	624.522	29.282	340.905	453.171	18.071
Décembre	217	169	48	2.491.547	1.633.538	406.196	9.672	194.417	793.606	33.244
1948 Janvier	85	63	22	534.089	740.088	70.433	10.004	24.757	1.402.472	58.525
Février	158	115	43	1.261.397	1.577.771	303.631	13.685	266.382	1.052.565	41.574
Mars	1.423	1.122	301	6.734.607	9.228.569	1.344.369	86.312	588.911	740.960	28.583
Avril	1.891	1.467	424	12.452.583	15.661.085	2.030.647	117.704	988.889	1.108.328	43.750
Mai	1.430	1.101	329	12.140.905	18.660.968	2.115.684	115.203	1.075.691	752.195	28.825
Juin	671	509	162	7.116.381	7.283.243	1.248.384	50.457	477.894	1.057.451	42.464
Juillet	362	279	83	8.184.053	5.659.060	1.637.115	16.988	1.130.105	1.297.955	54.718
Août	175	123	52	716.422	1.978.233	102.492	36.457	26.304	974.443	38.044

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) Renseignements définitifs. L'addition des éléments des douze mois ne correspond pas au total annuel, étant donné que ce chiffre comprend les sociétés qui publient leur bilan avec retard.

(3) Au 31 décembre 1947.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1945.....	3.865.396	2.049.814	1.815.582	17.922.760 (1)	6.316.307
1946.....	5.213.360	3.828.538	1.384.822	20.646.488 (2)	6.435.619
1947 Juillet	618.533	489.690	128.943	22.195.681	
Août	581.438	391.621	189.817	22.365.498	
Septembre	852.205	369.849	482.356	22.847.854	
Octobre	657.988	386.511	271.475	23.119.329	
Novembre	572.864	346.033	226.226	23.345.555	
Décembre	668.173	548.051	110.122	24.088.677 (3)	
1948 Janvier	850.930	380.897	470.033	24.558.710	
Février	767.879	402.563	365.316	24.924.026	
Mars	870.413	524.375	346.038	25.270.064	
Avril	825.433	506.474	318.959	25.589.023	
Mai	530.989	472.654	58.335	25.647.358	
Juin	641.147	613.695	27.452	25.674.810	
Juillet	750.562	570.059	180.503	25.855.313	
Août	629.137	465.175	163.962	26.019.275	
Septembre	615.498	481.610	133.888	26.153.163	

(1) Y compris les intérêts capitalisés, mais déduction faite de l'emprunt de l'assainissement monétaire et de l'impôt sur le capital.

(2) Y compris les intérêts capitalisés et les intérêts sur les obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire, ainsi que le montant du rachat des obligations du même emprunt.

(3) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (loi des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total
1945.....	295.752	113.994	15.660	425.406
1946.....	389.468	189.643	11.184	590.295
1947 Février	31.368	18.059		
Mars	40.236	17.982		
Avril	37.625	18.715		
Mai	39.160	18.504		
Juin	38.574	17.271		
Juillet	38.971	19.298		
Août	46.878	18.261		
Septembre	39.048	17.794		
Octobre	42.706	21.490		
Novembre	39.633	18.883		
Décembre	39.761	19.927		
1948 Janvier	42.524	20.012		
Février	44.250	18.888		

31

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement général

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES		
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT		
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1946 Moyenne mensuelle	38 (2)	168	137.049	75	118.292	20	1.027 (2)	2.143
1947 Moyenne mensuelle	38 (2)	216	211.619	97	177.501	21	1.008 (2)	1.190
1947 Septembre	38	229	242.660	104	200.879	22	1.016	1.325
Octobre	38	248	269.857	110	225.868	23	1.018	1.256
Novembre	38	221	193.816	101	159.882	18	1.013	958
Décembre	38	257	290.938	115	241.707	21	1.008	1.111
1948 Janvier	38	245	265.806	113	222.348	20	1.005	955
Février	38	226	224.467	104	185.099	19	1.005	1.475
Mars	38	249	254.568	114	209.865	21	1.002	1.694
Avril	38	267	273.718	118	222.037	22	1.005	1.323
Mai	38	239	223.672	108	182.430	18	1.005	1.106
Juin	38	260	252.259	121	208.863	22	1.007	1.606
Juillet	38	263	244.811	125	197.828	19	1.004	1.230
Août	38	265	253.943	129	208.988	21	1.004	1.142
Septembre	38	280	259.461	133	219.302	22	1.005	1.380

(1) Les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles

PÉRIODES	Call-money		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)
1947 Septembre	3	141.625	1	4.836	97	50.678	3	3.740	104	200.879
Octobre	3	161.826	1	5.236	104	54.801	3	4.005	110	225.868
Novembre	2	102.820	1	3.992	96	50.048	2	3.222	101	159.882
Décembre	3	166.864	1	9.208	108	61.942	2	3.693	115	241.707
1948 Janvier	3	159.634	1	6.027	106	53.665	3	3.022	113	222.348
Février	2	126.964	1	5.650	98	49.586	3	2.909	104	185.099
Mars	2	144.743	1	6.566	108	55.294	3	3.261	114	209.864
Avril	3	152.807	1	6.903	111	59.182	3	3.145	118	222.037
Mai	2	121.395	2	5.236	101	53.115	3	2.684	108	182.430
Juin	3	144.902	1	7.031	114	54.184	3	2.746	121	208.863
Juillet	3	134.315	1	4.662	118	56.392	3	2.459	125	197.828
Août	3	143.786	1	4.268	122	58.377	3	2.557	129	208.988
Septembre	2	154.641	1	5.400	127	56.417	3	2.844	133	219.302

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1946 Moyenne mensuelle	(1) 603.427	24.153	16.972	13.343	48.350	12.852	48.350	122.896	90	2,91
1947 Moyenne mensuelle	(1) 617.079	26.371	18.299	18.484	56.649	18.561	56.649	150.343	91	3,25
1947 Septembre	614.753	27.116	18.792	18.735	55.945	17.108	55.945	147.734	91	3,07
Octobre	615.264	27.706	19.562	20.464	62.424	21.572	62.424	166.884	90	3,29
Novembre	615.863	27.315	19.167	19.831	59.781	20.177	59.781	159.570	91	3,69
Décembre	617.079	27.899	19.540	21.760	62.197	20.027	62.197	166.181	91	3,36
1948 Janvier	619.578	29.145	19.658	21.249	61.409	22.467	61.409	166.534	91	3,22
Février	622.201	27.379	19.929	20.284	58.043	20.957	58.043	167.327	91	3,52
Mars	624.082	27.026	19.766	21.820	60.015	21.527	60.015	163.377	90	3,44
Avril	625.215	27.112	19.491	21.290	60.065	22.142	60.065	163.563	90	3,43
Mai	625.978	27.008	19.407	21.299	57.953	21.402	57.953	158.606	91	3,73
Juin	626.135	26.924	19.010	20.783	58.393	20.553	58.393	158.121	91	3,28
Juillet	626.594	26.958	19.350	23.107	59.581	22.768	59.581	165.037	89	3,37
Août	626.729	26.921	19.416	22.353	60.248	22.917	60.248	165.765	91	3,41
Septembre	627.452	27.962	20.051	24.050	58.248	20.450	58.248	160.995	90	3,08

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE

Base 1936-1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

46

Périodes	INDICES DES PRIX DE GROS			INDICES DES PRIX DE DÉTAIL		
	Charbons agglomérés, briquettes type II	Fonte de moulage	Produits agricoles (froment, seigle, orge, avoine)	Produits alimentaires (34 articles)	Produits non alimentaires (22 articles)	Indice général (56 articles)
1947 Juillet	548	398	335	303	406	338
Août	548	398	335	320	403	352
Septembre	548	398	335	323	401	353
Octobre	548	398	335	336	396	359
Novembre	548	398	335	339	396	359
Décembre	548	398	335	347	395	364
1948 Janvier	548	398	335	347	396	366
Février	548	398	335	380	399	387
Mars	548	398	335	383	408	393
Avril	548	398	335	387	414	396
Mai	548	425	335	389	415	398
Juin	548	425	335	387	415	397
Juillet	548	425	335	386	415	396
Août	548	425	335	393	414	400
Septembre	—	—	—	399	413	403

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère du Combustible et de l'Énergie.

55

Périodes	MINES DE HOUILLE									Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						TOTAL		
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine				
1936-38 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(2) 2.425	24,0	1.502	
1946 Moyenne mensuelle	93.001	132.856	297	248	448	301	604	1.898	24,6	(1) 311	
1947 Moyenne mensuelle	95.072	137.770	337	274	496	326	600	2.033	24,5	(1) 448	
1947 Juillet	95.115	138.277	291	250	426	303	590	1.860	22,6	302	
Août	91.373	133.404	319	230	469	276	534	1.827	23,4	342	
Septembre	88.470	131.374	339	273	503	328	563	2.006	25,6	407	
Octobre	88.300	132.000	364	292	541	345	602	2.144	26,9	393	
Novembre	92.401	136.549	334	264	481	296	536	1.911	23,0	417	
Décembre	94.572	137.784	349	280	509	334	595	2.067	24,3	448	
1948 Janvier	97.753	141.731	384	313	548	341	658	2.244	25,5	460	
Février	95.465	139.585	282	227	434	208	599	1.750	20,3	457	
Mars	101.260	145.640	386	307	577	359	670	2.299	25,3	500	
Avril	101.096	145.669	380	315	591	360	672	2.318	25,5	579	
Mai	103.357	148.021	327	288	533	322	601	2.071	22,5	673	
Juin	101.953	146.752	372	311	588	351	670	2.293	25,3	964	
Juillet	100.079	144.280	299	255	462	325	646	1.987	22,2	1.059	
Août	99.442	142.016	351	294	573	308	654	2.180	24,9	1.127	
Septembre	101.677	145.134	381	328	588	365	677	2.339	25,8	1.096	

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Périodes	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-38 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1946 Moyenne mensuelle	322	3.831	90	553	(2) 31	181	186	4,7	148	2,8
1947 Moyenne mensuelle	394	4.087	113	569	(2) 37	235	235	5,3	206	2,6
1947 Juillet	425	4.155	96	528	33	236	236	5,2	185	2,0
Août	416	4.148	79	530	32	221	222	5,1	192	1,9
Septembre	408	4.182	95	522	33	196	204	5,3	185	2,5
Octobre	452	4.296	116	572	34	272	276	6,8	249	2,5
Novembre	438	4.331	112	610	38	271	262	5,9	224	3,4
Décembre	449	4.309	145	699	37	296	289	6,4	256	2,5
1948 Janvier	455	4.389	141	722	38	306	308	6,4	259	3,0
Février	437	4.375	81	641	39	296	287	5,9	247	2,3
Mars	447	4.371	92	629	41	325	321	6,3	271	2,6
Avril	460	4.384	64	552	41	334	331	5,1	273	2,4
Mai	474	4.420	55	531	41	320	301	5,1	257	2,4
Juin	412	4.359	55	534	42	231	226	4,5	202	2,4
Juillet	460	4.476	52	496	44	325	312	4,9	238	1,8
Août	471	4.455	65	707	47	347	346	5,6	281	2,2
Septembre	450	4.554	77	508	47	354	347	5,7	289	3,0

(1) Au 31 décembre 1938.

(2) Au 31 décembre.

II — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES (1)	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons (tonnes)	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538				15.462			
1946 Moyenne mensuelle	157.481	83.235	74.928	9.202	8.074	4.336	16.888			
1947 Moyenne mensuelle	217.431	101.350	89.396	10.390	9.527	5.856	18.660	1.755	173.433	15.250
1947 Juillet	251.825	98.586	109.586	10.251	8.822	2.856	17.608	1.667	173.096	19.342
Août	239.543	105.251	97.456	9.103	9.221	2.675	16.974	1.543	190.235	14.602
Septembre	222.027	116.840	101.226	9.092	8.517	4.608	19.230	1.742	221.629	14.968
Octobre	270.550	125.689	104.873	11.614	10.525	5.894	21.301	2.057	217.215	15.351
Novembre	263.530	110.248	77.649	12.028	10.988	4.577	19.466	1.845	224.062	14.766
Décembre	262.640	117.356	71.167	12.708	11.908	5.985	20.969	2.120	214.218	15.386
1948 Janvier	271.485	118.967	70.609	12.689	12.006	6.111	20.033	2.213	233.739	15.088
Février	255.080	113.670	70.707	11.563	10.595	7.224	17.011	1.782	211.593	18.296
Mars	269.693	137.168	107.556	12.262	10.806	10.544	22.369	1.803	180.160	13.054
Avril	292.010	132.499	108.912	12.198	11.414	6.550	22.199	1.813	161.637	15.198
Mai	301.280	118.177	120.066	12.697	12.053	2.697	18.353	1.405	185.011	14.250
Juin	290.760	114.282	143.550	11.424	9.892	3.359	19.397	1.696	215.129	14.452
Juillet	271.020	123.556	123.054	12.761	11.887	1.551	15.090	1.312	234.523	13.403
Août	268.460	141.200	151.184	12.947	10.912	2.786	18.262	1.227	255.233	16.362
Septembre	p 327.645	p 152.693	p 136.111	p 12.470	p 11.416	p 5.614	p 18.997	p 1.644	p 268.261	p 23.483

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES Quantités de matières premières déclarées (substan- ces fari- neuses et substances sucrées)	DISTILLE- RIES Production d'alcool (hectolitres)	ALLUMETTES			PÊCHE	
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois (tonnes)	Déclara- tions en consom- mation			Fabrica- tion (millions de tiges)	Consom- mation (millions de tiges)	Exporta- tion (millions de tiges)	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts (tonnes)	sucres raffinés (tonnes)								Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers fr)
1936-38 Moyen. mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189
1946 Moyenne mens. ...	18.350	9.549	59.713	12.988	9.676	20.583	3.778	2.430	1.245	2.572	26.003
1947 Moyenne mens. ...	11.114	11.881	88.008	18.172	10.775	24.463	4.350	1.621	2.693	3.390	34.584
1947 Juillet	—	11.579	55.208	19.945	12.802	21.065	4.214	1.767	1.873	3.105	26.343
Août	—	10.250	38.694	10.841	15.773	29.496	2.772	1.727	2.394	2.593	22.847
Septembre	79	12.856	10.404	26.340	11.368	29.691	4.696	2.206	3.861	2.313	29.925
Octobre	38.400	15.506	35.104	12.630	11.054	32.453	4.832	1.949	3.172	2.713	37.159
Novembre	85.629	21.544	95.342	19.817	8.616	16.525	4.696	1.577	2.863	2.736	34.718
Décembre	8.090	16.862	94.901	18.180	8.506	31.464	4.988	1.376	3.609	4.105	39.769
1948 Janvier	117	14.727	84.945	22.482	9.520	31.829	3.244	1.896	803	3.349	41.776
Février	136	11.952	78.383	19.792	10.068	28.390	3.029	2.129	482	2.898	32.011
Mars	78	14.739	61.745	19.460	11.815	28.773	3.948	1.907	1.928	4.943	37.708
Avril	—	15.251	59.983	20.897	13.144	27.111	3.587	1.729	396	4.071	32.637
Mai	—	16.110	53.684	17.738	12.151	14.795	2.702	1.652	465	150	1.322
Juin	—	16.853	44.450	18.001	11.460	14.499	3.014	1.718	228	2.107	13.199
Juillet	60	19.644	37.768	16.902	10.365	24.780	2.805	2.031	2.224	3.647	24.945
Août	—	19.659	33.661	18.246	10.945	14.633	2.911	2.075	1.508	3.175	31.584
Septembre	1	19.886	22.932	14.883	9.636	27.470	3.503	2.291	1.658	3.051	34.922

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

III — INDUSTRIE TEXTILE

(tonnes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES A FAÇON)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute	Coton ou fibranne	Laine	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1947 Moyenne mensuelle	772	3 043	236	6 211	561	1 703	1 826	721	2 204	5 724	1 878	328
1947 Août	738	2 710	191	5 422	530	1 173	1 758	563	2 029	5 110	1 687	303
Septembre	792	3 055	250	6 032	585	1 798	1 728	604	2 135	5 681	2 014	346
Octobre	861	3 625	283	7 385	617	2 193	1 747	634	2 412	6 348	1 957	367
Novembre	754	3 065	217	6 276	495	1 888	1 739	588	2 249	5 519	1 564	355
Décembre	922	3 247	245	6 681	486	1 905	1 555	579	2 347	6 028	1 547	370
1948 Janvier	833	3 326	279	6 862	486	1 963	1 535	497	2 369	5 965	1 638	427
Février	818	3 202	264	6 535	849	1 787	1 298	506	2 210	5 494	1 663	434
Mars	833	3 669	232	6 794	794	1 833	1 343	511	2 536	5 790	1 796	465
Avril	685	3 853	210	7 418	767	1 678	1 512	508	2 580	5 792	1 738	476
Mai	518	3 159	169	5 903	621	1 450	1 442	379	2 266	4 771	1 499	374
Juin	552	3 723	224	6 149	718	1 504	1 244	414	2 700	5 186	1 876	485
Juillet	462	3 215	182	5 202	613	1 191	1 051	355	2 489	4 583	1 496	396
Août	465	3 277	188	5 173	597	1 299	1 080	355	2 373	4 555	1 492	443

(1) Y compris les tapis en jute.

(2) Y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le coutil à matelas, les tissus d'ameublement, le velours, les tissus pour pantoufles, etc.

(3) Y compris couvertures et tapis en laine.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE

(milliers de kWh)

Source : Ministère du Combustible et de l'Energie.

58

PÉRIODES	Production (2)				Importation	Exportation	Total énergie consommée + pertes	Nombre total des centrales
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique				
	Régies communales	Sociétés privées						
	1	2	3	4 = 1+2+3	5	6	7 = 4+5-6	
1936-38 Moyenne mensuelle	20 361	189 899	227 802	438 062	65 665	26 019	477 708	—
1946 Moyenne mensuelle	25 642	288 202	206 428	520 272	20 269	10 158	530 383	(1) 274
1947 Moyenne mensuelle	28 736	327 979	244 309	601 024	21 603	4 936	617 691	(1) 272
1947 Septembre	26 823	323 432	223 256	573 511	28 231	2 391	599 351	272
Octobre	33 490	355 674	259 397	648 561	29 083	2 905	674 739	272
Novembre	32 911	347 274	266 139	646 324	17 673	2 890	661 107	272
Décembre	38 614	381 649	277 881	698 143	31 869	3 154	726 858	272
1948 Janvier	37 606	377 114	288 148	702 868	34 196	6 904	730 760	
Février	34 166	321 514	275 586	631 266	34 571	5 020	660 817	
Mars	32 499	346 756	294 117	673 372	26 584	4 034	695 922	
Avril	31 583	329 127	290 732	651 442	21 755	4 857	668 340	
Mai	26 884	304 626	282 954	614 464	26 198	3 858	636 804	
Juin	27 062	302 573	260 138	589 773	26 108	3 517	612 364	
Juillet	22 215	295 106	282 413	599 734	20 193	3 666	616 261	
Août	26 560	322 549	285 863	634 972	25 659	3 465	657 116	
Septembre	28 679	329 566	290 017	648 262	p 32 336	p 3 574	p 677 024	

(1) A fin d'année.

(2) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère du Combustible et de l'Energie.

59

MOIS	Production des usines à gaz en vue de la distribution publique		Production des cokeries		Total du gaz produit en Belgique	Importations	Exportations	Solde Importations moins Exportations	Total de gaz disponible en Belgique
	Régies	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées					
	1	2	3	4	5 = 1+2+3+4	6	7	8 = 6-7	9 = 5+8
1948 Janvier	148	5 042	6 973	128 277	140 440	246	1 945	— 1 699	138 741
Février	134	4 995	6 881	123 478	135 448	226	1 821	— 1 595	133 893
Mars	150	2 912	6 886	126 615	136 563	228	1 822	— 1 594	134 069
Avril	152	3 233	6 220	125 312	134 917	374	1 724	— 1 350	133 567
Mai	172	3 694	6 139	131 196	141 201	42	1 615	— 1 573	139 628
Juin	172	4 540	5 900	118 381	128 993	193	1 627	— 1 434	127 559

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel, sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du *restgas* des synthèses chimiques et du gaz des hauts fourneaux. La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, *restgas* ou gaz des hauts fourneaux qui ne sont pas mélangés au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend pas le gaz produit par les cokeries et utilisé pour leurs besoins propres.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

(Période 1936 à 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS												
	Grands magasins sans distinction d'activité	VÊTEMENTS			Grands magasins spécialisés dans la confection et la couture	Grands magasins sans distinction d'activité	AMEUBLEMENT			Grands magasins sans distinction d'activité	ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS		
		Grands magasins à rayons multiples					Grands magasins à rayons multiples				Grands magasins à rayons multiples		
		Chiffre d'affaires mensuel					Chiffre d'affaires mensuel				Chiffre d'affaires mensuel		
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total			de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total
1947 Juin	339	278	357	352	291	338	231	352	338	251	167	261	251
Juillet	345	292	368	363	272	374	227	394	374	288	182	301	288
Août	307	297	330	328	222	353	241	368	353	316	207	329	316
Septembre	380	329	397	393	326	440	320	455	440	371	248	386	371
Octobre	494	365	494	486	527	467	308	488	467	357	217	374	357
Novembre	397	314	415	409	352	371	235	398	371	424	258	444	424
Décembre	475	446	507	503	362	442	307	461	442	550	381	571	550
1948 Janvier	355	419	377	379	257	434	334	447	434	345	223	359	345
Février	321	262	344	339	251	428	288	447	428	311	217	344	331
Mars	472	344	470	462	509	523	448	532	523	385	242	402	385
Avril	486	349	495	486	485	495	390	508	495	373	246	389	373
Mai	425	315	440	432	394	431	319	446	431	329	227	342	329
Juin	395	300	424	416	310	414	277	432	414	309	214	321	309
Juillet	446	340	490	480	308	468	270	495	468	362	251	376	362
Août	345	296	384	378	214	421	274	441	421	372	251	386	372

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX									
	Source : Institut National de Statistique				Indice général	Alimentation	Indice général	Boulangerie	Alimentation	Vêtements						
	Grands magasins sans distinction d'activité	Indice général									Source : I. N. S.	Source : B. N. B.	Source : I. N. S.	Source : Banque Nationale de Belgique		
		Grands magasins à rayons multiples												Source : Banque Nationale de Belgique		
		Chiffre d'affaires mensuel														
de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total														
1947 Juin	295	202	304	295	303	274	180	82	255	364						
Juillet	319	214	334	323	341	313	206	90	284	414						
Août	316	233	333	324	321	311	224	148	294	390						
Septembre	381	277	397	386	368	376	254	155	334	456						
Octobre	422	264	428	413	346	363	285	178	328	544						
Novembre	408	268	428	413	318	318	245	158	294	393						
Décembre	510	386	536	522	402	408	290	170	408	508						
1948 Janvier	357	284	375	366	361	354	263	160	332	468						
Février	337	237	355	344	330	330	255	176	326	428						
Mars	433	293	440	426	393	359	295	191	379	587						
Avril	430	289	439	425	413	374	299	207	404	549						
Mai	377	260	387	375	336	358	(1) 247	188	362	449						
Juin	353	243	369	357	380	339	252	196	355	401						
Juillet	406	274	428	414	415	355	259	195	376	396						
Août	366	264	391	379	374	332	p 249	183	363	344						

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

(1) A partir de mai 1948, modification de la base 1936-1938 pour les coopératives.

II — CONSOMMATION DE TABAC
(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(milliers de pièces)			
1936-1938 Moyenne trimestrielle	48.560	148.241	1.290.145	3.292
1946 Moyenne trimestrielle	31.186	75.481	1.596.384	2.536
1947 Moyenne trimestrielle	23.914	60.059	2.137.260	2.457
1946 3 ^e trimestre	31.665	76.623	1.607.314	2.794
4 ^e id.	30.371	71.473	2.174.122	3.262
1947 1 ^{er} id.	24.014	53.725	2.015.607	2.587
2 ^e id.	18.857	54.767	2.096.140	2.489
3 ^e id.	23.532	62.914	2.456.673	2.490
4 ^e id.	29.251	68.828	1.980.620	2.261
1948 Janvier	9.583	27.019	703.879	895
Février	6.975	22.206	501.893	730
Mars	6.948	19.394	864.771	788
Avril	6.881	18.376	752.491	756
Mai	6.640	21.702	913.089	720
Juin	6.948	20.161	747.765	904
Juillet	5.522	15.434	656.024	720
Août	5.615	21.256	813.025	962
Septembre	5.862	19.779	891.035	885

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets,	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.501	698	12.242	26.679	6.462
1946 Moyenne mensuelle	14.248	1.189	10.406	20.657	11.380
1947 Moyenne mensuelle	18.114	2.666	10.115	22.350	7.046
1947 Juillet	16.743	3.583	11.271	21.039	2.947
Août	20.738	2.119	11.050	22.239	2.232
Septembre	30.333	2.367	13.884	23.884	6.827
Octobre	29.258	3.624	10.008	16.940	14.689
Novembre	23.646	3.989	7.954	12.977	13.346
Décembre	25.642	5.279	9.911	17.875	15.642
1948 Janvier	18.953	4.548	9.191	16.521	8.463
Février	16.990	3.235	12.657	30.897	3.495
Mars	18.410	2.643	17.814	37.445	2.842
Avril	5.333	2.013	6.122	34.048	2.666
Mai	12.310	3.068	14.285	31.959	2.261
Juin	17.619	4.113	18.138	30.260	1.971
Juillet	14.344	5.441	13.959	21.651	2.387
Août	14.694	6.235	12.110	20.894	2.650
Septembre	14.769	6.968	11.706	24.717	6.646

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes					Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion	
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)				Total général
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1946 Moyenne mens. . .	213,0	339,2	20,8	573,1	53,3	626,4	696,0	— 69,6	111,1
1947 Moyenne mens. p	203,0	400,7	25,5	629,2	119,6	748,8	771,8	— 23,-	103,1
1947 Juin	219,0	364,9	19,7	603,6	116,1	719,7	758,1	— 38,4	105,3
Juillet	261,9	376,3	17,3	655,5	123,0	778,5	803,7	— 25,1	103,2
Août	280,2	372,6	21,4	674,2	130,4	804,7	813,1	— 8,4	101,0
Septembre p	239,1	419,0	24,5	682,6	129,3	812,0	754,5	+ 57,5	92,9
Octobre p	191,6	459,1	22,8	673,5	133,6	807,1	763,1	+ 44,0	94,5
Novembre p	159,6	419,7	18,9	598,2	126,2	724,4	746,7	— 22,3	103,1
Décembre p	183,2	448,5	31,7	663,4	144,1	807,5	909,0	— 101,5	112,6
1948 Janvier p	184,7	446,5	43,1	674,3	116,9	791,2	803,2	— 12,0	101,5
Février p	168,5	403,4	30,6	602,5	109,3	711,8	791,5	— 79,7	111,1
Mars p	212,0	463,9	26,6	702,4	171,4	873,8	812,7	+ 61,1	93,0
Avril p	195,9	464,1	28,2	688,2	166,7	854,8	829,4	+ 25,4	97,0
Mai p	217,2	411,3	24,2	652,7	166,7	819,4	811,8	+ 7,6	99,0
Juin p	201,9	405,0	36,4	643,3	166,7	810,0	833,5	— 23,5	102,9
Juillet p	268,3	392,3	27,4	688,0	166,7	854,7	842,6	+ 12,1	98,6
Août p	290,0	421,4	28,7	740,1	166,7	906,7	895,5	+ 11,2	98,8

(1) Y compris le Nord-Beige.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2)							
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes-km. (millions)				Total	
				Tonnes transp. (milliers)	Service interne belge	Service internat.	Transit					
1938 Moyen.men.(3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	428	
1946 Moyen. mens..	268.049	85.279	38.064	306.113	18.748	571	4.255	214	119	58	391	
1947 Moyen. mens..	324.103	104.891	41.401	365.505	19.387	611	5.004	224	172	92	489	
1947 Juin	320.424	105.060	39.256	359.680	19.439	624	4.868	225	164	65	455	
Juillet	313.351	97.378	42.713	356.064	18.956	671	4.727	219	173	62	454	
Août	321.896	98.215	38.429	360.325	19.019	714	4.830	204	194	85	483	
Septembre	343.702	107.630	40.862	384.564	21.135	679	5.149	235	179	111	525	
Octobre	379.504	113.139	49.641	429.145	20.533	619	5.841	255	204	121	580	
Novembre	331.709	98.706	43.167	374.876	18.647	559	5.330	224	188	106	518	
Décembre	351.805	114.408	44.592	396.397	19.616	584	5.432	221	194	113	528	
1948 Janvier	346.022	114.381	38.677	384.699	19.536	569	5.580	232	228	97	567	
Février	293.588	87.565	35.441	329.029	18.337	540	4.746	203	186	78	467	
Mars	345.077	108.022	44.008	389.085	20.555	636	5.610	245	204	83	532	
Avril	341.953	105.498	48.384	390.337	19.157	585	5.665	245	206	87	538	
Mai	297.899	91.559	42.728	340.627	18.802	601	4.974	206	204	76	486	
Juin	300.405	88.839	42.004	342.409	17.546	577	4.802	197	176	99	472	
Juillet	282.305	83.241	43.636	325.941	17.370	631	4.645	184	195	81	460	
Août	311.200	92.874	42.955	354.155	18.236	706	5.095	210	198	95	503	

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Beige.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2) .	429	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1946 Moyenne mensuelle ...	391	4.252	324	1.702	345	342	455	468	50	196	56	308
1947 Moyenne mensuelle ...	489	5.004	297	1.915	425	474	478	599	58	255	91	411
1947 Juin	455	4.862	155	1.865	384	493	508	716	45	223	71	402
Juillet	454	4.727	192	1.731	410	406	512	734	41	206	76	419
Août	483	4.830	205	1.782	505	473	487	588	83	231	82	396
Septembre	525	5.149	291	1.946	449	465	503	700	69	235	190	395
Octobre	580	5.841	639	2.004	506	550	544	689	56	262	108	483
Novembre	518	5.330	714	1.802	454	481	455	591	40	260	102	431
Décembre	528	5.432	315	2.053	427	569	478	649	54	290	115	482
1948 Janvier	557	5.580	222	2.002	789	537	490	584	52	277	12	515
Février	467	4.746	170	1.605	549	517	472	499	46	279	199	480
Mars	532	5.610	208	1.982	631	603	547	682	51	282	09	515
Avril	539	5.665	217	1.958	722	613	547	726	49	244	92	497
Mai	486	4.987	147	1.691	699	565	507	626	36	211	73	431
Juin	472	4.802	143	1.646	575	559	502	675	38	188	70	408
Juillet	460	4.645	144	1.542	677	566	446	577	33	178	65	417
Août	503	5.095		1.708	735	626						

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Beige.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)
B — Service interne belge

70

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	II
												Soc. Nat. des Ch. de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées (milliers)
(milliers de tonnes)												
1938 Moyenne mensuelle (1) ..	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1946 Moyenne mensuelle	3.138	244	1.459	31	205	382	375	22	135	29	256	5.894
1947 Moyenne mensuelle	3.196	163	1.522	13	227	339	433	16	137	27	318	4.565
1947 Août	2.925	100	1.344	9	199	344	435	41	127	24	302	4.355
Septembre	3.226	184	1.487	11	201	369	517	28	123	28	298	4.842
Octobre	3.679	435	1.522	10	268	391	510	13	125	33	372	6.587
Novembre	3.357	481	1.388	11	230	317	434	9	120	29	338	6.262
Décembre	3.263	124	1.526	12	269	312	458	11	143	32	376	3.854
1948 Janvier	3.394	96	1.659	15	268	337	416	10	151	36	406	3.826
Février	2.968	71	1.313	10	262	329	399	9	155	31	389	3.540
Mars	3.648	77	1.717	16	280	388	549	9	160	34	419	4.343
Avril	3.667	76	1.787	17	249	393	569	10	129	33	404	4.413
Mai	3.169	53	1.518	14	226	366	502	7	105	29	349	3.751
Juin	3.071	51	1.476	14	187	356	536	8	101	28	314	4.086
Juillet	2.874	55	1.392	16	201	315	459	7	81	27	321	3.904
Août	3.221	60	1.572	14	229	342	503	28	104	32	337	3.911

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

71

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	417	3.762	1.268	366
1946 Moy. m.	440	938	743	283	152	242	2.242	782	247	2.200	774	411
1947 Moy. m.	668	1.688	1.331	485	182	520	2.823	1.016	280	2.763	989	626
1947 Sept. ...	662	1.675	1.349	491	176	652	3.212	1.034	300	3.331	1.153	706
Octobre	767	2.033	1.482	548	208	622	3.330	1.180	292	3.285	1.091	678
Nov. ...	731	1.910	1.512	508	221	510	3.373	1.184	299	3.071	1.048	679
Déc. ...	815	2.208	1.643	529	285	456	3.615	1.351	365	3.494	1.248	816
1948 Janvier	676	1.724	1.845	517	203	596	2.886	1.028	252	2.859	1.065	697
Février	645	1.604	1.274	483	163	629	2.731	1.160	340	2.665	976	637
Mars ...	759	1.982	1.618	571	169	595	3.076	1.178	358	2.887	1.093	729
Avril ...	677	1.633	1.116	562	145	596	2.883	1.065	354	2.919	1.105	689
Mai ...	742	1.829	1.115	533	174	530	2.625	931	304	2.709	990	604
Juin ...	700	1.728	1.121	532	179	563	2.430	866	266	2.551	989	581
Juillet ...	729	1.653	1.030	582	175	544	2.453	831	296	2.413	841	463
Août ...	661	1.635	1.004	501	144	538	2.582	885	319	2.482	855	470
Septemb	689	1.656	930	556	142	633	2.641	898	377	2.639	931	497

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936-1938 Moy. mens.								
1946 Moyenne mens.	62	76	98	60	71	19	59	11
1947 Moyenne mens.	92	134	162	92	134	61	67	30
1947 Septembre	82	122	183	82	116	70	104	35
Octobre	117	190	243	114	178	63	107	35
Novembre	116	194	287	110	202	37	65	29
Décembre	137	191	215	149	206	50	80	41
1948 Janvier	98	166	360	102	176	70	20	42
Février	128	193	217	119	183	33	43	38
Mars	97	135	224	97	121	48	80	69
Avril	99	133	225	105	146	44	85	49
Mai	81	109	153	78	109	44	45	33
Juin	73	116	172	75	117	28	71	31
Juillet	90	109	124	90	112	19	75	14
Août	81	113	185	80	112	51	73	21
Septembre	76	108	141	80	113	37	65	21

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut national de Statistique.

PÉRIODES	Bateaux chargés														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1946 Moyenne mensuelle	4.482	938	813	128	6.361	990	338	231	34	1.593	106,1	17,3	18,6	4,4	146,4
1947 Moyenne mensuelle	4.759	1.203	1.213	207	7.382	1.106	396	377	54	1.933	112,5	20,4	28,5	6,9	168,3
1947 Juillet	4.973	1.393	1.234	253	7.853	1.129	505	419	80	2.133	112,2	23,9	31,3	10,4	177,8
Août	5.557	1.539	1.561	174	8.831	1.283	479	466	48	2.276	132,6	25,3	34,0	6,1	198,0
Septembre	5.344	1.766	1.508	151	8.769	1.236	486	409	38	2.169	123,3	24,0	35,7	5,1	188,1
Octobre	5.710	1.788	1.520	250	9.268	1.355	477	373	46	2.251	138,6	25,8	38,0	6,4	208,8
Novembre	5.442	1.627	1.465	274	8.808	1.261	462	432	57	2.212	126,7	24,6	35,5	7,9	194,7
Décembre	5.715	1.454	1.564	287	9.020	1.323	504	476	66	2.369	132,5	25,3	33,6	8,7	200,0
1948 Janvier	4.625	796	1.400	194	7.015	1.124	299	473	42	1.937	115,3	13,1	32,5	4,6	165,5
Février	4.263	950	1.346	200	6.759	1.023	348	465	51	1.887	108,2	17,4	30,2	7,0	162,8
Mars	5.511	1.412	1.539	300	8.762	1.314	536	559	87	2.496	139,0	28,8	33,8	11,2	212,8
Avril	5.041	1.480	1.692	149	8.362	1.174	552	601	39	2.366	117,0	30,1	36,4	5,1	188,5
Mai	4.931	1.331	1.515	136	7.913	1.190	469	511	36	2.206	121,1	26,2	33,7	4,7	185,7
Juin	4.668	1.329	1.563	256	7.816	1.117	471	543	69	2.200	117,9	27,0	37,6	8,8	191,3
Juillet	4.351	1.460	1.272	272	7.355	1.048	511	408	78	2.045	109,7	27,9	30,4	10,5	178,5

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane soucrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies				Totaux
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1946 Moyenne mens.	1,8	242,3	1.446,0	62,4	1.752,5	19,7	1.184,7	1.858,5	1.673,0	29,4	4.765,3	2.719		
1947 Moyenne mens.	4,5	255,8	1.989,0	72,7	2.322,0	47,0	1.645,0	2.834,9	2.551,7	51,3	7.129,9	3.071		
1947 Septembre	7,5	201,5	2.153,5	78,5	2.441,1	86,3	1.325,5	2.738,5	2.633,7	81,4	6.865,5	2.812		
Octobre	9,4	340,7	2.395,2	78,5	2.823,8	105,8	2.417,5	3.311,0	2.887,9	19,1	8.741,3	3.096		
Novembre	8,7	354,1	2.221,6	79,4	2.663,8	113,5	3.386,2	3.062,1	2.753,4	48,4	9.363,6	3.140		
Décembre	4,8	379,7	2.318,0	104,7	2.807,3	25,7	2.749,8	3.881,7	4.024,7	44,0	10.726,0	3.821		
1948 Janvier	3,4	265,0	2.240,0	80,9	2.589,4	36,4	1.646,1	3.697,4	2.103,3	18,8	7.402,0	2.859		
Février	1,8	234,8	2.006,5	83,7	2.326,8	17,7	1.516,0	2.977,5	1.897,6	43,8	6.452,6	2.773		
Mars	0,9	339,1	2.317,1	108,4	2.765,5	10,6	2.142,9	3.564,3	2.506,9	33,3	8.258,0	2.986		
Avril	1,6	194,0	2.160,6	130,0	2.486,2	22,7	1.816,5	2.926,8	2.610,0	45,6	7.327,0	2.947		
Mai	1,5	244,4	2.006,4	107,2	2.359,5	24,3	1.976,4	2.826,8	2.552,7	55,3	7.235,5	3.067		
Juin	2,2	169,9	2.056,9	118,6	2.347,6	26,9	1.715,9	3.191,5	2.475,8	51,2	7.461,3	3.178		
Juillet	2,9	261,3	1.976,1	110,7	2.351,0	43,1	1.680,7	2.878,7	2.177,4	35,7	6.815,6	2.899		
Août	2,9	266,2	2.078,7	105,8	2.453,6	37,4	2.039,4	2.596,1	2.035,3	14,8	6.723,0	2.740		
Septembre	3,7	239,2	1.999,0	90,4	2.332,3	53,8	2.062,1	2.798,7	2.406,9	47,1	7.368,6	3.159		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	-159,4	92,1
1946 Moyenne mens.	0,2	13,9	413,2	193,9	621,2	9,2	77,4	870,3	1.525,0	4,5	2.486,4	4.003	-2.278,9	52,2
1947 Moyenne mens.	0,6	21,6	745,7	302,4	1.070,3	25,1	148,7	1.693,5	3.258,3	12,3	5.137,9	4.800	-1992,0	72,1
1947 Septembre	1,1	20,8	911,1	342,3	1.275,3	37,0	136,4	2.127,4	3.841,4	2,9	6.145,1	4.819	-720,4	89,5
Octobre	0,1	31,0	894,5	380,8	1.306,4	11,7	167,7	2.133,5	4.002,8	18,0	6.333,7	4.848	-2407,6	72,5
Novembre	0,2	34,4	763,8	324,6	1.123,0	11,5	224,4	1.737,5	3.610,5	9,3	5.529,3	4.924	-2834,3	66,1
Décembre	0,3	28,6	786,4	310,5	1.125,9	25,9	218,0	1.812,1	3.552,0	5,6	5.613,7	4.986	-5112,3	52,3
1948 Janvier	0,1	23,4	804,3	402,2	1.230,0	3,3	188,7	1.753,1	4.297,9	5,0	6.198,0	5.039	-1204,0	83,7
Février	0,1	28,8	672,3	355,0	1.056,2	3,6	129,4	1.471,6	3.536,2	22,0	5.162,8	4.888	-1289,8	80,0
Mars	0,1	39,7	709,3	413,1	1.162,2	2,5	192,2	1.654,0	3.903,3	28,9	5.780,9	4.974	-2477,1	70,0
Avril	0,1	109,8	827,6	467,0	1.404,5	3,9	462,4	1.614,2	4.384,3	35,2	6.500,0	4.628	-827,6	88,7
Mai	—	35,0	715,2	426,5	1.176,7	0,4	298,2	1.532,3	3.911,1	23,3	5.695,3	4.840	-1540,2	78,7
Juin	—	41,4	805,7	438,9	1.286,0	1,1	286,1	1.944,8	4.199,0	26,9	6.457,9	5.022	-1003,4	86,5
Juillet	—	32,7	713,9	400,4	1.147,0	1,0	222,5	1.457,5	3.812,2	7,0	5.500,2	4.795	-1315,4	80,7
Août	—	24,3	727,8	388,0	1.140,1	0,8	150,7	1.875,9	3.595,5	22,8	5.645,7	4.952	-1077,3	84,0
Septembre	—	24,3	830,9	478,5	1.333,7	0,5	190,0	1.991,3	4.199,3	15,4	6.396,5	4.796	-972,1	86,8

LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81.

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

MOIS	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHOMEURS INSCRITS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels	
	complets	partiels		complets	partiels				
1947 Juin	40.440	56.580	97.020	26.465	19.794	46.259	794	590	1.384
Juillet	40.007	93.320	133.327	28.543	26.361	54.904	655	625	1.280
Août	43.249	86.741	129.990	27.891	20.846	48.737	809	660	1.469
Septembre	43.463	41.840	85.323	29.963	15.513	45.476	720	367	1.087
Octobre	44.358	50.614	94.972	30.913	16.829	47.742	707	380	1.087
Novembre	63.497	89.310	152.807	39.984	21.124	61.108	1.163	617	1.780
Décembre	77.815	135.667	213.482	57.079	40.192	97.271	1.260	892	2.152
1948 Janvier	89.066	91.643	180.709	68.328	36.962	105.290	1.639	882	2.521
Février	96.357	213.028	309.385	71.854	63.870	135.724	2.150	1.930	4.080
Mars	84.019	77.162	161.181	64.113	31.338	95.451	1.475	706	2.181
Avril	80.002	81.515	161.517	61.562	33.117	94.679	1.417	757	2.174
Mai	84.215	91.671	175.886	59.606	34.439	94.045	1.666	964	2.630
Juin	85.232	113.226	198.458	61.814	42.903	104.717	1.484	1.038	2.522
Juillet	91.452	160.442	251.894	69.571	59.703	129.274	1.604	1.379	2.983
Août	106.931	142.665	249.596	74.292	48.257	122.549	2.234	1.439	3.673

II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvra- bles	Roya- me	Anvers	Brabant	Flandre occiden- tale	Flandre orien- tale	Hainaut	Liège	Lim- bourg	Luxem- bourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1947 Juin	—	—	30	46.259	19.343	4.518	6.697	10.688	2.635	1.480	632	37	229
Juillet	—	—	23	54.904	18.381	5.612	8.008	12.498	6.347	2.933	754	38	333
Août	—	—	29	48.737	15.283	5.392	8.482	12.214	3.862	2.404	736	50	314
Septembre	—	—	24	45.476	14.864	5.637	8.337	11.757	2.112	1.833	610	59	267
Octobre	—	—	23	47.742	17.829	5.773	8.379	10.863	2.090	1.809	638	87	274
Novembre	—	—	29	61.108	19.293	8.162	11.782	13.624	3.279	2.841	1.027	579	521
Décembre	—	—	22	97.271	25.477	13.669	19.218	23.349	6.206	5.200	1.817	1.298	1.137
1948 Janvier	—	—	24	105.290	27.864	16.470	18.797	25.607	5.818	5.424	2.135	1.583	1.592
Février	—	—	30	135.724	33.014	19.446	29.822	30.290	9.536	6.252	2.931	1.581	2.172
Mars	—	—	23	95.451	28.268	14.608	16.668	24.299	4.402	3.789	1.902	519	996
Avril	—	—	24	94.679	29.839	13.234	16.743	24.703	4.204	3.256	1.538	225	887
Mai	—	—	28	94.045	28.639	12.807	16.702	25.658	4.283	3.407	1.602	176	771
Juin	—	—	24	104.717	29.977	14.011	18.168	29.237	6.257	4.388	1.583	200	896
Juillet	—	—	23	129.274	33.748	16.993	22.249	35.721	11.054	5.882	2.102	382	1.143
Août	—	—	30	122.549	32.960	17.426	20.448	34.896	7.343	5.854	2.148	359	1.115

Moyenne journalière par semaine

1948 Juin	6	12	6	98.973	29.506	13.650	16.658	28.113	4.903	3.694	1.485	186	778
	13	19	6	101.226	28.868	13.381	17.027	29.112	6.241	4.018	1.482	182	916
	20	26	6	108.531	30.827	14.120	18.326	30.315	7.034	5.097	1.670	196	946
	27	3	6	110.139	30.709	14.895	20.658	29.407	6.852	4.745	1.695	235	943
Juillet	4	10	6	120.738	33.106	16.091	22.212	33.686	7.276	5.111	1.784	364	1.108
	11	17	6	127.890	34.201	17.121	22.564	36.748	8.152	5.613	1.981	422	1.088
	18	24	5	143.183	34.486	17.599	22.912	36.384	20.624	6.958	2.639	385	1.296
	25	31	6	127.602	33.322	17.262	21.419	36.178	9.760	6.023	2.179	355	1.104
Août	1	7	6	122.281	34.382	17.054	18.813	34.766	8.637	5.045	2.218	283	1.083
	8	14	6	123.707	30.955	17.484	22.690	34.897	8.219	5.830	2.231	347	1.054
	15	21	6	123.676	31.840	17.720	20.910	36.912	6.932	5.737	2.083	394	1.148
	22	28	6	120.681	32.695	17.326	20.240	34.110	6.553	6.179	2.013	408	1.157
	29	4	6	122.397	34.931	17.540	19.589	33.795	6.368	6.484	2.194	362	1.134

III — REPARTITION DES CHOMEURS COMPLETS INSCRITS PAR GROUPE DE PROFESSIONS

(nombre de chômeurs à fin de mois)

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

PÉRIODES	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Textile (production)	Vêtement	Bois	Chimie	Verre	Céramique	Cuir	Papier	Construction	Pierre	Professions graphiques	Diamant	Tabac	Alimentation	Agriculture	Forêt, chasse	Pêche	Hôtels, Restaurants	Transports	Commerce	Employés	Manceuvres	Tutelle professionnelle	Divers	TOTAL
1947 Juin	25	1.469	1.239	690	1.525	56	43	222	544	73	1.182	128	152	2.695	442	777	855	72	340	985	1.915	510	1.624	8.851	949	1.432	28.795
Juillet	21	1.607	1.269	983	1.695	70	47	155	832	96	1.365	112	151	2.092	456	786	755	63	206	904	1.953	539	1.697	9.257	1.132	1.467	29.710
Août	23	1.679	1.347	1.086	1.533	63	43	169	634	100	1.450	150	161	1.364	434	872	729	84	199	1.145	1.998	590	1.879	9.423	1.396	1.597	30.148
Septembre	30	1.586	1.475	884	1.468	56	56	427	518	86	1.755	130	146	973	396	918	1.115	100	226	1.501	2.128	587	1.896	9.857	1.618	1.753	31.685
Octobre	30	1.596	1.375	800	1.476	52	75	1.423	492	87	1.787	129	156	740	425	823	621	101	227	1.814	2.112	2.580		10.094	1.745	1.566	32.326
Novembre	26	2.253	1.985	1.498	2.241	76	87	1.474	667	73	4.296	173	190	740	410	1.039	2.474	177	194	2.034	2.597	2.857		14.732	2.874	1.886	47.053
Décembre	56	3.026	2.618	2.425	3.107	124	109	1.861	1.051	85	6.704	256	225	830	457	1.348	3.440	198	178	2.055	3.126	2.925		17.606	8.717	62.527	
1948 Janvier	40	4.321	3.371	3.538	3.849	191	155	2.126	1.439	127	8.545	296	290	780	526	1.912	4.222	245	236	2.186	3.755	3.627		23.788	2.092	71.657	
Février	51	4.794	3.499	2.551	3.702	194	197	2.137	1.258	145	7.949	273	291	1.501	541	2.111	4.170	200	208	2.252	4.058	3.977		25.496	2.200	73.755	
Mars	55	4.347	3.479	1.809	3.014	156	201	1.594	1.073	138	5.262	232	308	1.630	591	1.900	3.385	189	248	1.989	3.809	3.908		23.371	1.929	64.617	
Avril	46	4.704	3.598	1.520	2.787	163	224	502	939	149	4.286	196	338	2.117	647	1.932	3.231	188	1.665	1.994	3.847	3.904		22.837	1.956	63.770	
Mai	48	4.867	3.794	1.585	2.912	136	183	220	920	170	3.714	148	378	2.191	642	1.791	1.551	227	1.525	1.844	3.944	4.287		21.785	1.931	60.793	
Juin	45	5.146	4.563	2.207	3.166	133	188	233	1.215	170	4.469	152	442	2.085	617	1.834	3.055	263	495	1.822	4.235	4.502		23.525	1.920	66.482	
Juillet	46	6.165	5.430	3.501	3.800	167	283	295	1.775	212	5.051	178	567	2.150	750	1.852	2.431	328	301	1.748	4.599	4.831		25.912	1.799	74.171	
Août	67	6.694	7.534	4.332	4.171	162	282	370	1.780	236	5.125	205	626	2.543	742	1.856	2.248	334	231	1.864	4.838	5.909		27.014	1.906	81.069	

STATISTIQUES BANCAIRES

85

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	29-2-1948	31-3-1948	30-4-1948	31-5-1948	30-6-1948	31-7-1948
Encaisse-or	785	785	785	785	785	800
Compte spécial de la Colonie (*)	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	31	30	207	202	202	204
Avoirs en banque { en francs	710	694	792	878	672	662
en devises étrangères	1.654	1.764	1.251	1.081	1.117	1.298
Portefeuille-titres	185	185	205	205	205	205
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	7.329	7.558	7.761	8.108	8.248	8.139
Effets commerciaux	492	462	459	456	482	518
Débiteurs	190	174	156	161	207	202
Colonie « compte spécial avances sur or » ..	518	—	—	—	—	—
Etat belge	307	308	308	312	314	314
Immeubles et matériel	12	13	17	23	28	30
Divers	7	6	7	6	7	11
	12.325	12.084	12.053	12.322	12.372	12.488

PASSIF

	29-2-1948	31-3-1948	30-4-1948	31-5-1948	30-6-1948	31-7-1948
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	45	45	45	45	45	45
Circulation (billets et monnaies métalliques)	1.874	1.884	1.895	1.892	1.966	2.039
Créditeurs à vue { divers	6.712	6.902	6.712	7.075	6.878	6.659
Colonie	3.077	2.638	2.686	2.651	2.719	2.969
Créditeurs à terme { divers	71	84	115	120	122	148
Colonie	18	18	—	—	—	—
Transferts en route et divers	508	493	580	519	622	608
	12.325	12.084	12.053	12.322	12.372	12.488

(*) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935.

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE
SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ACTIF

85

	2-9-1948	9-9-1948		16-9-1948	23-9-1948	30-9-1948
Encaisse en or	17.693	17.783	Encaisse en or	28.136	28.123	28.189
Produit indisponible en or de la réévaluation de l'encaisse (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944)	10.493	10.493	Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	35.000	35.000	35.000
<i>Total de l'encaisse en or</i>	28.186	28.276	Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :			
Avoirs en devises étrangères { à vue	2.526	2.059	a) en devises étrangères	10.377	10.714	10.890
à terme	8.713	8.800	b) en francs belges	665	659	655
Devises étrangères à recevoir	49	49	Avoirs sur l'étranger :			
Créances en francs belges sur l'étranger	619	649	a) en devises étrangères	425	200	346
Effets } Effets commerciaux	6.376	6.621	b) en francs belges	1	1	2
sur la } Effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	3.144	2.745	Devises étrangères à recevoir	49	48	47
Belgique } Effets publics	945	957	Débiteurs pour change et or, à terme	2.037	1.877	1.791
Avances sur fonds publics	398	285	Effets commerciaux sur la Belgique	4.293	4.121	3.868
Monnaies divisionnaires et d'appoint	394	397	Avances sur fonds publics	303	286	338
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux	2	2	Effets publics (art. 20 des statuts. Convention du 14 septembre 1948) :			
Participation au Fonds Monétaire International :			a) certificats du Trésor	2.175	1.710	2.917
Avances à l'Etat { pour cession d'or	550	550	b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	2.568	2.608	3.453
en francs belges	986	986	c) autres effets publics	950	737	322
Avance au Grand-Duché de Luxembourg en francs luxembourgeois	44	44	Monnaies divisionnaires et d'appoint	414	426	419
Créances sur l'Etat :			Avoirs à l'Office des Chèques Postaux { Compte A	2	2	2
Avances au Trésor :			Compte B	1.870	1.871	2.035
Certificats «A» (compte propre et Offices d'Aide Mutuelle)	48.967	48.967	Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International :			
Certificats «C» (soldes des Armées alliées)	1.032	1.032	a) au gouvernement belge, en francs belges	986	986	986
Autres créances sur l'Etat	1.050	1.050	b) au gouvernement luxembourgeois, en francs luxembourgeois	44	44	44
Fonds publics	657	657	Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	657	685	742
Immeubles de service, matériel et mobilier	166	166	Immeubles, matériel et mobilier	166	166	166
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	297	295	Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	386	385	383
Débiteurs pour change et or à terme	1.990	2.054	Divers	225	215	335
Divers	173	233				
	107.264	106.874				
Banque d'Emission à Bruxelles	64.597	64.597				
	171.861	171.471		91.729	90.864	92.930

PASSIF

	2-9-1948	9-9-1948		16-9-1948	23-9-1948	30-9-1948
Billets en circulation	82.636	82.398	Billets en circulation	81.568	81.115	82.360
Comptes courants :			Comptes courants :			
Trésor public	0,3	2	compte ordinaire	3	5	1
Gouvernement belge, « Trésor public », Compte spécial. Article IV. Accord de Coopération économique	18	18	compte spécial. Art. IV. Accord de Coopération économique	18	18	18
Fonds Monétaire International :						
Compte francs belges	992	992	Fonds Monétaire International :			
Compte francs luxembourgeois	44	44	Compte francs belges	992	992	992
Banques à l'étranger	2.579	2.450	Compte francs luxembourgeois	44	44	44
Divers	2.629	2.548	Banques à l'étranger :			
<i>Total des engagements à vue</i>	88.898	88.452	1° accords de paiement { a)	500	614	761
Comptes temporairement indisponibles	24	24	b)	1.870	1.871	2.035
Devises étrangères et or à livrer	2.072	2.135	2° autres comptes	55	47	50
Trésor public. Compte indisponible de réévaluation (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944)	10.493	10.493	Divers	2.768	2.417	2.995
Caisse de Pensions du Personnel	297	295	<i>Total des engagements à vue</i>	87.818	87.123	89.256
Créditeurs pour change à terme	49	49				
Opérations d'inventaire différées et divers	1.188	1.192	Comptes temporairement indisponibles.			
Capital	200	200	Devises étrangères et or, à livrer	24	24	24
Réserves et comptes d'amortissement	457	457	Créditeurs pour change à terme	2.118	1.958	1.866
	103.678	103.297	Caisse de Pensions du Personnel	49	48	47
Arrêté-loi du 6-10-1944 :			Divers	386	385	383
Billets à transférer en comptes temporairement indisponibles ou bloqués et billets anciens non déclarés	480	471	Capital	446	438	466
Trésor public { Provision à valoir sur le montant des billets acquis à l'Etat en vertu de l'article premier, § 2, de l'arrêté-loi du 6 octobre 1944	4.000	4.000	Réserves et comptes d'amortissement	400	400	400
Comptes indisponibles { Compte spécial ouvert en vertu de l'article 9 de la loi du 14 octobre 1945	63.703	63.703		488	488	488
	171.861	171.471		91.729	90.864	92.930

COMMENTAIRE

Les dispositions de la loi du 28 juillet 1948 modifiant la loi organique de la Banque Nationale de Belgique, de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque, de l'arrêté du Régent du 13 septembre 1948 approuvant les modifications apportées aux statuts de la Banque, de la Convention du 14 septembre 1948 avenue entre l'Etat et la Banque et la répartition du compte « Opérations d'inventaire différées » publiée au *Moniteur* du 15 septembre 1948, ont amené la Direction de la Banque, d'accord avec le Ministre des Finances, à présenter la situation hebdomadaire de la Banque sous une forme nouvelle.

Les dettes et créances ci-après du Trésor ont été compensées le 13 septembre 1948, au soir, de la manière suivante :

A l'actif :

1° Certificats A (compte propre et Office d'Aide Mutuelle) fr.	48.967.399.000,—	
2° Certificats C (soldes des Armées alliées).....	1.032.451.000,—	
3° Autres créances sur l'Etat :		
— Bon du Trésor (convention du 17-10-1930, ratifiée par la loi du 27-12-1930).....fr.	500.000.000,—	
— Fonds publics (convention du 27-7-1932 conclue en exécution de la loi du 19-7-1932).....	550.000.000,—	1.050.000.000,—
4° Participation au Fonds Monétaire International (avance à l'Etat pour cession d'or)	550.000.000,—	
5° Banque d'Emission à Bruxelles	64.597.082.357,96	
		Fr. 116.196.912.357,96

Au passif :

1° Réévaluation de l'encaisse - or (arrêté-loi n° 5 du 1 ^{er} mai 1944) fr.	10.493.184.884,77	
2° Arrêté-loi du 6-10-1944 :		
a) Billets à transférer en comptes temporairement indisponibles ou bloqués et billets anciens non déclarés	469.575.100,—	
b) Provision à valoir sur le montant des billets acquis à l'Etat (art. 1 ^{er} , § 2 de l'arrêté-loi du 6-10-1944).....	4.000.000.000,—	
c) Compte spécial ouvert en vertu de l'art. 9 de la loi du 14-10-1945	63.705.633.695,07	78.668.393.679,84
Excédent des dettes du Trésor sur ses créances	37.528.518.678,12	

En exécution des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 septembre 1948, les bénéfices réalisés pendant la guerre, soit fr. 263.937.055,90, sont abandonnés à l'Etat. Au moyen de ceux-ci et à concurrence de fr. 200.000.000, le Trésor a souscrit l'augmentation du capital de la Banque pour le porter de fr. 200.000.000 à fr. 400.000.000.

L'excédent de fr. 63.937.055,90 est déduit du solde de la dette de l'Etat, qui de ce fait est ramené à.....fr. 37.464.581.622,22

Conformément aux dispositions de l'article 3, par. b et c de la loi du 28 juillet 1948 sur l'assainissement du bilan de la Banque, cet excédent se subdivise comme suit :

Créance consolidée sur l'Etat.....fr.	35.000.000.000,—
Effets publics (art. 20 des statuts. — Convention du 14 septembre 1948) :	
Certificats du Trésor	2.465.000.000,—
	37.465.000.000,—
moins la somme de	418.377,78
qui a été portée au crédit du compte ordinaire du Trésor. Fr.	37.464.581.622,22

**

Les rubriques à l'actif « Encaisse en or » et « Produit indisponible en or de la réévaluation de l'encaisse » sont fusionnées en un seul compte « Encaisse en or » en suite de l'affectation du compte au passif « Trésor public : compte indisponible de réévaluation » à l'amortissement partiel de la dette de l'Etat envers la Banque.

**

Afin de permettre au lecteur de la situation hebdomadaire de la Banque de se rendre compte de l'importance respective des créances et des dettes résultant des accords de paiement conclus entre la Belgique et certains pays étrangers, les rubriques ci-après :

à l'actif :

Avoirs en devises étrangères :	
à vue	2.574.177.567,96
à terme	8.228.152.822,85
Créances en francs belges sur l'étranger.....	666.395.411,28
	Fr. 11.468.725.802,09

et au passif :

Banques à l'étranger	2.424.790.228,12
ont été groupées comme suit :	

A l'actif :

Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :	
a) en devises étrangères.....fr.	10.377.119.129,84
b) en francs belges	665.072.254,23
Avoirs sur l'étranger :	
a) en devises étrangères.....	425.211.260,97
b) en francs belges	1.323.157,05
	Fr. 11.468.725.802,09

et au passif :

Banques à l'étranger :	
1° accords de paiement : a)	500.139.663,02
b)	1.870.000.000,—
2° autres comptes	54.656.565,16
	Fr. 2.424.790.228,18

Une nouvelle rubrique figure, à l'actif, sous l'intitulé « Avoirs à l'Office des Chèques postaux, compte R ». Il s'agit de l'avoir d'une banque centrale étrangère placé en compte chèques postaux comme suite à un accord intervenu entre le Gouvernement belge et le Gouvernement du pays de la banque centrale en cause. En raison de ce placement, une subdivision a été faite, au passif, dans le compte « Banques à l'étranger, accords de paiement » où la rubrique b) en constitue la contre-partie.

**

La répartition du compte « Opérations d'inventaire différées » publiée au *Moniteur* du 15 septembre 1948, s'est effectuée comme suit, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 septembre 1948 et aux dispositions des articles 38 et 69 des statuts en vigueur avant cette dernière date :

fr. 263.937.055,90	abandon à l'Etat des bénéfices réalisés pendant la guerre dont fr. 200.000.000,— ont servi à l'augmentation du capital.
91.000.000,—	subvention extraordinaire à la Caisse de Pensions du Personnel.
137.900.000,—	dividendes nets aux actionnaires.
59.100.000,—	taxe mobilière sur dividendes.
30.160.283,54	part du personnel.
132.583.980,28	part due à l'Etat transférée au compte courant du Trésor public (art. 38, 3 ^o a) des statuts).
30.809.395,46	part transférée au Fonds de Réserve.
fr. 745.490.715,18	

Cette répartition a pour effet de modifier certaines rubriques de la situation hebdomadaire, dans la mesure suivante :

en diminution :	
au passif, Opérations d'inventaire différées et divers....fr.	745.490.715,18
en augmentation :	
au passif. Capital	200.000.000,—
Caisse de Pensions du personnel	91.000.000,—
Comptes courants : Divers.	fr. 137.900.000,—
	59.100.000,—
	30.160.283,54
	227.160.283,54
Compte courant du Trésor public..... (*)	132.583.980,28
Réserves et comptes d'amortissement	30.809.395,46
Le solde, ou	63.937.055,90
a été affecté à l'amortissement partiel de la créance de la Banque sur l'Etat, ainsi qu'il résulte des explications qui précèdent.	
	Fr. 745.490.715,18

**

Conformément à l'article 20 des statuts, « jusqu'à disposition ultérieure, le montant du portefeuille, détenu par la Banque en suite d'opérations faites conformément à l'article 17, 3^o et 9^o, ne pourra dépasser une limite qui sera fixée par conventions entre le Ministre des Finances et la Banque Nationale, après avis conforme du Conseil de Régence. Ces conventions seront approuvées par le Conseil des Ministres » et publiées dans la huitaine au *Moniteur belge*.

Une convention est avenue entre l'Etat et la Banque, le 14 septembre 1948.

Aux termes de celle-ci, le montant du portefeuille susvisé ne pourra dépasser dix milliards de francs.

Les rubriques de la situation hebdomadaire, relatives à ce portefeuille, présentent à la situation du 16 septembre 1948 les montants suivants :

Effets publics (art. 20 des statuts — Convention du 14 septembre 1948) :	
a) Certificats du Trésor	2.175.000.000,—
b) Effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	2.568.155.920,15
c) Autres effets publics	949.500.000,—
	Fr. 5.692.655.920,15

**

Toutes les autres rubriques de la situation hebdomadaire sont inchangées quant à leur nature et leur libellé.

(*) Montant versé le 13 septembre 1948, le solde en regard de ce compte dans la situation ci-contre est celui au 16 septembre 1948.

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

Banque de France

(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Or affecté en garantie (conv. du 17-11-1947 et loi du 25-11-1947)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
						sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (5)	Dont avances provisoires (6)		
1946 Moyen. ann....	106.259	—	19,3	48.976	25.779	4.173	2.802	494.625	446.613	638.000	56.666
1947 Moyen. ann....	72.102	—	0,4	98.413	43.145	4.390	8.469	632.828	520.708	807.633	69.353
1947 5 juin	82.817	—	0,3	84.571	41.503	4.405	8.447	614.150	502.700	788.003	64.532
10 juillet	(2) 64.817	—	0,2	81.287	57.514	4.696	13.199	662.150	532.700	825.187	72.670
7 août	64.817	—	0,2	94.550	41.633	4.420	13.026	669.150	539.700	832.422	70.363
4 septembre	64.817	—	0,2	96.036	40.407	4.469	10.021	689.950	560.500	854.124	67.628
9 octobre	(3) 52.817	—	0,2	120.960	39.146	4.404	6.337	710.950	569.500	872.464	77.726
6 novembre	52.817	—	0,5	133.669	38.512	4.943	14.962	685.950	544.500	872.932	74.183
4 décembre	55.173	10.052	0,5	138.756	54.523	4.549	11.558	691.242	554.200	898.985	87.207
1948 8 janvier	55.173	10.052	0,1	125.619	72.453	4.640	11.905	703.742	566.700	914.945	81.499
4 mars (4)	52.817	12.408	0,1	135.856	84.846	4.848	13.886	717.942	580.900	766.966	282.771
8 avril	52.817	12.408	0,1	150.818	95.528	4.489	11.048	698.942	561.900	762.527	277.908
5 mai	52.817	12.408	0,1	142.774	89.836	5.344	13.781	693.342	556.300	772.934	255.300
10 juin	52.817	12.408	0,2	157.600	84.807	4.673	10.935	684.442	547.400	797.371	227.794
8 juillet	52.817	12.408	0,2	168.267	76.899	4.585	9.991	693.242	556.200	827.992	200.904
5 août	52.817	12.408	0,2	157.307	81.427	4.838	15.135	722.442	585.400	849.131	212.387
9 septembre	52.817	12.408	0,2	183.296	82.354	4.392	5.925	728.742	591.700	885.462	194.246

Taux d'escompte { actuel : 3 1/2 % depuis le 6 septembre 1948.
précédent : 2 1/2 % depuis le 9 octobre 1947.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et les effets escomptés sur l'étranger.

(2) Transfert de 18 milliards de francs d'or au Fonds national de Stabilisation des Changes.

(3) Transfert de 12 milliards de francs d'or au Fonds national de Stabilisation des Changes.

(4) La Banque de France n'a pas publié de situations hebdomadaires du 22 janvier au 3 mars 1948.

(5) La dette totale comprend : les prêts sans intérêt à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931) pour un montant fixe de 5.003 millions de francs; et les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) pour un montant fixe de 12.000 millions de francs.

(6) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France » qui s'élèvent à 426.000 millions de francs.

Bank of England

(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)					Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts	Total	
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (3)				
1946 Moyenne ann.	0,25	(2) 1,08	260,2	15,6	18,3	294,1	1.358,3	1.402,9	12,6	—	254,7	54,0	321,3	14,4
1947 Moyenne ann.	0,25	1,48	313,1	14,8	20,2	348,1	1.384,4	1.450,0	12,8	—	295,9	89,1	397,8	17,1
1947 9 juillet ...	0,25	2,09	328,0	22,2	17,6	367,8	1.403,6	1.450,0	8,8	—	293,2	96,4	398,4	12,2
6 août	0,25	2,43	335,0	19,0	27,2	381,2	1.421,7	1.450,0	18,3	—	279,6	95,8	393,7	7,9
10 septembre ..	0,25	2,41	320,6	16,7	17,8	355,1	1.389,6	1.450,0	12,8	—	291,6	95,4	399,8	15,8
8 octobre	0,25	2,22	303,5	10,0	18,6	332,1	1.374,3	1.450,0	12,3	—	288,0	92,2	392,5	10,9
5 novembre	0,25	1,93	294,4	5,7	27,6	327,7	1.363,8	1.450,0	13,1	—	288,7	96,5	398,3	22,2
10 décembre	0,25	0,98	290,7	16,2	19,3	326,2	1.353,4	1.450,0	18,9	—	294,2	92,9	406,0	24,1
1948 7 janvier	0,25	0,33	336,5	13,3	18,8	368,6	1.331,3	1.450,0	13,8	—	304,7	101,3	419,8	16,5
4 février	0,25	0,26	286,5	11,9	28,4	326,8	1.257,6	1.400,0	23,4	—	283,7	94,3	401,4	23,1
10 mars	0,25	0,32	329,8	9,5	20,7	360,0	1.236,9	1.350,0	12,6	—	299,1	93,4	405,1	15,7
7 avril	0,25	0,49	346,9	9,0	19,3	375,2	1.246,6	1.300,0	11,8	—	308,4	91,4	411,6	13,1
5 mai	0,25	0,66	321,2	14,8	36,4	372,4	1.242,9	1.300,0	20,9	—	299,6	92,1	416,2	14,0
9 juin	0,25	0,71	336,5	15,8	19,4	371,7	1.249,4	1.300,0	12,2	—	302,1	90,9	405,2	13,6
7 juillet	0,25	0,75	347,7	22,0	20,2	389,9	1.261,4	1.300,0	9,6	—	309,3	92,4	411,3	9,6
4 août	0,25	0,88	405,2	10,6	27,4	443,2	1.288,3	1.300,0	8,6	33,4	305,4	90,1	437,5	2,9
8 septembre	0,25	1,01	397,5	8,5	21,3	427,3	1.248,2	1.300,0	10,5	49,7	308,1	93,5	461,8	11,5

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Moyenne des 45 premières situations. — Moyenne des 7 dernières situations : 1.131.

(3) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

86

(millions de florins)

DATES	Encaisse-or	Porte- feuille- effets sur la Hollan- de	Porte- feuille sur l'étran- ger	Corres- pondants à l'étran- ger	Moyens de paie- ment à l'étran- ger	Avances sur nantisse- ment de titres, marchan- dises et warrants	Certif. de Trésor, repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs				Ensem- ble des engage- ments à vue	
									Ancien- nes émis- sions	Nou- velle émission	Particuliers		Trésor			
											des banques	autres	soldes bloqués	autres soldes (2)		compte spécial
1946 Moyenn. ann.	708	0,4	4.436	122,1	15,5	160	—	—	278	2.307	230	620	108	1.460	5.003	
1947 Moyenn. ann.	545	—	888	135,9	6,8	157	(1) 2.086	(1) 1.500	147	2.781	59	40	630	19	892	4.569
1947 7 juillet ..	502	—	130	230,9	4,9	158	2.100	1.500	126	2.752	31	35	725	—	874	4.543
4 août ...	502	—	140	210,0	5,1	172	2.100	1.500	126	2.805	32	35	723	—	837	4.558
8 septemb.	502	—	150	246,1	4,8	153	2.100	1.500	126	2.832	33	40	693	—	877	4.601
6 octobre .	502	—	160	184,6	5,0	156	2.100	1.500	125	2.857	39	44	484	—	985	4.534
10 novemb.	504	—	180	103,6	5,1	147	2.100	1.500	125	2.869	62	39	472	—	913	4.480
8 décemb..	608	—	182	78,8	5,0	148	2.000	1.500	125	2.918	141	41	484	—	761	4.470
1948 5 janvier .	608	2,0	173	67,7	5,1	151	2.000	1.500	125	3.006	51	42	514	—	716	4.454
9 février .	581	2,0	246	109,8	4,9	149	2.000	1.500	125	2.922	74	36	462	—	947	4.565
8 mars ...	551	—	267	102,0	5,1	164	2.000	1.500	124	2.934	42	29	480	—	987	4.596
5 avril....	481	—	269	166,1	5,4	147	2.000	1.500	124	2.932	109	30	500	—	880	4.575
10 mai	482	—	327	118,6	5,6	148	1.800	1.500	123	2.919	98	26	483	—	709	4.358
7 juin	482	—	329	152,2	5,8	149	1.800	1.500	121	2.943	52	26	578	—	736	4.456
5 juillet...	482	—	316	139,6	5,8	151	1.800	1.500	120	2.991	45	22	505	—	720	4.403
9 août....	482	19,0	323	140,5	5,7	144	1.800	1.500	118	3.020	39	24	(2) 540	—	685	4.432
7 septemb.	455	—	304	156,6	5,8	148	1.800	1.500	117	3.064	42	22	(2) 620	—	527	4.392

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

(1) Moyenne des 43 dernières situations de l'année.

(2) Cette rubrique comprend, à partir du 9 août 1948, les montants reçus de l'Administration de Coopération économique : soit 66.6 millions de florins, en date du 7 septembre 1948.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille- effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1946 Moyenn. annuel.	4.817	171,6	55,7	36,7	11,1	3.640	1.225	102,54
1947 Moyenn. annuel.	5.130	113,4	51,9	59,7	16,8	3.950	1.198	101,87
1947 7 juillet	5.110	118,9	20,9	57,4	11,6	3.912	1.156	103,18
7 août	5.212	88,1	25,9	60,4	12,7	3.927	1.197	103,43
6 septembre ..	5.271	69,6	61,4	65,8	11,6	3.981	1.216	102,75
7 octobre	5.352	62,2	62,9	54,0	13,6	4.067	1.202	102,75
7 novembre ...	5.338	57,7	78,7	64,3	14,9	4.133	1.139	102,35
6 décembre ...	5.242	118,6	127,8	79,9	16,1	4.148	1.167	100,86
1948 7 janvier	5.283	63,4	153,5	173,7	20,8	4.232	1.196	98,50
7 février	5.603	134,9	150,8	62,7	9,5	4.071	1.267	107,49
6 mars	5.622	102,4	112,5	68,8	11,5	4.100	1.187	108,28
7 avril	5.624	72,7	134,9	78,5	13,4	4.107	1.228	106,77
7 mai	5.665	88,7	242,1	65,2	14,9	4.126	1.365	104,80
7 juin	5.674	108,2	174,-	62,9	9,6	4.090	1.354	106,21
7 juillet	5.660	129,7	178,5	59,5	14,9	4.154	1.421	103,84
7 août	5.577	132,2	142,4	48,8	11,-	4.165	1.278	104,90
7 septembre...	5.628	150,7	76,8	47,8	10,6	4.205	1.241	106,11

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks

(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1946 Moyenne annuel.	17.344	773	18.117	297	23.213	24.328	17.558	43,3
1947 Moyenne annuel.	19.313	724	20.037	275	22.284	24.356	18.310	46,9
1947 9 juillet	19.376	726	20.102	232	21.611	24.244	17.600	48,0
6 août	19.686	673	20.359	267	21.869	24.127	18.208	48,1
10 septembre	19.892	700	20.592	238	22.042	24.650	18.135	48,1
8 octobre	20.150	695	20.845	246	22.355	24.533	18.888	48,0
5 novembre	20.413	680	21.092	259	22.119	24.543	18.936	48,5
10 décembre	20.767	684	21.451	252	21.985	24.761	19.057	49,0
1948 7 janvier	20.810	695	21.505	303	21.683	24.651	19.074	49,2
4 février	21.008	692	21.700	372	20.523	24.148	18.675	50,7
10 mars	21.189	637	21.826	355	20.678	23.991	19.072	50,7
7 avril	21.249	637	21.886	333	20.477	23.787	19.039	51,1
5 mai	21.292	627	21.919	298	20.251	23.667	18.957	51,4
9 juin	21.465	621	22.086	255	20.349	23.722	19.126	51,5
7 juillet	21.692	616	22.308	224	21.535	23.960	20.303	50,4
4 août	21.792	613	22.405	272	21.378	23.807	20.317	50,8
8 septembre	21.913	619	22.532	232	21.240	24.128	20.020	51,0

Taux d'escompte { actuel : 1,50 % depuis le 13 août 1948.
précédent : 1,25 % depuis le 12 janvier 1948.

Sveriges Riksbank

(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Surplus de valeur d'or (4)	Fonds d'Etat et obligations suédois				Tous autres actifs	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
			Fonds d'Etat	Effets payables en Suède prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques étrangères	Fonds placés à la disposition de l'Office de la Dette nationale			des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres dépôts	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circuit.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1946 Moyenne annuelle.....	1.020	733	321	67	835	2.556	872	100	107	1.079	2.959	67,90	58,83			
1947 Moyenne annuelle.....	1.401	254	2.150	137	466	2.660	559	133	72	764	3.066	24,61	21,35			
1947 Juillet	316	200	2.123	223	391	93	433	570	31	682	554	3.081	20,32	16,77		
Août	278	176	2.431	120	431	93	439	478	247	795	541	3.257	17,22	13,92		
Septembre	204	129	2.362	234	441	93	455	570	62	73	705	549	3.167	12,51	10,53	
Octobre	223	141	2.589	89	480	93	448	558	218	61	837	533	3.227	13,50	11,27	
Novembre	222	141	2.564	85	531	93	438	567	233	65	865	507	3.221	13,43	11,24	
Décembre	232	147	2.747	127	510	—	466	631	197	72	900	434	3.257	13,08	11,62	
1948 Janvier	229	145	2.520	116	497	—	457	614	89	73	770	454	3.247	13,67	11,51	
Février	223	141	2.635	111	466	—	493	634	191	106	931	452	3.229	13,33	11,29	
Mars	213	135	2.534	141	407	—	490	632	24	79	735	455	3.197	12,76	10,90	
Avril	213	135	2.795	111	320	—	491	634	79	92	805	466	3.191	12,44	10,87	
Mai	205	130	2.947	99	310	—	486	602	253	81	936	507	3.169	12,23	10,55	
Juin	188	119	3.035	60	320	—	520	732	44	89	865	584	3.114	10,87	9,86	
Juillet	178	113	2.859	150	335	—	616	645	44	75	764	701	3.200	10,40	9,10	
Août	178	113	3.095	51	349	—	777	595	149	69	813	925	3.200	10,28	9,08	
Septembre	178	113	2.983	100	361	—	805	616	25	83	724	932	3.200	10,07	9,08	

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

(1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. Ce montant est porté à 1.400 millions à partir de la situation de mars 1947 et à 2.500 millions à partir de la situation de juin 1947; à partir de la situation de juillet 1948, le droit d'émission maximum est fixé à 3.200 millions (loi n° 248 du 28 mai 1948). L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.
(4) Antérieurement à décembre 1946 : « Comptes d'ajustement de l'or et des devises ».

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 30 septembre 1948)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	28 juin 1948	5,—	Hollande	27 juin 1941	2,50
Autriche	3 juillet 1945	3,50	Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5,—
Belgique	28 août 1947	3,50 (1)	Italie	6 septembre 1947	5,50
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Espagne	27 octobre 1947	4,50	Roumanie	25 mars 1948	5,— (3)
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	13 août 1948	1,50	Suède	9 février 1945	2,50
Finlande	6 février 1948	7,25	Suisse	26 novembre 1936	1,50
France	6 septembre 1948	3,50	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,—	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4,—
Grèce	12 juillet 1948	12,—	Yougoslavie	1 ^{er} janvier 1947	1,— à 4,—(2)

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

(2) Taux variant suivant les catégories de débiteurs.

(3) Effets agricoles 3,5 p. c.

III — BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses-or

[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 juillet 1948		31 août 1948		30 septembre 1948	
ACTIF						
		%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	95.974	15,8	94.137	15,9	114.904	19,8
II. Encaisse :						
A la Banque et en compte courant dans d'autres Banques	30.153	5,0	10.360	1,7	29.935	5,2
III. Fonds à vue placés à intérêts	497	0,1	496	0,1	500	0,1
IV. Portefeuille réescomptable :						
1. Effets de commerce et acceptations de Banque..	5.704	0,9	5.739	1,0	4.916	0,9
2. Bons du Trésor	14.375	2,4	13.675	2,3	12.973	2,2
	20.079		19.414		17.889	
V. Fonds à terme et avances :						
1. A 3 mois au maximum	32.190	5,3	30.456	5,1	22.742	3,9
2. De 3 à 6 mois	1.070	0,2	1.073	0,2	1.076	0,2
	33.260		31.529		23.818	
VI. Effets et placements divers :						
1. Bons du Trésor :						
a) A 3 mois au maximum	20.746	3,4	27.555	4,7	27.607	4,8
b) De 3 à 6 mois	17.158	2,8	10.358	1,7	12.694	2,2
c) De 6 à 9 mois	2.363	0,4	2.359	0,4	—	—
2. Autres effets et placements divers :						
a) A 3 mois au maximum	72.900	12,0	82.325	13,9	41.237	7,1
b) De 3 à 6 mois	2.098	0,4	2.105	0,4	—	—
c) A plus d'un an	12.173	2,0	12.198	2,1	12.223	2,1
	127.438		136.900		93.761	
VII. Fonds placés en Allemagne :						
en application des dispositions des accords de La Haye de 1930	297.201	49,1	297.201	50,3	297.201	51,3
VIII. Autres actifs	1.259	0,2	1.243	0,2	1.377	0,2
<i>Total actif</i> ...	605.861	100,0	591.280	100,0	579.385	100,0

PASSIF

I. Capital :						
Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses-or chacune	500.000		500.000		500.000	
Actions libérées de 25 %	125.000	20,6	125.000	21,1	125.000	21,6
II. Réserves :						
1. Fonds de Réserve Légale	6.527		6.527		6.527	
2. Fonds de Réserve Générale	13.343		13.343		13.343	
	19.870	3,3	19.870	3,4	19.870	3,4
III. Dépôts à court terme et à vue :						
(diverses monnaies)						
1. Banques Centrales pour leur compte :						
a) A 3 mois au maximum	64.969	10,7	68.073	11,5	48.769	8,4
b) A vue	44.599	7,4	26.885	4,5	33.643	5,8
	109.568		94.958		82.413	
2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants:						
a) A vue	837	0,1	573	0,1	821	0,1
3. Autres déposants :						
a) A 3 mois au maximum	89	0,0	89	0,0	88	0,0
b) A vue	509	0,1	461	0,1	430	0,1
	598		550		518	
IV. Dépôts à court terme et à vue (or) :						
1. A 3 mois au maximum	244	0,1	244	0,1	3.213	0,6
2. A vue	17.801	2,9	17.499	3,0	13.781	2,4
	18.045		17.743		16.994	
V. Dépôts à long terme reçus en application des dispositions des accords de La Haye de 1930 :						
1. Dépôts au Compte de Trust des Annuités	152.606		152.606		152.606	
2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303		76.303		76.303	
	228.909	37,8	228.909	38,7	228.909	39,5
VI. Provision pour charges éventuelles et postes divers ...	103.034	17,0	103.677	17,5	104.860	18,1
<i>Total passif</i> ...	605.861	100,0	591.280	100,0	579.385	100,0
Effets réescomptés avec endos de la Banque, et garanties données	6.801		8.984		6.142	

Note: L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts Internationaux, dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LES PRIX	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	Indices des prix en Belgique	46
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	LA PRODUCTION	
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX		I — Charbonnière et métallurgique	55
I — Cours des métaux précieux	9	II — Productions diverses	56
II — Cours officiels des changes	10	III — Industrie textile	56
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		IV — Production d'énergie électrique	58
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	V — Distribution du gaz	59
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	LA CONSOMMATION	
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	II — Consommation de tabac	66
V — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
Tableau rétrospectif		LES TRANSPORTS	
Détail des émissions :		I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
juillet 1948		a) recettes et dépenses d'explo- tation	
août 1948		b) wagons fournis à l'industrie	
Groupement par importance du capital		c) trafic :	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	1° trafic général	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	2° grosses marchandises :	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	A) ensemble du trafic	
LES FINANCES PUBLIQUES		B) service interne belge	
I — Situation de la Dette publique	25	II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
II — Situation des avoirs en effets pu- blics de la Banque Nationale de Belgique	25	III — Les ports	71
III — Rendement des impôts	26	a) Anvers	
IV — Situation trimestrielle du Fonds d'Amortissement de la Dette pu- blique	27	b) Gand	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	LE COMMERCE EXTERIEUR	
Dividendes et coupons d'obliga- tions mis en paiement :		Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
juillet 1948		LE CHOMAGE	
août 1948		I — Chômage complet et partiel	81
Tableau rétrospectif		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		STATISTIQUES BANCAIRES	
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		I — Belgique et Congo belge :	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Banque du Congo belge :	
I — Chambres de compensation	35	Situations mensuelles	85
a) Mouvement général		Banque Nationale de Belgique :	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Situations hebdomadaires et commentaire	85
II — Chèques postaux	36	II — Banques d'émission étrangères :	
		Situations	86
		Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87